MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Défis agricoles et alimentaires pour la France dans l'océan indien

Propositions pour une meilleure intégration de La Réunion, de Mayotte et des TAAF dans leur environnement régional

Rapport n° 25062

établi par

Simon LAPORTE
Inspecteur-adjoint

Arnaud MARTRENCHAR
Inspecteur général

Janvier 2026

CGAAER
CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DES ESPACES RURAUX

Le présent rapport est un rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) régi par les dispositions du décret n° 2022-335 du 9 mars 2022 relatif aux services d'inspection générale ou de contrôle et aux emplois au sein de ces services. Il exprime l'opinion des membres du CGAAER qui l'ont rédigé en toute indépendance et impartialité comme l'exigent les règles de déontologie qui leur sont applicables en application de l'article 17 du décret sus cité. Il ne présage pas des suites qui lui seront données par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

SOMMAIRE

LISTE DES RECOMMANDATIONS 7
1. INTRODUCTION 8
1.1. La stratégie de la France en indopacifique et dans les territoires de l'Océan Indien ..8
1.2. Les engagements du 5e sommet de la COI (avril 2025) 9
1.3. Océan Indien : quelle zone d'intérêt pour Mayotte et La Réunion ? 10
2. ETAT DES LIEUX 12
2.1. Présence et partenariats de la France et de ses territoires dans l'Océan Indien 12
2.1.1. La présence française 12
2.1.2. La France et les organisations multilatérales dans l'Océan Indien 13
2.2. Echanges agricoles et agroalimentaires 14
2.2.1. Importations depuis La Réunion 14
2.2.2. Importations depuis Mayotte 18
2.2.3. Exportations depuis les territoires français de l'Océan Indien 21
2.2.3.1. Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) 21
2.2.3.2. Exportations de produits agricoles 22
2.2.4. Principaux besoins agricoles et alimentaires à couvrir en priorité via des échanges régionaux 23
2.2.5. Les accords de pêche 24
3. DIAGNOSTICS 26
3.1. Des zones exposées aux conséquences du changement climatique et zones de conflits interétatiques et internes 26
3.1.1. Zone de risques climatiques 26
3.1.2. Tensions politiques et géopolitiques 26
3.2. Un important potentiel de développement des relations commerciales régionales, malgré les défis à relever 27
3.2.1. D'importants gisements potentiels pour couvrir les besoins alimentaires des territoires français de l'Océan Indien 27
3.2.2. Des défis sanitaires à relever 28
3.2.3. Des obstacles à dépasser 29
3.3. De nombreuses interventions de la France en APD et des bailleurs internationaux 30
3.3.1. Contributions françaises à l'aide publique au développement 30
3.3.2. Contributions des principaux bailleurs multilatéraux 32
3.3.2.1. Les financements européens 32
3.3.2.2. Les financements internationaux 34
3.3.3. Une coordination et une évaluation défaillantes 35
4. PRIORITES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES 36
4.1. capitaliser sur les expériences réussies 36

4.2. Diversifier la géographie des interventions et assumer des ciblages thématiques, orientés sur les besoins de nos territoires 37
4.3. Axes de méthode pour une stratégie d'influence favorable à la souveraineté alimentaire des territoires français de l'Océan Indien 39

CONCLUSION 41

ANNEXES 42

Annexe 1 : Lettre de mission 43
Annexe 2 : Note de cadrage 45
Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées 52
Annexe 4 : Liste des sigles utilisés 55
Annexe 5 : Liste des textes de références 57
Annexe 6 : Bibliographie 58
Annexe 7 : Dessertes maritimes à destination de Mayotte et de La Réunion depuis les principaux ports de la zone d'intérêt 59
Annexe 8 : Mayotte – Principaux pays d'importation de produits agricoles et agroalimentaires en 2024 par catégorie de produits (en euros) 66
Annexe 9 : Mayotte - Importations de produits agricoles et alimentaires en 2024 par zone géographique d'origine et par catégories de produits (en euros) 68
Annexe 10 : Mayotte - Importations de produits agricoles et alimentaires en 2024 par pays d'origine et par catégorie (en valeur) 69
Annexe 11 : La Réunion - Principaux pays d'importation de produits agricoles et agroalimentaires en 2024 par catégorie (en valeur) 74
Annexe 12 : La Réunion - Importations de produits agricoles et alimentaires par zone géographique d'origine et par catégories en 2024 (en valeur) 76
Annexe 13 : La Réunion - Importations de produits agricoles et alimentaires par pays d'origine et par catégorie en 2024 (en valeur) 78
Annexe 14 : Montant des importations depuis La Réunion en 2024, par produit (en nomenclature 4 positions) 84
Annexe 15 : Montant des importations depuis Mayotte en 2024, par produit (en nomenclature 4 positions) 87
Annexe 16 : Etablissements agréés pour l'export vers l'Union européenne, par pays et production 90
Annexe 17 : Principales exportations agricoles et alimentaires des pays de la zone d'intérêt, en 2023 92
Annexe 18 : Principales productions agricoles et alimentaires des pays de la zone d'intérêt, en 2023 96
Annexe 19 : Projets identifiés portant sur les thématiques agricoles et alimentaires, financés par le FIDA dans la zone d'intérêt 100
Annexe 20 : Projets identifiés portant sur les thématiques agricoles et alimentaires, financés par la Banque mondiale dans la zone d'intérêt depuis 2019 108

Annexe 21 : Priorités d'intervention dans les secteurs agricoles et alimentaires, par pays, dans la zone d'intérêt de la mission 124

RESUME

L'océan indien borde de très nombreux pays tant africains, qu'asiatiques, que du Moyen Orient ou océaniens. Il constitue une zone très sensible sur le plan géopolitique où de nombreux pays tentent d'asseoir leur influence. La France est présente historiquement par ses nombreuses ambassades dans la zone et par ses trois territoires d'outre-mer : La Réunion, Mayotte, régions ultrapériphériques faisant partie intégrante de l'Union Européenne, et les Terres australes antarctiques françaises, ayant le statut de Pays et territoires d'outre-mer. Les échanges sur le plan de l'enseignement agricole et de la recherche agronomique sont dynamiques dans la zone. Ils visent à promouvoir les approches agroécologiques et la mise en place d'une agriculture résiliente au changement climatique qui a de forts impacts, avec l'occurrence d'aléas climatiques de plus en plus violents pour les populations, en particulier sur l'agriculture.

Les échanges commerciaux de produits agricoles et alimentaires existent, notamment avec des importations de riz de territoires asiatiques vers La Réunion et Mayotte ou de fruits et légumes en provenance de Madagascar ou de pays d'Afrique australe et orientale. Néanmoins, ces échanges ne sont pas optimaux et La Réunion et Mayotte ne sont pas encore suffisamment intégrées dans leur environnement régional avec de nombreux échanges encore issus de l'Europe continentale ou d'Amérique du sud avec un bilan carbone négatif. Les raisons en sont la présence de facteurs bloquants difficilement contrôlables : logistiques maritimes, aériennes, normes sociales, environnementales et sanitaires. L'harmonisation des règles sanitaires, qui peuvent être nationales ou européennes, est particulièrement délicate et nécessite une approche technique dédiée. L'équilibre est difficile à trouver entre d'une part la volonté de développer les échanges régionaux et, d'autre part, la nécessité de ne pas faire une concurrence déloyale aux agriculteurs réunionnais ou mahorais et de ne pas dégrader les niveaux de protection des consommateurs, de la santé animale et de la santé végétale.

Après avoir échangé avec de nombreuses parties prenantes nationales et internationales (ministères, collectivités, Commission européenne, chambres consulaires, bailleurs de fonds, organisations non gouvernementales, acteurs privés), la mission formule plusieurs recommandations : constitution d'une task force visant à mettre en œuvre les déclarations d'intention des instances internationales (commission de l'océan indien, association des états riverains de l'océan indien), encore trop souvent non suivies de déclinaisons opérationnelles, meilleure coordination entre les nombreux bailleurs de fonds présents, évaluation qualitative systématique des projets recevant un soutien public, soutien spécifique au Conseil phytosanitaire interafricain permettant de lever les freins au développement des échanges commerciaux liés au domaine sanitaire, constitution d'une liste de besoins partagés, vigilance sur la reconduction des accords de pêche et le renouvellement de la flotte.

Mots clés : Outre-mer ; Mayotte ; La Réunion ; Terres australes et antarctiques françaises ; Océan Indien ; Aide publique au développement ; Indopacifique ; Souveraineté alimentaire ; Coopération ; Influence ; Afrique australe ; Afrique de l'Est ;

LISTE DES RECOMMANDATIONS

R1. Au sein du Conseil Phytosanitaire Interafricain, la France pourrait proposer la constitution d'un groupe de travail visant à traiter les obstacles sanitaires freinant les échanges de produits végétaux entre les territoires membres de la Commission de l'Océan Indien.

R2. La coordination des actions des bailleurs dans la zone doit être améliorée en tenant au moins une fois par an au niveau local une conférence des bailleurs intervenant en matières agricoles et alimentaires dans chaque pays avec des comptes-rendus au moins disponibles pour l'administration et diffusés aux services intéressés (MEAE, MAASA, DGTrésor)

R3. L'évaluation qualitative des projets doit être systématique et préparée dès la mise en place en définissant en amont les indicateurs autres que budgétaires qui permettront de juger que les objectifs initiaux ont été atteints. Le versement des financements serait alors conditionné à la fourniture de ces indicateurs et la poursuite des financements à la mise en place de facteurs correctifs si les indicateurs venaient à démontrer que les objectifs n'ont pas été atteints (DGTrésor, MEAE, MAASA, AFD)

R4. Pour la Réunion et pour Mayotte, un document comportant les besoins à couvrir doit être réalisé et complété des opportunités par pays fournisseur potentiel, après avis des services compétents (MEAE, SER, MAASA). Il devra permettre aux responsables en postes diplomatiques d'inviter les Etats ou les entreprises à se positionner sur leur fourniture ; il devrait comporter également les propositions de la France visant à approfondir les liens économiques et les actions de coopérations.

R5. La France doit insister auprès de la Commission européenne pour obtenir la possibilité de soutenir le renouvellement de la flotte de pêche à La Réunion, à Mayotte et dans les TAAF. La France doit également veiller à ce que le renouvellement de l'accord de partenariat sur la pêche durable avec Madagascar en 2027 soit signé sans délai dès la fin de l'accord actuel. Enfin, la recherche d'une diversification vers le Moyen-Orient de la pêche des TAAF permettrait de pallier une éventuelle instabilité des marchés actuels.

R6. La France devrait constituer une task force au sein de la préfecture de zone, afin de contribuer à la mise en place opérationnelle des déclarations politiques, notamment sur les échanges agricoles et alimentaires. Les éléments de cadrage devraient avoir été fixés au préalable au niveau central en réunissant les ministères compétents autour de l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan indien. Les travaux engagés devraient être partagés au sein des instances multilatérales (COI et IORA) et avec la Commission européenne.

1. INTRODUCTION

1.1. La stratégie de la France en indopacifique et dans les territoires de l'Océan Indien

L'Océan Indien borde de très nombreux pays tant sur la côte orientale de l'Afrique (de l'Afrique du Sud à Djibouti), la côte sud de la péninsule arabique (Yemen, Oman et Emirats arabes unis), la côte occidentale de nombreux pays asiatiques (du Pakistan à l'Indonésie en passant par l'Inde et la Thaïlande), jusqu'à l'Australie. Il faut également ajouter les territoires insulaires de la commission de l'océan indien : Madagascar, les Comores, Maurice, les Seychelles et la France. La France est présente au travers de La Réunion et Mayotte qui sont à la fois des départements français ayant une compétence régionale mais aussi des régions ultrapériphériques (RUP), membres à part entière de l'Union Européenne, où la réglementation européenne s'applique et où les fonds communautaires peuvent être utilisés, avec un taux de financement bonifié.

Les RUP ont été reconnues une première fois par une déclaration annexée au traité de Maastricht de 1992. Depuis 2008, elles sont visées par l'article 349 (ex-article 299) du traité de fonctionnement de l'Union Européenne qui stipule que, *compte tenu de leur situation économique et sociale structurelle et leurs caractéristiques géographiques (éloignement , insularité, relief, climat difficile) et leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits, le Conseil, sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen, arrête des mesures spécifiques visant, en particulier, à fixer les conditions de l'application des traités à ces régions, y compris les politiques communes*. L'article 349 du TFUE est notamment visé dans le règlement 228/2013 portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des RUP, règlement qui adapte la déclinaison du premier pilier de la politique agricole commune au travers des programmes POSEI – programmes d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité, et dans le règlement 508/2014 relatif au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche qui prévoit une compensation des surcouts pour les RUP.

La France est également présente via les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) qui n'ont pas de population autochtone et ont, pour l'Union Européenne, le statut de Pays et territoires d'outre-mer (PTOM), c'est-à-dire que la réglementation de l'UE ne s'y applique pas.

En 2004, la Commission européenne a présenté pour la première fois une stratégie pour les régions ultrapériphériques, visant à structurer et renforcer le partenariat entre les institutions de l'UE et ces régions. La stratégie a été renouvelée en 2008, 2012, 2017 et 2022. La stratégie, présentée le 3 mai 2022 et adoptée par le Conseil le 21 juin 2022, *donne la priorité aux citoyens en proposant des mesures concrètes pour améliorer les conditions de vie des cinq millions d'habitants de ces régions : l'objectif est de soutenir les transitions écologique et numérique et de tirer parti de leurs atouts uniques, tels qu'une population jeune dans de nombreuses régions, les vastes zones maritimes, une biodiversité unique et le potentiel de recherche*. La Commission souhaite promouvoir l'amélioration des conditions sociales mais également soutenir l'économie bleue, la protection de la biodiversité (programme LIFE), la reprise durable de l'économie suite à la pandémie de Covid-19 (notamment grâce aux aides du programme REACT-EU), l'accès à des logements décents, à l'eau, à l'électricité, à internet, aux soins de santé. En ce qui concerne, la jeunesse et la formation, la stratégie encourage

la mise en œuvre des fonds FSE+ et Interreg en synergie avec Erasmus+. La Commission annonce vouloir soutenir l'innovation au travers du programme Horizon Europe et les grandes infrastructures (transport, énergie, au travers du FEDER). En ce qui concerne l'agriculture, la Commission souhaite développer l'autonomie alimentaire et favoriser la transition agroécologique et la modernisation du secteur (via le soutien du POSEI et du FEADER).

La France s'est dotée d'une stratégie indopacifique, dont les premières orientations remontent à 2018 et 2019 à l'initiative du Président de la République, qui a été formalisée dans un premier document interministériel de communication publique paru en 2021 et actualisé en 2022. Elle fait en 2025 l'objet d'une nouvelle actualisation, en parallèle de la revue nationale stratégique, afin d'intégrer les récents bouleversements géopolitiques, de constater les avancées dans sa mise en œuvre et de renouveler ses priorités. Ses objectifs sont de :

- garantir la souveraineté de la France et répondre à l'accélération de la confrontation stratégique ;
- inscrire notre action dans une approche résolument partenariale ;
- rechercher des complémentarités avec les pays alliés et affinitaires ;
- poursuivre un dialogue exigeant avec la Chine.

La stratégie se veut au service des territoires ultramarins qui doivent être moteurs dans sa mise en œuvre. Les partenariats souhaités sont la sécurité-défense, y compris la sûreté et la sécurité maritime, la transition et la sécurité énergétiques, la connectivité, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité et l'utilisation durable de l'océan. Il est aussi question de soutenir le multilatéralisme régional et de contribuer activement au déploiement de la stratégie européenne.

Parallèlement, et plus spécifiquement dans le domaine de l'agriculture, le Président de la République a appelé fin 2019 à une transformation de l'agriculture des territoires ultramarins vers davantage d'agroécologie et de souveraineté alimentaire. Le gouvernement français a demandé aux préfets par courrier du 11 janvier 2023 d'élaborer des plans d'autonomie alimentaire dans chacune des RUP françaises. Le Plan de souveraineté alimentaire de Mayotte a été signé le 7 juillet 2023 et celui de La Réunion le 10 octobre 2023. Ces plans tracent une perspective d'augmentation des taux d'autosuffisance alimentaire progressive par grande famille de produits d'ici 2030 mais l'autosuffisance totale, notamment pour les produits d'origine animale et les céréales, que ce soit pour l'alimentation humaine ou l'alimentation animale, n'est pas atteignable à moyen terme et il est donc nécessaire de maintenir et développer les échanges commerciaux dans ce domaine.

1.2. Les engagements du 5e sommet de la COI (avril 2025)

La Commission de l'océan indien (COI) a été créée en 1982 et comprend 5 pays : Les Comores, la France (au titre de La Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. En raison du différend politique entre la France et les Comores sur la souveraineté, Mayotte ne fait pas partie de la COI.

Lors du Vème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenu le 24 avril 2025 à Antananarivo, la déclaration finale a souligné la volonté commune de développer la coopération régionale en faveur de « la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition et la transformation des systèmes agricoles et alimentaires régionaux » au travers de la prise en compte du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PréSAN), de la formation initiale et continue des agriculteurs, de l'investissement dans les infrastructures agro-logistiques via une sécurisation des investissements privés. Enfin la déclaration souligne l'importance des actions en termes de résilience face au changement climatique et de sécurité et connectivité maritimes.

1.3. Océan Indien : quelle zone d'intérêt pour Mayotte et La Réunion ?

La Réunion et Mayotte ont cette particularité d'être à la fois françaises, européennes et dans l'océan indien à des milliers de kilomètres de l'hexagone (8 000 km pour Mayotte et 9 400 km pour La Réunion). Le fait qu'actuellement la plupart des échanges se fassent encore avec l'Europe continentale semble décalé par rapport aux réalités géographiques et politiques et négatif en termes de bilan carbone. Les perspectives démographiques importantes, selon l'Insee, pour La Réunion (actuellement 896 000 habitants pour 2 512 km² avec des prévisions à 1 022 000 d'habitants en 2050) et pour Mayotte (estimation actuelle à 330 000 habitants pour 374 km² avec des prévisions entre 440 000 et 760 000 habitants en 2050) vont rendre encore plus délicat le problème de l'alimentation de la population.

Si La Réunion apparait relativement isolée dans l'océan indien (à 230 km de Maurice et 900 km de Madagascar), ce qui limite d'ailleurs les mouvements illégaux de personnes et de marchandises, ce n'est pas le cas de Mayotte qui fait partie géographiquement de l'archipel des Comores (70 km de l'île d'Anjouan, 348 km de Madagascar et 970 km du Mozambique), avec en corollaire des mouvements illégaux plus fréquents de personnes et de marchandises, principalement à partir d'Anjouan mais aussi, dans une moindre mesure, du Mozambique. Il est donc essentiel de considérer La Réunion et Mayotte dans leur environnement régional.

Avant d'étudier les possibilités de développement des échanges, il importe de faire un état des lieux des échanges existants et ce sera l'objet du prochain chapitre. En ce qui concerne les opportunités du commerce agricole, il faut considérer non seulement les échanges souhaitables, c'est-à-dire ceux qui ne feront pas une concurrence déloyale aux agriculteurs de La Réunion et de Mayotte, dont les coûts de production sont bien souvent très supérieurs aux coûts de production des pays tiers qui ne répondent pas aux mêmes normes sociales, environnementales et sanitaires, mais aussi ce qui peut entrer dans le champ du possible, c'est-à-dire les productions qui ne feraient pas défaut aux populations des pays tiers si elles étaient exportées.

Enfin, un facteur déterminant est évidemment celui de la logistique, notamment maritime[1], qui dicte par sa fréquence la faisabilité d'importations de denrées, parfois périssables à courte échéance. La desserte de La Réunion et de Mayotte se fait principalement par voie maritime pour les produits non frais. Le Port de la Pointe des Galets à La Réunion est un pivot régional pour l'armateur CMA-CGM, qui permet notamment de desservir le port de Longoni à Mayotte. MSC, dont le hub régional est à Maurice, dessert également les deux territoires français. Le fret aérien vers Mayotte comme vers La Réunion est prioritairement utilisé, pour ce qui concerne l'alimentation, en raison de son coût[2] pour les produits périssables à date limite de consommation courte.

La mission retient pour toutes ces raisons les zones périphériques de l'Océan Indien présentées ci-dessous comme répondant aux critères de faisabilité identifiés. Les travaux qui suivent se limitent donc à regarder ce voisinage, au demeurant déjà fort étendu. La mission considère donc en priorité trois sous-régions du pourtour de l'Océan Indien :

- Côtes africaines (en jaune) ;
- Sous-continent indien (en rouge) ;
- Asie du Sud-Est (en vert).

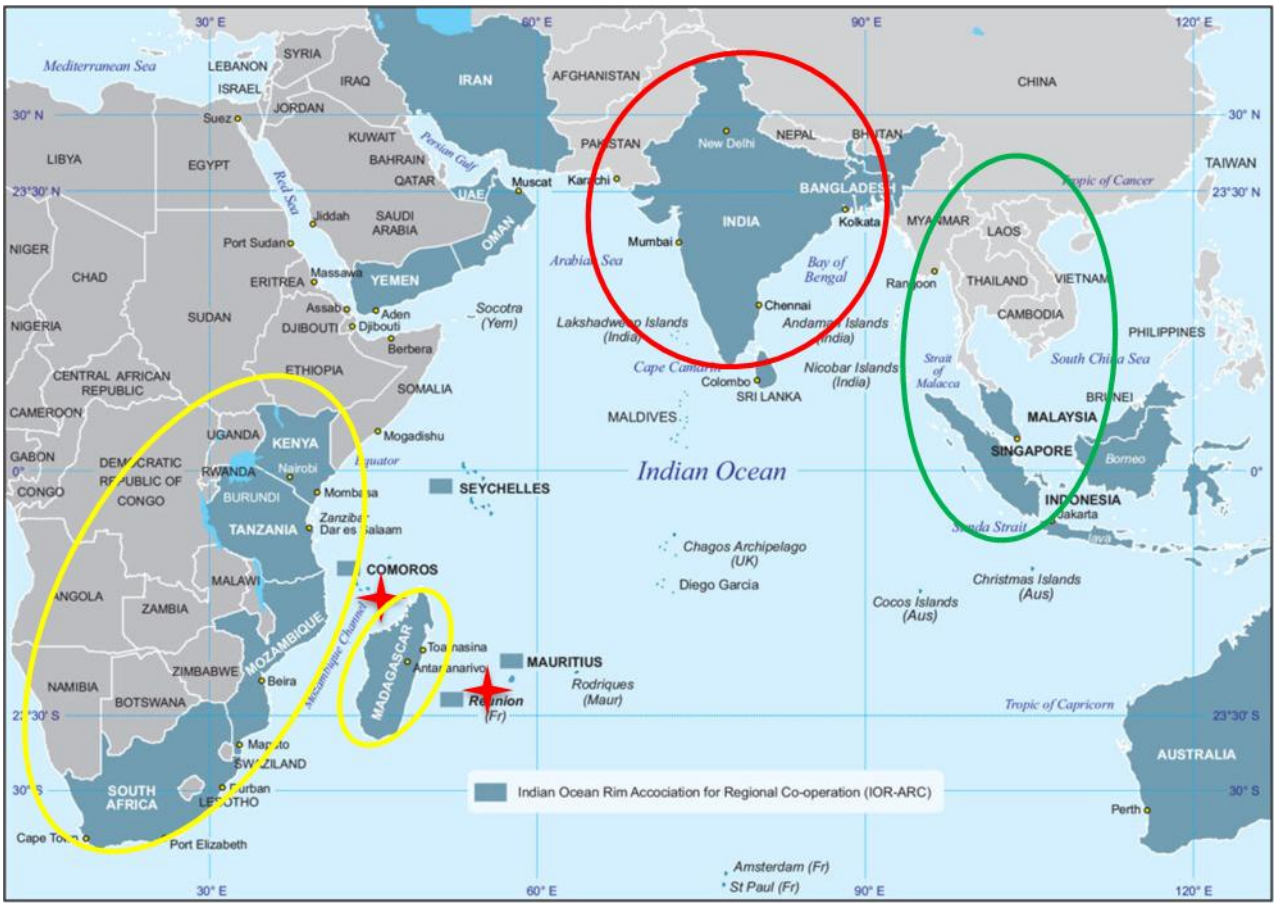

[1] Les principales dessertes de la zone d'intérêt de la mission sont disponibles en annexe 7.

[2] A dire d'expert, le prix au kilo de fret aérien entre Paris et les territoires français de l'Océan Indien se situe en moyenne entre 9€ et 11€.

2. ETAT DES LIEUX

2.1. Présence et partenariats de la France et de ses territoires dans l'Océan Indien

2.1.1. La présence française

La France a tissé sur l'ensemble de la zone d'intérêt de cette mission un dense réseau de partenariats en matière de recherche, d'appui au développement des communautés rurales, d'agronomie, de nutrition, de sécurité alimentaire ou de structuration de filières agricoles et alimentaires.

Comme l'illustre le schéma ci-après, un grand nombre d'acteurs institutionnels français sont impliqués et contribuent à l'influence de la France dans les domaines agricoles et alimentaires dans l'Océan Indien.

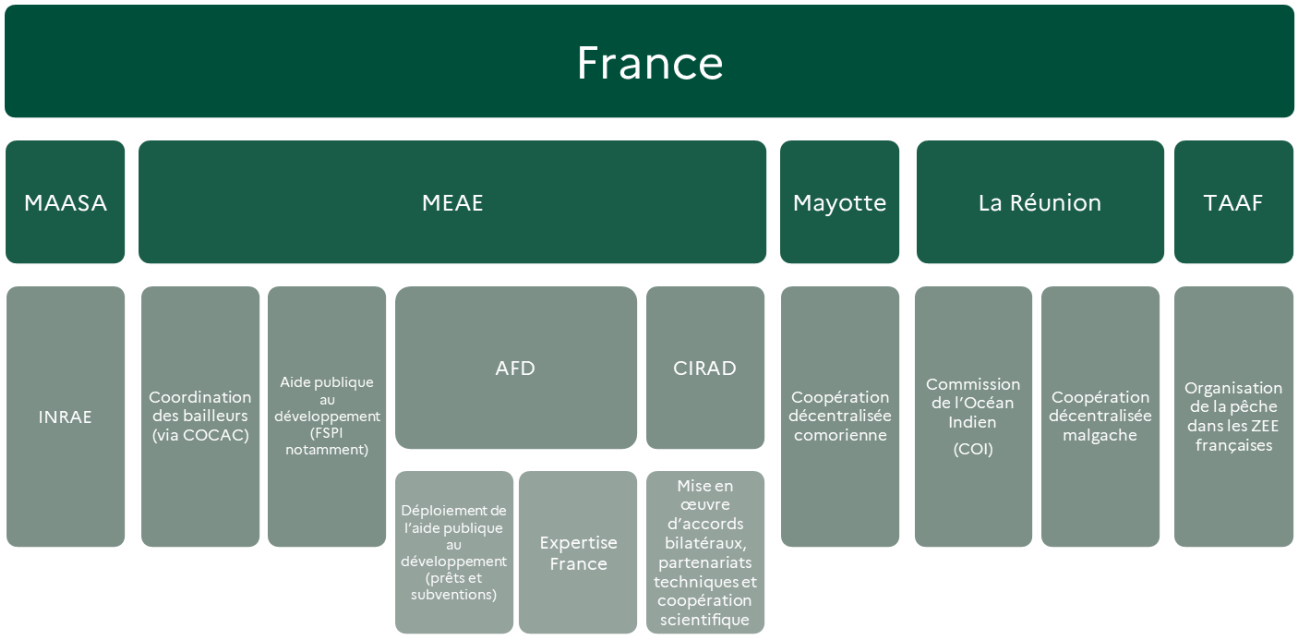

Une première catégorie d'acteurs est constituée par les institutions actives dans les interventions bilatérales de l'aide publique au développement[3]. Elles financent ou accompagnent des projets en matières agronomique, agricole, alimentaire ou sanitaire[4] sur des angles économiques, de gouvernance ou d'organisation. Les financements et actions sont portés soit par les ministères compétents soit par l'AFD, opérateur généraliste dédié à l'aide publique au développement.

Une deuxième catégorie est constituée par les collectivités territoriales qui, au-delà des liens réguliers entretenus avec les pays de leurs voisinages, assurent des actions de coopérations décentralisées.

[3] Un panorama des actions et projets financés est présenté plus loin (3.3) et une revue des projets agricoles et alimentaires identifiés par la mission et financés par le FIDA et la Banque mondiale est disponible aux annexes 19 et 20.

[4] La mission n'a pas considéré les aides apportées par la France pour des raisons humanitaires, c'est la raison de l'impasse volontaire faites sur les questions humanitaires et, plus avant, sur les interventions du Programme alimentaire mondial (ONU).

Une troisième catégorie d'acteurs institutionnels est constituée des opérateurs et établissements opérant dans les domaines de la recherche et de l'enseignement. La France dispose d'une expertise conséquente en matière agricole, alimentaire, sanitaire et nutritionnelle. Elle peut s'appuyer pour cela sur les ressources développées par des instituts de recherche prestigieux et dont la qualité des travaux est reconnue (CNRS, INRAE, CIRAD, IRD, Institut Pasteur). La France dispose en outre d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur particulièrement actifs et ayant construit des relations partenariales fortes avec des territoires du pourtour de l'Océan Indien. Les actions sont à la fois déployées depuis la France hexagonale (échanges, formations, bourses) mais aussi depuis les établissements de l'enseignement agricole basés à Mayotte et à La Réunion[5].

De nombreux partenariats ont été noués par les chercheurs et les organismes de recherche avec les institutions des pays africains et asiatiques du pourtour de l'Océan indien[6].

Enfin, dernier acteur institutionnel, dont l'action diffère sensiblement des autres, les Terres australes et antarctiques françaises dont les missions de gestion des pêches dans les zones économiques exclusives de l'Océan Indien revêtent un caractère stratégique.

La mission souligne l'importante présence d'associations et d'organisations non-gouvernementales françaises intervenant, souvent depuis plusieurs décennies, dans les pays riverains de l'Océan Indien[7], acteurs non-institutionnels qui contribuent à l'influence française.

2.1.2. La France et les organisations multilatérales dans l'Océan Indien

La France est un acteur majeur du multilatéralisme et se montre particulièrement active au sein d'organisations internationales et intergouvernementales. La France participe à la gouvernance de ces organisations, contribue à leur financement ou apporte des expertises. Parmi les organisations multilatérales dont la France est membre et qui interviennent dans la zone considérée par la mission et sur les champs agricoles et alimentaires, on retient essentiellement le FIDA, l'Union européenne et la Banque mondiale. Il s'agit là des principaux bailleurs[8] finançant des projets dédiés à l'agriculture, à la gestion des risques sanitaires et phytosanitaires, à la gestion des ressources, à l'alimentation et au développement économique des espaces ruraux.

Au-delà de ces organisations internationales, la France participe à des organisations intergouvernementales de coopération régionale (notamment l'*Indian Ocean Rim Association* et la Commission de l'Océan Indien) ou à vocation de gestion des ressources, principalement

[5] Le Réseau de l'enseignement agricole professionnel de l'Afrique australe et de l'Océan Indien (REAP) porte des projets de coopération décentralisée entre les Comores et l'Etablissement public national de Coconi ou entre Madagascar et Lycée d'enseignement agricole de Saint-Paul à La Réunion.

[6] Voir infra 3.3 sqq.

[7] Notamment le CRIT, AVSF etc. Certaines de leurs actions sont présentées ci-après (3.3 sqq)

[8] Une présentation de leurs engagements est proposée plus loin (3.3.2).

halieutiques : Accord relatif aux pêches dans le sud de l'océan indien (APSOI, seule organisation régionale des pêches dont le siège est en France, à La Réunion, avec une zone de compétence sur la haute mer, dont une partie de la ZEE des TAAF), Commission des pêches du sud-ouest de l'océan indien, incluant les ZEE de La Réunion et de Mayotte, Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) et Commission sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR).

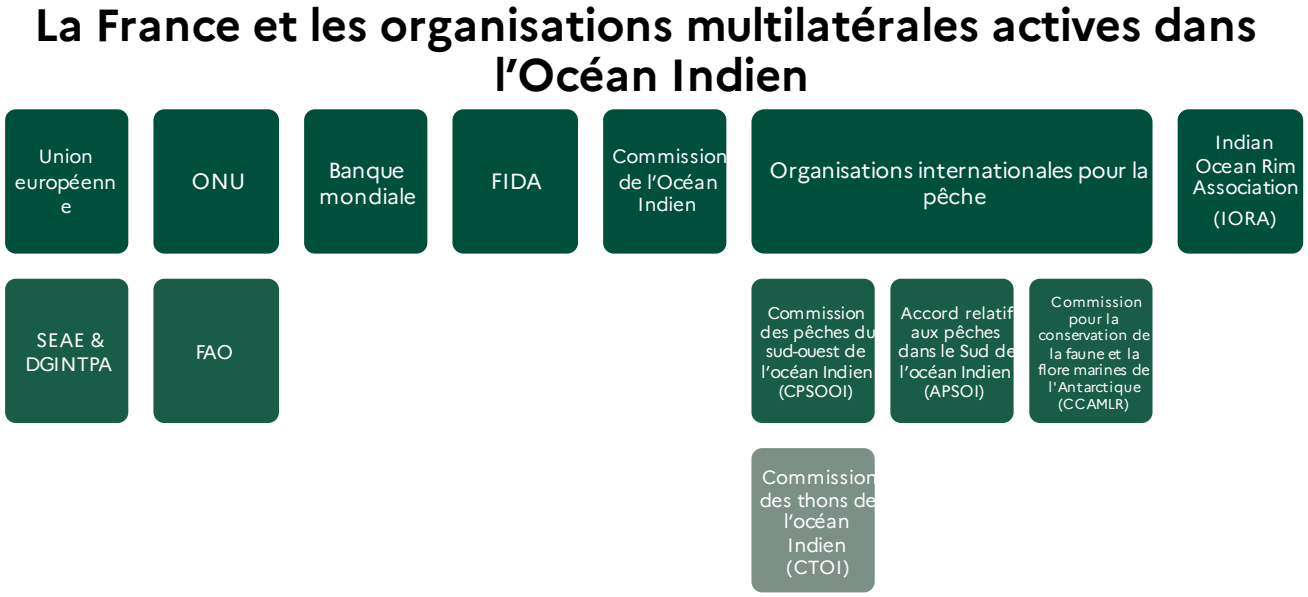

L'influence de la France au sein de ces organisations s'opère notamment par sa capacité à y positionner des ressortissants français ou francophiles à de hauts niveaux de décision. La France s'impose aussi par sa capacité à proposer des solutions innovantes et concrètes aux problématiques des Etats bénéficiaires des financements de bailleurs. Les agences et opérateurs français sont en outre des bénéficiaires des appels à projets ou à participations émis par ces mêmes organisations[9].

2.2. Echanges agricoles et agroalimentaires

2.2.1. Importations depuis La Réunion

La Réunion importe près de 60 % (en volume) des produits agricoles et alimentaires consommés localement. On constate toutefois une importante hétérogénéité en fonction des catégories de produits concernées. Si les productions de fruits et légumes, d'œufs ou de produits laitiers frais permettent de couvrir une bonne partie des besoins locaux de consommation, on observe a contrario

[9] En matières agronomique, agricoles, alimentaires ou de développement économique, de nombreux acteurs interviennent dans l'Océan indien et sur son pourtour. Le CIRAD est le principal acteur institutionnel mobilisé, on y retrouve toutefois d'autres organismes de recherche tels que le CNRS, l'INRAE ou l'IRD qui ont développé leurs partenariats propres ou répondent ponctuellement à des appels à manifestation d'intérêts ou appels à projets de bailleurs.

un déficit important en matière de viandes bovines, ovines et de volaille[10], de provende, de céréales et, surtout, de produits transformés (hors fruits).

Le niveau de dépendance aux importations agricoles et agroalimentaires du territoire réunionnais est globalement limité, comparativement aux autres départements d'outre-mer (DOM). Cette situation plus favorable, La Réunion la doit surtout à une forte structuration des filières agricoles locales, permettant de tirer le meilleur parti des moyens techniques, des circuits de commercialisation et de valorisation des différentes productions.

Malgré cela, des contraintes climatiques, sanitaires, de disponibilités de surfaces arables ou du nombre limité d'industries agroalimentaires rendent la production de certaines denrées limitée. C'est notamment le cas de la production de céréales (pour l'alimentation humaine et animale) et, dans une moindre mesure, de la viande de bœuf ou de certains légumes et fruits. Au total, pour l'année 2024, les importations de produits agricoles et agroalimentaires à La Réunion se sont élevées à 461,894 M€, incluant les importations des secteurs primaires et secondaires[11]. On retrouve dans le graphique ci-après la répartition en valeur des différentes catégories de produits importés en 2024.

La mission constate que les importations sont relativement concentrées. En valeur, l'Union européenne constitue la première origine des produits agricoles et alimentaires importés à La réunion, pour 46 % du total (214 M€), suivie par les pays asiatiques qui captent près de 28 % des importations (128 M€) et les pays africains, pour 14 % des importations en valeur (65 M€)[12].

Le graphique ci-dessous fait ressortir quatre grandes catégories, représentant 61 % des importations en valeur à La Réunion :

- 19 % de produits de l'agriculture et de la chasse (incluant notamment, les fruits et légumes frais, les céréales) pour 85,816 M€ ;
- 17 % de viande et produits à base de viande pour 79,626 M€ ;
- 14 % de préparations à base de poisson et de produits de la pêche pour 65,349 M€ ;
- 11 % de boissons pour un montant total de 50,642 M€.

[10] Malgré un taux d'auto-approvisionnement remarquablement élevé de l'île en comparaison aux autres territoires ultramarins. Les filières concernées dépendent toutefois fortement de la provenderie qui est elle-même très majoritairement importée.

[11] La liste des produits concernées peut être consultée au lien suivant, Nomenclature NAF, INSEE [https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2120875/Nomenclatures_NAF_Reedition_2020.pdf, Consulté le 17 novembre 2025]

[12] Se référer au tableau présentant les données détaillées en annexe 14 (source Douanes)

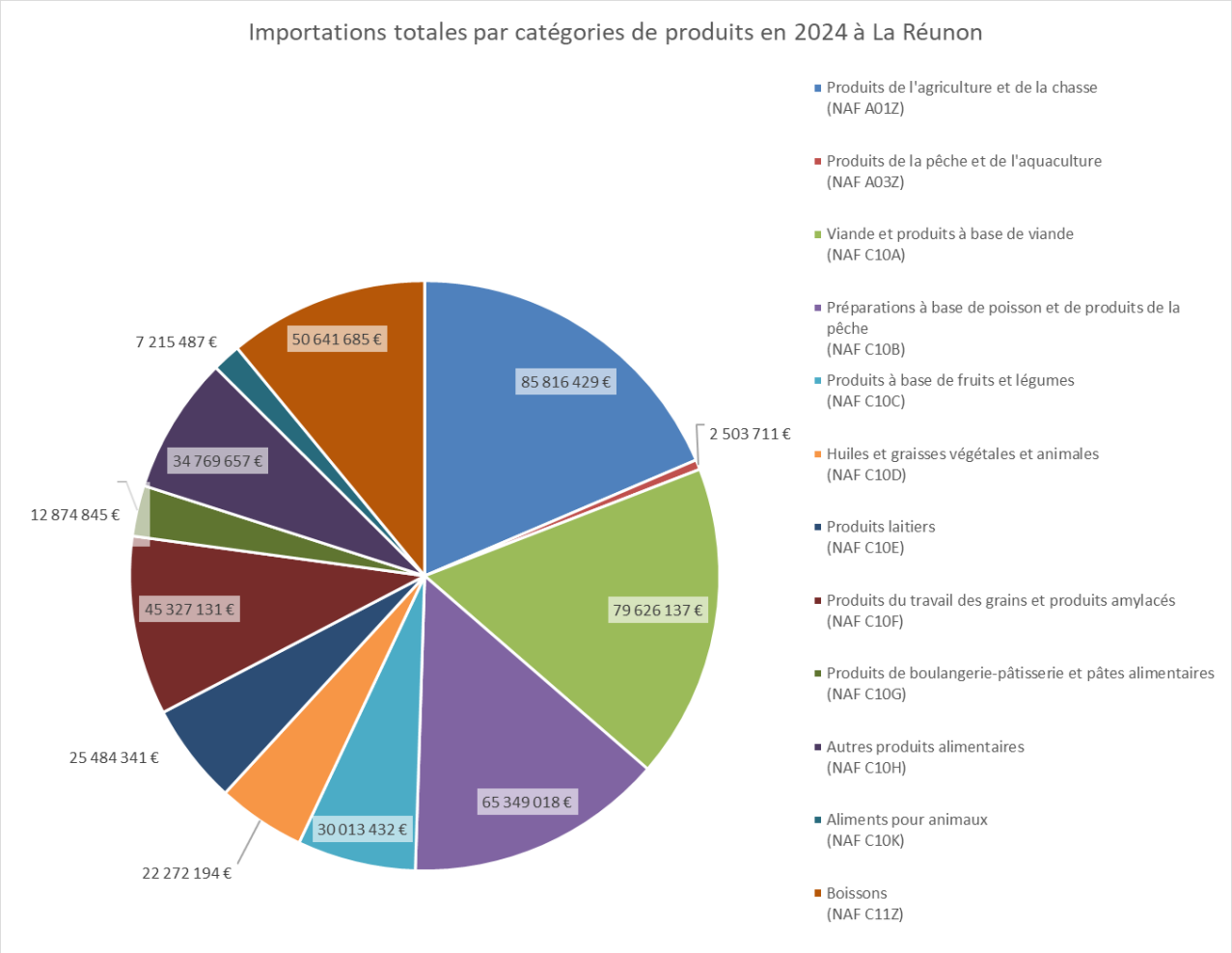

Source Douanes

Cette concentration s'observe également dans les différentes catégories de produits importés à la Réunion. Pour l'ensemble des catégories de produits, les cinq premiers pays d'origine représentent 77,9 % des importations en valeur et on atteint 92 % des importations en valeur en considérant les dix premiers pays d'importation dans chaque catégorie de produit[13].

La mission relève, plus qu'une dépendance à la France hexagonale, une forte dépendance de La Réunion aux produits issus de l'Union Européenne, à l'exception notable des produits de la pêche, des préparations à base de poisson et des produits du travail du grain (essentiellement du riz) qui viennent principalement du continent africain et de pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est.

Les taux d'autosuffisance dans les principales productions agricoles à La Réunion et les perspectives pour 2030, compte tenu de la démographie, sont indiqués dans le tableau n° 7 (voir infra).

[13] Se référer aux tableaux en annexes 11, 12, 13 et 14 pour les principales origines des produits importés à La Réunion et pour la vue d'ensemble des catégories de produits importées par pays.

En ce qui concerne les céréales, tant pour l'alimentation humaine qu'animale, la quasi-totalité de la consommation est importée.

Les chiffres des importations en 2024 à La Réunion figurent dans le tableau n°1.

Tableau n° 1 : importations alimentaires à La Réunion en 2024 (DAAF, Agreste, avril 2025)

Importations	Fruits	Légumes	Riz	Viandes
Afrique du Sud	12 800 t			
Madagascar		2 600 t		
Egypte	4 300 t			
UE continentale	4 700 t	6 500 t		33 900 t
Inde		2 000 t	10 161 t	
Chine		6 400 t		
Autres pays d'Asie		1 100 t	32 178 t	

La moitié des fruits importés à La Réunion en 2024 sont des agrumes. Suivent ensuite les pommes (22 %), les poires (8 %), le raisin (8 %) et d'autres fruits (11 %). Pour ce qui est des légumes, la principale importation concerne les oignons (46 %), puis viennent les pommes de terre (22 %), les carottes (18 %), l'ail (9 %) et d'autres légumes (6 %).

Pour ce qui est de l'alimentation animale, les données des importations en 2024 figurent dans le tableau n° 2.

Tableau n° 2 : Importations à la Réunion en 2024 pour l'alimentation animale (URCOOPA)

Produit	Origine	Volumes
Blé	Roumanie	16 260 t
Blé	France	14 525 t
Cosses Soja	Argentine	2 284 t
Maïs	France	51 079 t
Maïs	Roumanie	51 317 t
Orge	France	9 150 t
Orge	Roumanie	6 440 t
Tourteau Colza	France	3 779 t
Tourteau Colza	Roumanie	5 550 t
Tourteau Soja	Argentine	24 997 t
Tourteau Tournesol	Roumanie	15 378 t
Huiles Colza, tournesol, mélasse	Réunion	625 t
Lysine	Chine	500 t
Carbonate	Maurice	3 200 t
Sel	Inde	504 t
Sel	Madagascar	192 t
Sac 25 kg	Madagascar	1 835 000 unités

En ce qui concerne les produits de la mer, les échanges sont résumés dans le tableau n° 3 (voir infra). Le taux d'approvisionnement est d'environ 13 % et les importations viennent essentiellement en valeur de la France hexagonale (31 %), de l'Inde (15 %), du Vietnam (12 %), du Maroc (7 %) et de Madagascar (7 %).

Tableau n° 3 : volumes et valeurs de produits de la pêche débarqués à La Réunion et Mayotte en 2022 ; part des importations en valeur selon l'origine en 2016 (Ifremer 2024, DGAMPA)

	La Réunion	Mayotte
Volumes débarqués (t) 2022	2 680	1 128
Volumes importés (t) 2022	21 000	2 150
Taux d'auto-approvisionnement (%) 2022	13 %	52 %
Valeurs débarquées (k€) 2022	15 231	6 164
Valeurs importées (k€) 2022	180 000	11 500
Taux de couverture (%) 2022	8%	54%
Part des imports Origine UE (% valeur) 2024	7,7 %	0 %
Part des imports Origine COI (% valeur) 2024	14,5 %	2,2 %
Part des imports Origine Asie (% valeur) 2024	52 %	48,7 %
Part des imports Origine Afrique OI hors COI (% valeur) 2024	4,2 %	1,5 %
Part des imports Origine Maroc (% valeur) 2024	_8 %	42,8 %
Part des imports Origine Autre (% valeur) 2024	13,7 %	4,6 %

2.2.2. Importations depuis Mayotte

Le territoire mahorais, avec une surface agricole utile faible et une démographie dynamique[14], connaît un accroissement tendanciel de ses besoins alimentaires. Les productions locales (vivrières ou non) permettent de couvrir une partie substantielle des besoins en fruits[15] et légumes de la population. Pour toutes les autres catégories de produits, l'archipel est fortement dépendant des importations[16].

En 2024, le total des importations de produits agricoles et alimentaires à Mayotte a représenté 135,814 M€, un chiffre qui apparaît relativement faible à première vue au regard de la production locale limitée et de la taille de la population.

[14] Selon l'INSEE, la population mahoraise est estimée à 329 300 habitants.

[15] La production fruitière arboricole devrait toutefois être durablement amoindrie, conséquence du passage du cyclone Chido, le 14 décembre 2024. La succession événements climatiques passés a pu affecter d'autres productions à Mayotte comme à La Réunion. Voir la partie 3.1 pour les risques climatiques futurs.

[16] La mission note toutefois les efforts de structuration de certaines filières (notamment en volaille de chair et œufs) à Mayotte comme à La Réunion.

Trois facteurs permettent d'éclairer la faiblesse des importations mahoraises. En premier lieu, les produits importés à Mayotte répondent à un pouvoir d'achat moyen qui est très bas, et la valeur des produits importés est donc plus faible, par exemple, qu'à La Réunion en moyenne. Ensuite, le niveau d'auto consommation pour certaines catégories de produits (fruits et légumes mais aussi certaines protéines animales) est très significatif dans l'archipel. Enfin, les importations illégales de denrées alimentaires et de produits agricoles, venues des Comores ou de la Corne de l'Afrique et difficilement chiffrables, semblent pouvoir expliquer une partie du différentiel constaté.

On retrouve pour Mayotte des proportions en valeur identiques à celles constatées à La Réunion quant à l'origine des produits importés dans l'archipel. Ainsi que le présente le graphique ci-dessous, l'Union européenne (45 % du total) est la première origine des importations à Mayotte, suivie par l'Asie (25 %) et les pays africains (14 %)[17].

En valeur et en 2024, les catégories de produit les plus significatives[18] sont :

- Pour 37 % du total, la viande et les produits à base de viande totalisent 49,7 M€. Ce segment est largement dominé par les produits en provenance de Pologne (volailles) puisque ce pays représente à lui seul 39 % (19,3 M€) des importations en valeur de cette catégorie.
- Les produits du travail du grain (principalement du riz), représentent le deuxième poste d'importation en valeur avec près de 19 % du total (25,3 M€). Cette catégorie est dominée par un trio de pays asiatiques : Thaïlande, Vietnam et Cambodge.
- La catégorie des boissons occupe le troisième poste d'importation (12 % du total) pour près de 16,2 M€. Cette catégorie est dominée par les Emirats Arabes Unis, les Pays-Bas et l'Espagne[19].

[17] Se référer à l'annexe 8 pour les origines des importations à Mayotte par catégories de produits, en valeur en 2024.

[18] Se référer à l'annexe 9 pour les importations en valeur à Mayotte en 2024 par zone géographiques et à l'annexe 10 pour les importations par pays.

[19] La sur-représentation de la catégorie « Boissons » s'explique par la très faible disponibilité en eau au robinet sur l'ensemble de l'archipel.

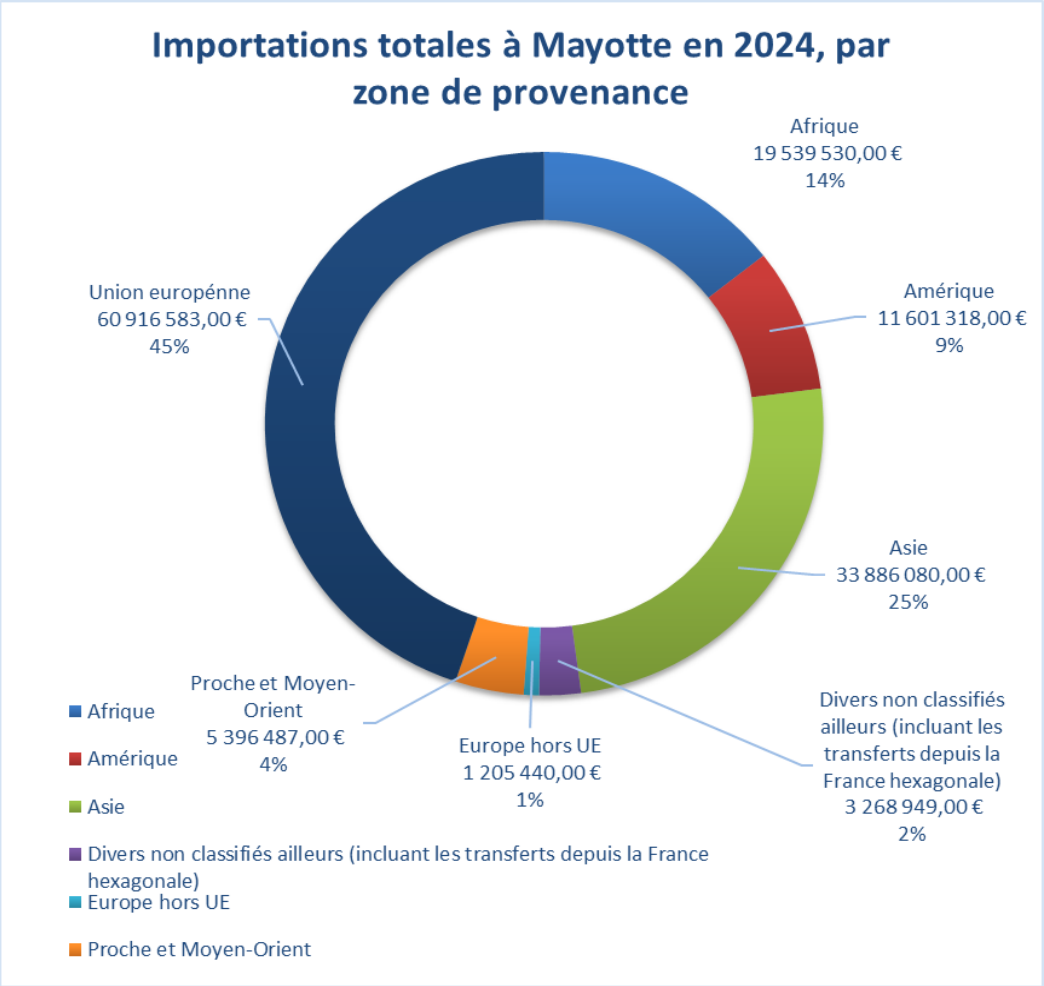

Source : Douanes

Les taux d'autosuffisance dans les principales productions agricoles à Mayotte et les perspectives pour 2030, compte tenu de la démographie, sont indiqués dans le tableau n° 8 page 22. En ce qui concerne les céréales, tant pour l'alimentation humaine qu'animale, comme à La Réunion, la quasi-totalité de la consommation est importée. Les chiffres des importations en 2021 à Mayotte figurent dans le tableau n° 4.

Tableau n° 4 : importations alimentaires à Mayotte en 2024 (DAAF, Agreste)

Origines	Fruits	Légumes	Riz	Viandes
Afrique du Sud	1 900 t			
Madagascar	380 t	2 500 t		
Egypte	1 050 t			
UE continentale	1 030 t	1 720 t		17 770 t
Inde		1 100 t		
Chine		190 t		
Autres pays d'Asie			20 266 t	
Brésil				830 t

Près de la moitié des fruits importés à Mayotte en 2022 sont des agrumes (44 %). Suivent ensuite les pommes (30 %), les poires (8 %), le raisin (4 %) et d'autres fruits (14 %). Pour ce qui est des légumes, la principale importation concerne les oignons (41 %), puis viennent le taro (17 %), les pommes de terre (16 %), d'autres légumes (15 %) et des surgelés (11 %). Pour ce qui est de l'alimentation animale, l'origine des importations figure dans le tableau n° 5.

Tableau n° 5 : importations à Mayotte en 2024 pour l'alimentation animale (source Ekwali).

	VOLUME ANNUEL EN TONNES	PRINCIPALES ORIGINES
Maïs	7 150	MER NOIRE
Tourteau de Soja 46,5%	2 080	FRANCE
Tourteau de tournesol HI PRO	1 430	MER NOIRE
Son de blé	1 430	MAURICE
Luzerne	260	ESPAGNE
Carbonate de calcium	520	TUNISIE
Phosphate Monocalcique (MCP)	13	TUNISIE
Bicarbonate de sodium	26	FRANCE
Sel	26	MADAGASCAR
L-Lysine 78	13	FRANCE
Dl-Methionine	13	FRANCE
Prémix	39	FRANCE

En ce qui concerne les produits de la mer, les échanges sont résumés dans le tableau n° 3 (voir supra). Le taux d'approvisionnement est d'environ 52 % et les importations en valeur proviennent essentiellement de la Chine (37 %), du Maroc (32 %), de la France hexagonale (9 %), de la Nouvelle-Zélande (9 %) et de l'Inde (5 %).

2.2.3. Exportations depuis les territoires français de l'Océan Indien

2.2.3.1. Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)

La principale pêche en valeur (110 à 120 M€ par an) dans les TAAF est constituée de la légine australe (*Dissostichus eleginoides*) dont les totaux admissibles de captures et les quotas sont régulés par l'administration et la CCAMLR (Convention on the Conservation of Antarctic Marine Living Resources). En 2024, 5 020 tonnes de légine ont été pêchées à Kerguelen et 930 tonnes à Crozet.

La pêche à la langouste se pratique dans les eaux de Saint-Paul et d'Amsterdam (441 tonnes en 2024). Les destinations des produits sont résumées dans le tableau ci-après.

Tableau n° 6 : destination en valeur de la légine et du homard pêchés dans les TAAF (TAAF)

	Légine (M€)			Langouste (M€)		
	2022	**2023**	**2024**	**2022**	**2023**	**2024**
Chine	43,1 (36 %)	67,1 (60 %)	54,1 (50 %)	2,8 (33 %)	2 (22 %)	1,3 (13 %)
Corée	5 (4 %)	3,5 (3 %)			0,3 (3 %)	
Japon				3,2 (37 %)	4,6 (50 %)	4,8 (47 %)
Etats-Unis	46,8 (40 %)	26,2 (23 %)	33,4 (31 %)			
UE contin.	3,5 (3 %)		2,7 (3 %)	0,5 (6 %)		0,3 (3 %)
Réunion	4,1 (3 %)	4 (4 %)	7,1 (7 %)	1,8 (21 %)	1,5 (16 %)	0,8 (8 %)
Autres	15,9	11	11,3	0,3	0,7	2,8 (dont 2,7 Taïwan)
TOTAL	118,4	111,8	108,6	8,6	9,1	10

Les expéditions de la pêche des TAAF dans la zone océan indien ne sont pas nulles mais restent limitées, la valeur ajoutée principale venant des marchés de l'Est de l'Asie et des Etats-Unis. Néanmoins, un potentiel existe vers le Moyen-Orient (Dubaï, Qatar) pour les restaurants haut de gamme. A noter une forte progression en valeur des commercialisations à La Réunion (8,2 M€ sur 2024-2025 contre 4,4 M€ sur 2023-2024).

Par ailleurs des grands pélagiques (thonidés, marlin, espadon) sont pêchés dans les eaux des îles éparses (environ 12 300 tonnes en 2024), essentiellement par des senneurs et auxiliaires français, italiens, espagnols et seychellois qui débarquent leurs produits aux Seychelles pour transformation, mais aussi par des palangriers réunionnais. 45 licences ont été accordées en 2024 contre seulement 3 en 2023 en raison de la reconduite tardive de l'APPD UE-Madagascar, la non accessibilité temporaire de la ZEE malgache ayant rendu moins intéressante l'accès à la ZEE des îles éparses. A noter que le tribunal administratif de Saint-Denis a donné suite en 1ère instance, et confirmation en appel, à une demande d'un navire comorien contrôlé dans la ZEE des Glorieuses qui considérait non valide le décret 1978-546 du 3 février 1978 délimitant la ZEE des îles éparses.

Le marché de la légine est sous le coup de diverses menaces : parité euro-dollar, contexte géopolitique potentiellement instable avec la Chine et les Etats-Unis, vieillissement des navires. La Commission européenne porte des positions contradictoires en refusant d'une part l'accès au FEAMP pour la pêcherie des TAAF au motif qu'elle est située dans un PTOM (donc hors UE), tout en considérant, d'autre part, qu'une aide sous forme de défiscalisation au renouvellement des navires pêchant dans les eaux des TAAF, mais appartenant à des armateurs dont le siège est à La Réunion (RUP), ne serait pas conforme au régime des aides d'Etat de l'Union Européenne.

2.2.3.2. Exportations de produits agricoles

A La Réunion, sur une production de fruits annuelle estimée à 41 000 tonnes, environ 2 000 tonnes sont exportées (ananas, letchis, mangues, fruits de la passion) mais vers l'Europe continentale. A Mayotte, les exportations restent marginales (vanille, ylang-ylang).

2.2.4. Principaux besoins agricoles et alimentaires à couvrir en priorité via des échanges régionaux

Pour chacun de ces territoires des stratégies de souveraineté alimentaire ont été coconstruites par les acteurs (Etat, collectivités, représentants des filières agricoles)[20] et prévoient d'atteindre des objectifs de production à même d'améliorer la couverture des besoins de la consommation alimentaire locale. La mission s'appuie donc sur ces travaux consensuels pour estimer les besoins futurs restant à couvrir en compléments des productions locales. Comme l'illustrent les tableaux ci-dessous, les quantités à importer resteront à un niveau élevé dans les filières animales et en fruits et légumes.

Tableau n° 7 : Production (en tonnes) et taux de couverture (TC) de la consommation à La Réunion (en 2020 et objectif cible en 2030) (Mission, DAAF 974, Douanes et Agreste)

Produit	2020 (t)	2030 (t)	TC 2020 (%)	TC 2030 (%)	Besoin minimal restant à couvrir en 2030 (t)
Canne	1 526 082	1 900 000	100%	100%	0
Légumes	60 400	70 000	68%	77%	20 909
Fruits	39 800	47 000	67%	76%	14 842
Bovins	1 809	2 120	21%	24%	6 713
Porcins	11 675	12 200	36%	36%	21 689
Volailles	19 926	24 100	40%	47%	27 177
Lait	17 200	20 500	17%	20%	82 000
Œufs (en millions)	130	175	98%	100%	0

Tableau n° 8 : Production (en tonnes) et taux de couverture (TC) de la consommation à Mayotte (en 2020 et objectif cible en 2030) (Mission, DAAF 976, Douanes et Agreste)

Produit	2020 (t)	2030 (t)	TC 2020 (%)	TC 2030 (%)	Besoin minimal restant à couvrir en 2030 (t)
Légumes	48 000	60 000	90%	100%	0
Fruits	10 000	17 200	73%	100%	0
Bovins et petits ruminants	500	500	8%	8%	5 750
Volailles	200	2 000	1%	10%	18 000
Œufs (en millions)	20	30	90%	100%	0

[20] https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/plan-de-souverainete-alimentaire-psa-de-mayotte-a596.html [consulté le 20 novembre 2025] https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/signature-du-plan-de-souverainete-alimentaire-le-10-octobre-2023-daaf-reunion-a3405.html [consulté le 20 novembre 2025]

Ces éléments donnent une vision macroscopique qui révèle un besoin important de couverture de grandes catégories de produits à court et moyen termes sans risque avéré de concurrencer les productions locales.

En recoupant ces éléments sur les besoins futurs avec les importations par produits[21] réalisées en 2024, on peut déduire une typologie des produits qui seront vraisemblablement recherchés à l'importation dans les années à venir.

En volume, parmi les produits les plus importés on retrouve des viandes (porcine, bovine, ovine, caprine et de volailles) surgelées ou réfrigérées, des légumes surgelés, des fruits frais (agrumes, pommes, poires, raisins, abricots, pêches), des légumes et fruits en conserves, des tubercules (oignons, pommes de terre), des légumes frais (carottes, navets, tomates, choux), le lait longue conservation. C'est par conséquent parmi ces typologies de produits que des approvisionnements régionaux doivent être recherchés.

Par ailleurs, l'accroissement de la production de viande de volaille et d'œufs a comme corolaire une augmentation – substantielle compte-tenu des objectifs – d'importation de l'alimentation pour animaux d'élevage (provende), la culture de céréales étant quasiment inexistante sur les territoires mahorais comme réunionnais. Les importations de blé ressortent d'ailleurs fortement des statistiques[22].

Enfin, à Mayotte, l'impact du cyclone Chido (14 décembre 2024) a été majeur sur la plupart des cultures de l'archipel, notamment sur les arbres fruitiers[23] pour lesquels il faudra attendre 3 à 15 ans avant un retour au niveau de production antérieur. Dans une moindre mesure, il en va de même pour certaines productions réunionnaises affectées par le passage du cyclone Garance (28 février 2025). Ces deux phénomènes récents ainsi que les effets des sécheresses répétées pourraient limiter la capacité de ces territoires à atteindre les objectifs cibles, renforçant d'autant les besoins en approvisionnements extraterritoriaux.

2.2.5. Les accords de pêche

L'UE négocie des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) avec plusieurs États côtiers. Ces accords permettent aux flottes européennes (principalement espagnoles, françaises, portugaises) d'accéder aux zones de pêche en échange de compensations financières et d'un soutien au développement local.

[21] En nomenclature SH4, les données utilisées par la mission sont en annexes 14 et 15, les données exhaustives sont disponibles au lien suivant : https://lekiosque.finances.gouv.fr/site_fr/regions/region_DOM.asp [consulté le 21 novembre 2025]

[22] Se référer aux annexes 8 et 11.

[23] Notamment des manguiers, citronniers, oranger, mandariniers, fruits à pain, jacquiers, corossols, avocatiers, cocotiers.

Les accords actifs (ou récents) en 2025 sont les suivants :

- Madagascar **:**
  - APPD UE-Madagascar depuis 1986 (renouvelé en 2023 pour 4 ans).
  - Compensation : ~1,8 millions d'euros/an
  - Navires autorisés : Principalement thoniers senneurs et palangriers (ciblant thon, espadon).
  - Zones : Eaux malgaches (hors 12 miles côtiers).

- Maurice :
  - APPD UE-Maurice depuis 1989 (renouvelé en 2022 pour 4 ans).
  - Compensation : 725 k€/an
  - Focus : permet à des navires de pêche européens (dont français) d'accéder aux eaux mauriciennes en échange d'une compensation financière et d'une coopération en matière de gestion durable des ressources halieutiques. Il s'agit surtout d'une pêche thonière (senneurs et canneurs).

- Seychelles :
  - APPD UE-Seychelles (renouvelé en 2020 pour 6 ans, valide jusqu'en 2026).
  - Compensation : ~5,3 millions d'euros/an.
  - Focus : similaire à l'accord avec Maurice, il permet aux navires européens de pêcher dans les eaux seychelloises, notamment pour le thon.
  - Particularité : intègre des clauses strictes contre la pêche INN (illégale, non déclarée, non réglementée).

- Comores :
  - APPD UE-Comores depuis 1988 (dernier accord signé en 2013, dénoncé en 2017 pour non respect de la lutte contre la pêche INN).
  - Compensation : 600 k€/an.
  - Objectifs : Développement de la pêche artisanale locale en permettant aux pêcheurs réunionnais d'accéder aux eaux comoriennes sous certaines conditions, notamment pour la pêche artisanale.

- Eaux de Mayotte
  - Les petits pêcheurs mahorais (artisanaux) ont un accès privilégié aux 12 milles nautiques (eaux territoriales)
  - Les navires français ou européens peuvent opérer dans la ZEE (12–200 milles) sous réserve d'obtenir une licence délivrée par la France (via la Direction des Affaires Maritimes de Mayotte) et sous réserve de respecter certains quotas.

Ces accords posent différents types de problèmes :

- L'Océan Indien est une zone critique pour la pêche illégale (pêche INN), notamment par des navires chinois, taïwanais ou sud-coréens.
- Conflits avec les pêcheurs locaux : Les accords avec l'UE sont parfois critiqués pour favoriser les flottes industrielles au détriment des pêcheurs artisanaux (ex. : tensions à Madagascar, critiques des pêcheurs réunionnais et mahorais à qui l'Union européenne fait des difficultés pour autoriser le renouvellement des flottes de pêche).
- Impact du changement climatique : Les accords intègrent de plus en plus des clauses sur la résilience des stocks (ex. : adaptation des quotas en fonction des données scientifiques).

3. DIAGNOSTICS

3.1. Des zones exposées aux conséquences du changement climatique et zones de conflits interétatiques et internes

3.1.1. Zone de risques climatiques

Le 6ème rapport du GIEC (2021-2023) fait état des risques encourus par les pays de l'océan indien liés au changement climatique :

- Cyclones plus intenses et fréquents ;
- Sécheresses prolongées ;
- Montée du niveau de la mer ;
- Vagues de chaleur et blanchiment des coraux ;
- Acidification des océans représentant des menaces notamment pour le secteur de la pêche.

Le 14 décembre 2024, Mayotte a été touchée par le cyclone Chido, d'une intensité exceptionnelle pour l'archipel, qui a détruit la totalité de la production agricole et endommagé la plupart des habitations. Madagascar a connu une famine liée à la sécheresse en 2021-2022, aggravée par le phénomène La Niña. Les cyclones Ditwah et Senyar ont ravagé l'Asie du sud-est fin 2025.

A La Réunion et à Mayotte, le retrait de l'autorisation des produits phytosanitaires sans solutions alternatives menace la survie des cultures dans des zones intertropicales où les ravageurs sont particulièrement virulents. Le déploiement des pratiques agroécologiques ou de cultures résistantes aux maladies ou à la sécheresse est donc une nécessité.

3.1.2. Tensions politiques et géopolitiques

Les pays de l'Océan Indien sont menacés par des tensions politiques (élections controversées aux Comores et à Madagascar respectivement en 2024 et 2023, récent coup d'état à Madagascar en 2025), ethniques (Sri Lanka), risques terroristes et piraterie (Yémen, Somalie, Mozambique) et religieux (Inde). Des puissances cherchent à y étendre leur influence (Chine, Etats-Unis, Russie, Turquie) voire leur emprise territoriale.

Ces tensions sont à l'origine de perturbations majeures sur le trafic maritime qui ont conduit beaucoup d'armateurs à éviter le détroit de Bab-al-Mandeb (débouché du canal de Suez) et retrouver la voie du cap de Bonne espérance et du Canal du Mozambique. Ces tensions et instabilités aux répercussions régionales voire mondiales freinent les investisseurs qui craignent pour la sécurisation de leurs éventuels investissements.

3.2. Un important potentiel de développement des relations commerciales régionales, malgré les défis à relever

3.2.1. D'importants gisements potentiels pour couvrir les besoins alimentaires des territoires français de l'Océan Indien

La mission considère en premier lieu que la France dispose de nombreux atouts pour développer ou renforcer des liens économiques avec des pays d'intérêt pour couvrir les besoins en approvisionnements agricoles et alimentaires de La Réunion et Mayotte.

La France entretient d'étroites relations diplomatiques avec la plupart des pays considérés et a parfois déjà conclu des accords-cadres ou convenu des partenariats dans les domaines agricoles, alimentaires, sanitaires, de la recherche (y compris agronomique) et de l'enseignement. Plusieurs de ces accords donnent lieu à tacite reconduction depuis leur conclusion ou sont en vigueur, d'autres devraient être « réactivés »[24]. Elle peut utiliser en outre son dense réseau diplomatique au profit de partenaires qui souhaiteraient développer leur propre réseau et qui seraient, par ailleurs, susceptibles de fournir des produits ou services utiles à nos territoires de l'Océan Indien, dans une logique de bons offices commerciaux.

Ensuite, un certain nombre d'entreprises françaises[25], sont également présentes dans les pays africains et asiatiques considérés par la mission. Elles peuvent constituer d'intéressants points d'appui pour répondre aux exigences sanitaires de nos territoires, pour leur bonne connaissance des acteurs locaux mais aussi pour les relations économiques qu'elles ont pu nouer par ailleurs avec des importateurs ou distributeurs présents à Mayotte et à La Réunion.

Ces groupes agricoles et agroalimentaires français (Danone, Bonduelle, InVivo, Agrial, Maïsadour, Lactalis, etc.) sont présents via des filiales, *joint-ventures* et partenariats dans la plupart des pays considérés par la mission, en Afrique comme en Asie. Ils bénéficient d'expertises utiles pour développer des projets d'importation vers La Réunion et Mayotte dans des secteurs d'intérêt comme les fruits et légumes (notamment à Madagascar, au Kenya), les céréales (en Éthiopie, en Tanzanie), le lait (Kenya, Afrique du Sud, Ouganda) et la viande (Afrique du Sud, Botswana).

En second lieu, les pays des zones ciblées par la mission produisent une grande variété de produits agricoles et alimentaires[26] dont nos territoires de l'Océan Indien ont besoin pour compléter les productions locales. Ainsi, l'Afrique du Sud, la Namibie, la Tanzanie et le Botswana sont des producteurs de viande bovine disposant d'établissements agréés pour l'exportation vers l'Union européenne[27].

---

[24] Accords-cadres, accords de partenariats, etc. Un certain nombre d'accords pourraient être redynamisés et précisés en fonction des axes prioritaires identifiés par la mission (se référer au 4. Du présent rapport)

[25] • Notamment Bonduelle, Compagnie fruitière, Danone, InVivo, Lactalis, Maïsadour, Savencia.

[26] Voir les annexe 17 et 18 qui présentent les principales productions et exportations d'intérêt pour nos territoires dans les pays considérés.

[27] Les établissements agréés à l'export vers l'Union européenne et présents dans les pays de la zone d'intérêt de la mission ont été recensés en annexe 16.

D'importants pays sont producteurs de céréales ou de légumineuses (Afrique du Sud, Mozambique, Ethiopie) ou de soja (Inde, Malawi, Zambie) et pourraient contribuer à alimenter les provendiers des deux territoires français. Des productions maraichères sont d'ores et déjà exportées depuis le Kenya ou Madagascar, où des gisements de productions existent, ainsi qu'en Ethiopie ou en Inde. Des fruits tropicaux ou non sont cultivés à Madagascar, au Vietnam, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, ces deux derniers Etats produisant par ailleurs d'importants volumes d'agrumes. Du lait et des produits laitiers sont produits en quantités significatives en Afrique du Sud, en Ethiopie, au Kenya et en Inde.

La mission a relevé dans chacun de ces pays des écarts plus ou moins importants dans les modes de production par rapport aux normes européennes. Elle considère toutefois que la présence d'entreprises françaises ou européennes dans ces pays et qui exportent vers l'Europe continentale est un indice de la faisabilité de développer des productions ou d'en augmenter les volumes en répondant aux exigences sanitaires (voir ci-après 3.2.2.)

3.2.2. Des défis sanitaires à relever

Les normes sanitaires constituent un frein majeur aux échanges de produits alimentaires dans la zone. Il faut concilier d'une part la volonté de faire appel à des produits régionaux, aux normes non européennes, plutôt que des produits venant de zones très éloignées et, d'autre part, la nécessité de ne pas dégrader la santé des consommateurs, la santé animale et la santé des végétaux.

En ce qui concerne la **santé du consommateur**, les normes alimentaires sont celles de l'UE pour La Réunion et Mayotte et il en est de même pour la **protection de la santé animale**. Ainsi les établissements situés dans les pays tiers et souhaitant exporter vers La Réunion et Mayotte doivent figurer sur une liste établie par la Commission européenne. Ces listes sont alors publiques et établies par Pays et par type de denrées alimentaires :

https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/listing/establishment/publication/index#!/search.

On peut constater que dans la zone, en novembre 2025, aucun pays ne dispose d'établissements agréés pour exporter des denrées animales vers la Réunion et Mayotte, à l'exception des produits de la pêche et du miel. Dans un environnement à peine plus éloigné, le Botswana et la Namibie ont des établissements agréés pour exporter de la viande bovine vers l'Union Européenne et donc vers La Réunion et Mayotte.

En ce qui concerne la **protection de la santé végétale**, c'est-à-dire veiller à ce qu'une maladie végétale ne soit pas introduite à La Réunion ou Mayotte, la réglementation est nationale et édictée sous la forme de l'arrêté interministériel du 3 septembre 1990 relatif au contrôle sanitaire des végétaux et produits végétaux, de l'arrêté du 31 juillet 2000 établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire et par des arrêtés préfectoraux pris après avis de la DGAL et de l'ANSES :

- pour La Réunion : https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/conditions-requises-pour-importer-des-vegetaux-a-la-reunion-a-compter-du-14-a3881.html ;

- pour Mayotte : https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/importation-des-vegetaux-aout-2025-a733.html

Toute personne porteuse d'un projet d'échange commercial de végétaux doit impérativement s'assurer auprès des services phytosanitaires compétents du pays destinataire des conditions à remplir afin de de ne pas se lancer dans une entreprise qui s'avérerait infaisable.

La volonté de la Commission de l'océan indien de constituer un espace régional sanitaire supranational pour faciliter les échanges alimentaires dans la zone, un peu à l'instar de l'Union Européenne, n'a pour l'instant eu aucune application concrète. A noter la possibilité de travailler avec l'organisation phytosanitaire régionale existante (le Conseil Phytosanitaire Interafricain[28]) afin d'aborder les difficultés sanitaires d'échanges de produits végétaux au sein des pays de la Commission de l'océan indien, en constituant par exemple un groupe de travail dédié. Cette démarche serait réaliste pour aborder les problèmes spécifiques aux pays de la COI, dans la mesure où elle s'appuierait sur une organisation déjà existante sans avoir à lancer une démarche contraignante et possiblement longue de création d'une organisation phytosanitaire dédiée à la COI.

> **R1.** Au sein du Conseil Phytosanitaire Interafricain, la France pourrait proposer la constitution d'un groupe de travail visant à traiter les obstacles sanitaires freinant les échanges de produits végétaux entre les territoires membres de la Commission de l'Océan Indien.

3.2.3. Des obstacles à dépasser

La croissance économique du continent africain constitue un atout majeur pour attirer les investisseurs étrangers. En particulier, la demande en produits alimentaires connaît une croissance extrêmement dynamique (supérieure à 3 % en moyenne sur les 5 dernières années)[29]. Les Etats se mobilisent pour renforcer leur souveraineté alimentaire via un accroissement de leurs productions, de leur transformation et de leur distribution. Les Etats cherchent à limiter leur dépendance aux importations et la réduction de l'insécurité alimentaire par l'accroissement de productions locales. Pour cela, les investissements d'acteurs privés sont essentiels, en complément des bailleurs, et ne peuvent se limiter aux entreprises nationales, qui parfois ne disposent pas de moyens financiers ou d'ingénierie suffisants pour porter les investissements pertinents[30].

Les investissements étrangers dans les secteurs agricoles et alimentaires en Afrique de l'Est et, dans une moindre mesure, en Afrique australe et en Asie du Sud et du Sud-Est sont entravés du fait de problème de gouvernance dans la majeure partie des Etats ciblés.

---

[28] https://www.ippc.int/en/ippc-community/regional-plant-protection-organizations/interafricanphytosanitarycouncil/

[29] Cardell, L., Zereyesus, Y. A., Ajewole, K., Farris, J., Johnson, M. E., Lin, J., Valdes, C., & Zeng, W. (2024). International food security assessment, 2024–34 (GFA-35). U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

[30] « Rapport Cian 2025 - Les entreprises internationales en Afrique », Conseil français des Investisseurs en Afrique, 2025.

La mission relève à titre principal les questions liées à la sécurisation des investissements (droit économique, foncier, propriété), au risque de corruption, à l'accès aux dispositifs publics d'accompagnement économique et à la localisation des investissement, sujets au népotisme.

Plus particulièrement, la question des moyens de fonctionnement des administrations en charge des questions sanitaires et de sécurité alimentaire constitue un obstacle à l'exportation des denrées produites ou tout simplement à la garantie de leur qualité pour le marché domestique. Cela explique aussi en partie la faiblesse des investissements dans l'industrie agroalimentaire et dans les produits carnés destinés à l'exportation.

Par ailleurs, la difficulté de la mise en œuvre des accords politiques de coopération est en partie liée au mode de fonctionnement en silo des Etats et des bailleurs de fonds. Les institutions internationales locales (IORA, COI) manquent de bras armés pour travailler à la déclinaison des annonces politiques.

3.3. De nombreuses interventions de la France en APD et des bailleurs internationaux

3.3.1. Contributions françaises à l'aide publique au développement

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères dispose d'une direction générale de la mondialisation qui contribue à élaborer et décliner l'Initiative française pour la sécurité alimentaire et la nutrition (IFSAN) et qui finance l'aide alimentaire aux populations en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle sévère. L'IFSAN a été dotée de 182 M€ en 2024 et de 120 M€ en 2025. Par exemple en 2025, 1 M€ ont été apportés au Kenya, 3 M€ à Madagascar et 2 M€ au Mozambique.

Parallèlement, le MEAE, au travers de son service territorialement compétent, travaille en lien avec l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone de l'océan indien. Ce service a une forte activité de suivi des français présents dans la zone (40 000 à Madagascar et 20 000 à Maurice) et d'intégration de Mayotte et de La Réunion dans leur environnement régional. A noter le plan de développement France-Comores de 2019 doté de 150 M€, dont un des objectifs était de tenter de freiner la forte immigration illégale entre les Comores et Mayotte. L'évaluation de ce plan est en cours et le soutien actuel est de 20-25 M€ par an tous domaines confondus. A Madagascar, le soutien est d'environ 60 M€ par an.

L'agence française de développement (AFD) est le principal bras armé de la France pour le financement de l'APD. La stratégie d'action agricole comporte 4 grands objectifs : l'augmentation durable de la production dans les pays, la transition agroécologique et la résilience face au changement climatique, le soutien aux exploitations agricoles et familiales et l'inscription dans des dynamiques territoriales. 66 projets dans la zone de l'océan indien ont été portés par l'AFD pour un soutien total de 392 M€, au travers de subventions, de prêts ou de garanties.

Enfin de nombreuses associations travaillent dans le domaine du développement rural et sont présentes dans la zone. Elles sont regroupées au sein du groupe initiatives[31]. Citons par exemple :

- Agrisud internationale qui travaille pour le développement de très petites exploitations et entreprises agricoles familiales et agro-écologiques et qui est présent à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles, au Laos, au Cambodge et au Vietnam ;
- Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) présent à Madagascar, 40 agents techniques, 1 M€ de financement par an, membre du groupe de travail sur l'agroécologie avec Agrisud et le Gret ;
- Le GRET a des actions qui vont au-delà de l'appui au développement agricole en travaillant à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables ; le GRET opère à Madagascar, au Cambodge, au Laos, au Vietnam et au Myanmar ; l'association dispose d'un budget annuel de 46 M€ (AFD, MEAE, UE, fonds privés…) ; citons le projet Afafi dans le sud de Madagascar pour renforcer la résilience des populations face au changement climatique et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux.

France vétérinaire international, basé à l'Ecole nationale des services vétérinaires (VetagroSup) de Marcy l'étoile, a participé au projet SANOI (2020-2025) financé par l'UE (16 M€) pour le jumelage avec les services sanitaires de Madagascar mais aussi à des actions d'amélioration des mesures de biosécurité dans les élevages de volailles en Ethiopie (2021-2023, programme YEDODE, soutien de 630 k€) ou programme BIG[32] pour les élevages de porcs aux Cambodge, Laos, Vietnam et Philippines afin de contrôler l'expansion de la peste porcine africaine de janvier 2022 à mars 2025 (soutien de 1,6 M€ du MEAE via le fonds FSPI : fonds de solidarité pour les projets innovants et du fonds STDF : *Standards and Trade Development Facility*).

En ce qui concerne la recherche agronomique, le projet TSARA (Transforming Food Systems and Agriculture through Research in Partnership with Africa) est une initiative lancée en 2022 visant à promouvoir des systèmes agricoles durables au sein d'un réseau constitué de 36 membres issus de 17 pays africains et français dont le CIRAD, l'INRAE et Agroparistech, incluant l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Kenya et Madagascar (https://initiative-tsara.org/). Ce partenariat de recherche et de formation bénéficie depuis 2022 tous les ans d'un appel à manifestation d'intérêt de l'INRAE avec 51 projets retenus entre 2022 et 2025 pour un montant total hors mobilité de 1,3 M€. Les Comores pourraient y être invitées.

En ce qui concerne l'enseignement agricole, il convient de citer le Réseau des Établissements Agricoles Professionnels de l'Afrique Australe et Océan Indien (REAP). Créé en 2012 en Afrique du Sud à l'initiative des deux établissements d'enseignement agricole de La Réunion avec le soutien de la région Réunion, ce réseau est aujourd'hui constitué de 94 établissements de formation agricole dans 9 territoires : Madagascar, Afrique du Sud, Mozambique, Comores, Seychelles, Maurice,

[31] http://www.groupe-initiatives.org/

[32] BIG : **B**iosecurity in p**IG** production

Rodrigues, Mayotte et La Réunion. Désormais soutenu par les fonds Interreg, le réseau est actif et permet des échanges de bonnes pratiques ; il convient de continuer à le soutenir.

3.3.2. Contributions des principaux bailleurs multilatéraux

La mission a fait le choix de limiter l'évocation des bailleurs à ceux qui impliquent la France, étant supposé que celle-ci peut influer sur les orientations qu'ils prennent.

Pour ce qui est de la recherche agronomique, de nombreuses actions de bailleurs visent à promouvoir les pratiques agroécologiques en permettant une meilleure résilience face au changement climatique : adaptation des itinéraires techniques peu consommateurs d'intrants, diffusion de nouvelles variétés plus résistantes à la sécheresse, pratiques culturales visant à résister aux aléas climatiques et à sécuriser les récoltes.

3.3.2.1. Les financements européens

La Plateforme Régionale en Recherche Agronomique pour le Développement dans l'océan Indien - PRéRAD-OI - fédère depuis 2014, sous l'égide du CIRAD, les principales institutions publiques, les principaux organismes de recherche, les principaux établissements d'enseignement supérieur et de formation agricole et les instituts techniques en charge du transfert, présents dans les cinq pays membres de la COI[33]. Elle est structurée autour de 5 thématiques : penser l'adaptation des systèmes d'élevage de ruminants aux changements environnementaux et socio-économiques (réseau ARChE_Net et projet ECLIPSE) ; préserver la biodiversité et valoriser les ressources génétiques végétales pour une agriculture durable (projet GERMINATION) ; améliorer la qualité des produits alimentaires (réseau QualiREG et projet Qualinnov) ; améliorer la prévention et le contrôle des maladies infectieuses animales et humaines à travers une approche « une seule santé », (dispositif partenarial « One Health OI » et projet TROI) ; accroître la protection des végétaux et des cultures en travaillant des approches d'épidémio-surveillance et des solutions de lutte dite biologique (réseaux de Protection des Végétaux « Biocontrôle-OI » et projet EPIBIO).

Parmi les programmes européens, Interreg soutient depuis 1989 la coopération entre les territoires de l'Union Européenne et leurs voisins. Les grandes orientations et la sélection des projets relèvent des autorités de gestion que sont le Conseil régional de La Réunion et le Conseil Départemental de Mayotte (depuis 2021). Les principaux financements dans la zone de l'Océan Indien ces dernières années sont résumés dans le tableau suivant :

[33] Madagascar, Maurice, La Réunion - France, les Seychelles et l'Union des Comores

Tableau n° 9 : principaux financements européens Interreg et FED dans l'océan indien de 2015 à 2025 (CIRAD)

Instrument	Projet	Période	Montant	Dont UE
INTERREG	PRERAD-OI	2015-2022	847 338 €	720 237 €
INTERREG	EPIBIO	2015-2022	1 685 256 €	1 432 467 €
INTERREG	TROI	2015-2022	2 780 726 €	2 363 532 €
INTERREG	GERMINATION	2015-2022	837 307 €	711 711 €
INTERREG	QUALINNOV	2015-2022	1 495 712 €	1 271 355 €
INTERREG	ECLIPSE	2015-2022	1 538 869 €	1 308 039 €
INTERREG	PRERAD-OI	2023-2026	1 392 653 €	947 004 €
INTERREG	EPIBIO	2023-2026	1 356 955 €	922 730 €
INTERREG	PRE-RISK	2023-2026	1 863 301 €	1 267 044 €
INTERREG	GERMINATION	2023-2026	598 357 €	406 883 €
INTERREG	ITALIK	2023-2026	999 079 €	679 374 €
INTERREG	CLIMIT	2023-2026	756 877 €	514 677 €
INTERREG	G'OPTIMIZ	2023-2026	911 574 €	619 870 €
FED	FOODSEC	2021-2025	2 310 932 €	1 953 000 €
FED	APTAE	2023-2025	573 225 €	500 000 €
TOTAL			19 948 161 €	15 617 923 €

La Commission européenne apporte également un soutien via la Direction générale des partenariats internationaux (ex DG DEVCO). Le projet DeSIRA+ OI vise à favoriser la mise à l'échelle d'innovations agroécologiques dans l'Océan Indien occidental, en soutien aux transitions agricoles et alimentaires, résilientes et adaptées aux évolutions climatiques. Sa convention constitutive a été signée en juin 2025 pour 5 ans avec un financement de 5 M€ de l'UE complété par un financement de 2 M€ de l'AFD et une maîtrise d'ouvrage confiée au CIRAD.

Précédemment l'UE avait financé le projet SANOI via le 11ème FED visant à lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans l'océan indien en promouvant des pratiques agroécologiques. Le financement de 16 M€ sur 5 ans a été clôturé en février 2025 après avoir soutenu 13 projets dans les pays membres de la Commission de l'océan indien. Il a inclus le programme de jumelage avec les autorités sanitaires malgaches piloté par le MAASA en partenariat avec l'Italie. Citons en exemple le projet Food-Sec Semence qui a permis de relancer les filières de production de semences certifiées adaptées aux conditions agroécologiques locales. À Madagascar, la production de semences de maïs est ainsi passée de 7 kg en 2022 à 30 tonnes distribuées à travers le pays. Des variétés de haricots et de pommes de terre ont également été multipliées dans des conditions sanitaires strictes, assurant une production homogène et exempte de maladies

Désormais la DG INTPA souhaite intervenir sur un soutien aux filières dans leur globalité (Global Gateway) sous forme de micro-prêts via l'AFD qui prêtera aux banques locales de développement. Elle espère ainsi une meilleure efficacité que les subventions directes. Ainsi, l'UE a alloué 41 M€ de subventions au partenariat avec l'Union des Comores sur la période 2021-2024 dans le cadre du

« Plan Comores Emergent 2020-2030 », notamment pour encourager des modes de consommation locaux, durables, améliorer la chaîne de valeur de la pêche et renforcer la sécurité maritime.

3.3.2.2. Les financements internationaux

Le Centre for Coordination of Agricultural Research and Development for Southern Africa (CCARDESA) est un organe de la Southern African Development Community (SADC) composé de 16 pays africains dont Madagascar, Maurice, les Seychelles, créé en 2010 dans le but de coordonner la recherche et le développement agricole dans la région. Dans son dernier rapport annuel (2023), il fait état de financements pour des projets à hauteur de 12 M€ de la part de la Banque mondiale, sur la période 2019-2029, du FIDA pour 5,3 M€ sur 2019-2024 et de l'Union européenne pour 400 k€ sur 2021-2023.

De nombreux autres bailleurs interviennent dans la zone Océan Indien (parties africaine et asiatique) en soutien à des projets agricoles et alimentaires sur des thématiques très diverses dont on peut retenir principalement les enjeux d'adaptation au changement climatique, de la disponibilité de la ressource en eau, du développement économique des zones rurales, de l'amélioration de la viabilité économique des exploitations agricoles.

Deux bailleurs internationaux, multilatéraux, se démarquent par le volume de leurs interventions, il s'agit du Fonds international des Nations Unies pour le développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale. La France est membre de ces deux organisations.

Le FIDA est une organisation spécialisée des Nations Unies et une institution financière internationale. Son objectif est l'éradication de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement. Elle intervient sous forme de prêt et/ou de subvention en soutenant des projets permettant le développement agricole, la structuration de filières et de débouchés, l'accès aux financements locaux ou encore dans la construction d'infrastructures en appui à la production agricole (hydriques, transformations, stockages). Dans la zone d'intérêt, la mission a identifié des financements structurés par le FIDA[34] en prêts et subventions pour un montant total avoisinant les 10,3 milliards de dollars américains au cours des 7 dernières années. Ce montant a permis d'appuyer 51 projets dans 20 pays[35].

La Banque mondiale est une institution financière internationale qui finance des projets dans les pays en développement et les pays intermédiaires. Elle intervient sur l'ensemble des champs de politiques publiques en appui aux stratégies gouvernementales. La Banque mondiale intervient principalement par le biais de deux institutions que sont la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA), cette dernière réservant ses interventions aux pays les plus pauvres. La mission a pu identifier un

[34] Les interventions du FIDA se font sur fonds propres, souvent en complément d'autres financeurs, tels les pays bénéficiaires, des banques locales, des acteurs privés et d'autres bailleurs (banques de développement, fonds nationaux, organisations caritatives).

[35] La liste des projets du FIDA et identifiés par la mission, leur montant, leurs financeurs et leurs objectifs sont recensés en annexe 19.

total de 79 projets soutenus dans 15 pays depuis 2019 par l'une ou l'autre des institutions précitées. Ces soutiens en prêts et/ou subventions atteignent 18,3 milliards de dollars américains, dont 2,1 milliards de subventions[36].

3.3.3. Une coordination et une évaluation défaillantes

La plupart des bailleurs ne réalisent pas d'évaluations d'impact à moyen ou long terme ou ne les rendent pas publiques. La mission n'est parvenue qu'à consulter les évaluations d'impact réalisées par le FIDA. Ces évaluations sont riches d'enseignements en posant un diagnostic précis sur les impacts des projets soutenus, présentent un retour d'expérience opérationnelle et des pistes thématiques pour prolonger l'action du projet[37]. Ces éléments sont accompagnés de recommandations d'action pour des projets futurs qui s'avèrent, aux yeux de la mission, particulièrement pertinentes et utiles. Ces recommandations pourraient être mises à profit pour définir des priorités par pays correspondant à nos secteurs d'intérêt et à nos domaines d'expertise.

La plupart du temps les bailleurs ne procèdent qu'à une évaluation à la fin du projet :

- les indicateurs d'objectifs sont purement quantitatifs ;
- aucun bilan qualitatif n'est réalisé après la fin du projet ;
- et, lorsqu'un retour d'expérience positif est fait, la plupart des bailleurs ne semblent pas reconduire les actions les plus pertinentes ;
- les doctrines d'intervention changent sans tenir compte des besoins locaux.

Les institutions, autres que le FIDA, rencontrées ou contactées ne réalisent pas d'évaluations de l'impact ou ne souhaitent pas les rendre publiques.

Par ailleurs, la coordination entre les bailleurs fait défaut et révèle probablement le caractère très politique que chaque Etat bailleur accorde à sa politique d'aide publique au développement. Dans le réseau diplomatique, les conseillers de coopération et d'action culturelle (COCAC) ont notamment pour mission de participer aux réunions inter-bailleurs de la zone de compétence du poste diplomatique. Pour autant, la mission n'a pu se procurer aucun compte-rendu (formel ou non) de ces réunions de bailleurs.

Si la mission peut entendre la difficulté à réunir régulièrement au niveau central les bailleurs bilatéraux et multinationaux, elle reste plus circonspecte sur l'absence de réunions régulières au niveau local ou régional entre les Etats-membres et les délégations de l'Union européenne sur la thématique de l'aide au développement, à vocation d'aider à la prise de décision de leurs administrations centrales ou des institutions européennes.

[36] La liste des programmes soutenus par la Banque mondiale et identifiés par la mission, leur montant, leurs financeurs et leurs objectifs sont recensés en annexe 20.

[37] Les rapports d'impact du FIDA sont consultables en ligne : https://www.ifad.org/fr/v/48663194

Enfin, la mission a observé des dissensions fortes ayant conduit à la mise en œuvre de projets concurrents entre organisations internationales (ex. Presan de la COI vs SANOI de l'UE). Ces dissensions entre les organisations internationales et les Etats de la zone d'une part et les bailleurs étatiques ou internationaux d'autre part contribuent à rendre peu lisible l'aide au développement dans les secteurs agricoles et alimentaires.

4. PRIORITES ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

4.1. capitaliser sur les expériences réussies

Les missionnés ont acquis la conviction qu'une meilleure coordination et qu'une évaluation d'impact constituent deux leviers d'efficience et de pertinence de l'aide publique au développement dans les secteurs agricoles et alimentaires.

- Renforcer la coordination entre bailleurs et mieux peser dans les orientations des bailleurs internationaux

La plupart des bailleurs internationaux travaillent selon une logique en silo avec leurs stratégies et objectifs propres sans concertation suffisante avec les autres bailleurs. Les ministères de l'agriculture des pays de la zone, vers lesquels sont censées converger l'ensemble des initiatives, ont eux-mêmes des difficultés à effectuer la synthèse des actions en cours. Cette concertation insuffisante nuit à l'efficacité des projets et à leur évaluation. Les risques de double financement, de réitération des erreurs du passé ou de laisser de côté des secteurs clés existent.

La France doit être force de proposition pour que cette concertation entre bailleurs s'améliore. Elle devrait prioritairement s'y atteler (COCAC et SER) avec ses partenaires européens et les délégations de l'Union européenne ainsi qu'au sein du Groupe des six[38]

> **R2.** La coordination des actions des bailleurs dans la zone doit être améliorée en tenant au moins une fois par an au niveau local une conférence des bailleurs intervenant en matières agricoles et alimentaires dans chaque pays avec des comptes-rendus au moins disponibles pour l'administration et diffusés aux services intéressés (MEAE, MAASA, DGTrésor)

- Mieux évaluer les projets et capitaliser sur les expériences réussies

L'absence d'évaluation qualitative systématique des projets avec la définition d'indicateurs de performance au démarrage, pour se limiter le plus souvent au mieux à un bilan budgétaire des sommes dépensées, nuit à l'efficacité de la politique de développement agricole en ne permettant pas d'identifier les facteurs d'échec ou de réussite.

[38] Le Groupe des six banques d'aide au développement est constitué par l'AFD, la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale, la *Japan international cooperation Agency*, la *Korea Eximbank* et la *Kreditanstalt für Wiederaufbau*.

L'Unité d'évaluation des activités de développement (UEAD)[39], rattachée à la Direction générale du Trésor, a développé une méthodologie pour évaluer l'impact à moyen ou long terme des financements affectés à l'aide au développement. La mission constate toutefois l'érosion du nombre d'évaluations et l'absence d'implication des départements ministériels autres que ceux relevant du MEAE. La portée de ces évaluations pourrait être renforcée par l'association des ministères sectoriels et le renforcement des moyens alloués à l'évaluation de l'aide publique au développement, en particulier sur des champs sectoriels d'importance comme l'alimentation et l'agriculture.

En outre, les évaluations d'impact (à 5 ans, par exemple) des projets seraient facilitées si les indicateurs qualitatifs étaient intégrés dès la phase de conception ou d'émergence du projet.

> **R3.** L'évaluation qualitative des projets doit être systématique et préparée dès la mise en place en définissant en amont les indicateurs autres que budgétaires qui permettront de juger que les objectifs initiaux ont été atteints. Le versement des financements serait alors conditionné à la fourniture de ces indicateurs et la poursuite des financements à la mise en place de facteurs correctifs si les indicateurs venaient à démontrer que les objectifs n'ont pas été atteints (DGTrésor, MEAE, MAASA, AFD)

4.2. Diversifier la géographie des interventions et assumer des ciblages thématiques, orientés sur les besoins de nos territoires

Les actions d'influence de la France en matière agricole et alimentaire semblent trop souvent cantonnées à un étranger historiquement proche de la France. Pour couvrir les besoins de nos territoires ultramarins de l'Océan Indien, il semble nécessaire de les déterminer, d'identifier au sein de la zone les pays susceptibles de répondre à la demande, en tenant compte de leurs propres besoins, afin de diversifier la géographie des interventions, d'aligner les besoins des pays environnants avec les besoins de La Réunion et Mayotte, ainsi que les modalités d'intervention.

- Avoir une approche plus diversifiée géographiquement mais ciblée sur les priorités d'approvisionnement agricole et alimentaire de Mayotte et de La Réunion

Il n'a pas paru opportun aux missionnés que les échanges agricoles ou alimentaires concernent toutes les catégories de produits.

La Réunion et Mayotte disposent de feuille de route territorialisées sur la trajectoire de souveraineté alimentaire mettant en avant que les besoins ne sont pas identiques selon le type de production, la période ou les débouchés. Pour certains produits, ces territoires sont quasiment à l'autosuffisance dès maintenant ou pourront l'être à court terme. En revanche, il convient d'identifier, pour les produits ne pouvant prétendre à l'autosuffisance, les pays de la zone qui sont susceptibles de couvrir les besoins identifiés.

[39] La méthode appliquée, les orientations et les rapports sont consultables au lien suivant : https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/l-unite-d-evaluation-des-activites-de-developpement-uead

Ces pays et ces productions devront être des destinations prioritaires des dispositifs publics d'aide au développement voire à l'internationalisation de nos entreprises.

> **R4.** Pour la Réunion et pour Mayotte, un document comportant les besoins à couvrir doit être réalisé et complété des opportunités par pays fournisseur potentiel, après avis des services compétents (MEAE, SER, MAASA). Il devra permettre aux responsables en postes diplomatiques d'inviter les Etats ou les entreprises à se positionner sur leur fourniture ; il devrait comporter également les propositions de la France visant à approfondir les liens économiques et les actions de coopérations.

Dans le domaine de la pêche, la capacité d'échange dépend de la possibilité de maintenir une flotte de pêche, et donc de la renouveler que ce soit à La Réunion, à Mayotte ou dans les TAAF. Par ailleurs, l'absence de délai dans le renouvellement des APPD et la diversification des expéditions sont essentielles pour assurer une attractivité forte et des débouchés résilients.

> **R5.** La France doit insister auprès de la Commission européenne pour obtenir la possibilité de soutenir le renouvellement de la flotte de pêche à La Réunion, à Mayotte et dans les TAAF. La France doit également veiller à ce que le renouvellement de l'accord de partenariat sur la pêche durable avec Madagascar en 2027 soit signé sans délai dès la fin de l'accord actuel. Enfin, la recherche d'une diversification vers le Moyen-Orient de la pêche des TAAF permettrait de pallier une éventuelle instabilité des marchés actuels.

- Utiliser l'ensemble des leviers de coopération et d'aide au développement pour répondre aux besoins de nos territoires

Le financement de projets est le principal levier mobilisé pour accompagner les Etats bénéficiant des fonds français de l'aide publique au développement. Or, si ce levier est important, les modalités d'intervention en assistance technique, en expertise ou en coopération sont essentielles pour créer des liens robustes et durables.

Les initiatives prises par le CIRAD et le CNRS sur le continent africain ou dans l'Océan indien sont à ce titre tout à fait pertinentes. Il conviendrait de poursuivre et amplifier les partenariats fondamentaux autour de la recherche agronomique, de la gestion durable des ressources ou de la gestion de l'eau ; il pourrait même s'avérer pertinent de partir de ces réseaux existants pour développer les partenariats d'échanges économiques de produits agricoles.

D'autres partenariats devraient être renforcés, notamment dans l'enseignement agricole secondaire et supérieur. Les besoins sont très importants dans ce domaine et, avec des établissements d'enseignement secondaire et supérieur reconnus, la France dispose de la capacité à renforcer son influence dans ce domaine (échanges, stages, financement de thèse, etc.).

Enfin, de nombreux défis communs aux pays cibles ont été relevés par la mission, notamment :

- Gestion des stocks de céréales post-récoltes (parfois 70 % de pertes post-récoltes) ;
- Itinéraires techniques ;
- Solutions fondées sur la nature ;
- Gestion de l'irrigation ;
- Renforcement des circuits logistique et de commercialisation (marchés d'intérêt national) ;
- Appui à l'industrie ou aux ateliers de transformation agroalimentaire.

Il semblerait pertinent de faire une offre de services sur ces thématiques en proposant des expertises, des produits, des services mêlant des acteurs publics et privés (entreprises, instituts techniques, personnalités qualifiées) en les adossant aux dispositifs de financement de l'APD.

4.3. Axes de méthode pour une stratégie d'influence favorable à la souveraineté alimentaire des territoires français de l'Océan Indien

Les opportunités d'échanges agricoles et alimentaires au sein de la zone océan indien dans une optique gagnant-gagnant existent mais, malgré les déclarations politiques de bonnes intentions, force est de constater qu'elles ne sont pas mises en œuvre. Il pourrait être intéressant de constituer une task force pour apprécier et tenter de lever les freins actuels aux échanges (sanitaires, logistiques). Cette task force pourrait être constituée des autorités sanitaires et phytosanitaires compétentes des pays de la zone, ainsi que des chambres consulaires (agriculture, commerce et pêche). La France agirait comme cheffe de file auprès de l'ORPV compétente.

Les travaux de cette task force devraient s'appuyer sur une stratégie approuvée par l'ensemble des parties prenantes qui pourrait reprendre les grands objectifs figurant dans ce rapport : identification des besoins, des freins et des opportunités. Cette stratégie dédiée aux échanges agricoles et alimentaires dans la zone de l'océan indien devrait tenir compte des stratégies déjà existantes. La France dispose aujourd'hui d'une stratégie générale dédiée à l'indopacifique. Le ministère chargé de l'agriculture a publié en 2019 une stratégie internationale pour la période 2018-2022. La nouvelle stratégie pourrait intégrer les recommandations du groupe technique de recherche en outre-mer, notamment en ce qui concerne la proposition de structuration de la recherche au niveau régional.

On pourrait imaginer le schéma global suivant :

- autour de l'ambassadeur délégué à la coopération régionale de l'océan indien, réunir les services centraux compétents, ministères chargés des affaires étrangères, de l'économie, de l'agriculture et des outre-mer afin d'élaborer des éléments de cadrage pour les postes diplomatiques de zone ;
- autour du secrétaire pour les affaires régionales et du conseiller diplomatique du préfet de zone, préfet de La Réunion, réunir une task force composée des correspondants agricoles des ambassades de la zone, des services de l'Etat compétents (DAAF, DMSOI, DIECCTE, Douanes,) et des chambres consulaires (agriculture et commerce), afin de décliner de manière opérationnelle les déclarations politiques ;

- partager via les correspondants français dans les ambassades et les organisations internationales (COI et IORA) les travaux engagés ; informer également la commission européenne.

> **R6.** La France devrait constituer une task force au sein de la préfecture de zone, afin de contribuer à la mise en place opérationnelle des déclarations politiques, notamment sur les échanges agricoles et alimentaires. Les éléments de cadrage devraient avoir été fixés au préalable au niveau central en réunissant les ministères compétents autour de l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan indien. Les travaux engagés devraient être partagés au sein des instances multilatérales (COI et IORA) et avec la Commission européenne.

CONCLUSION

L'Océan Indien constitue une zone géostratégique de première importance où de nombreux pays tentent de se développer pour certains et d'asseoir leur influence pour d'autres. Les échanges agricoles et alimentaires existent, incluant des réseaux performants sur la recherche agronomique et l'enseignement agricole, mais sont encore insuffisamment développés à cause de freins qui peuvent être bloquants : divergence des normes sociales, environnementales et sanitaires, sécurisation des investissements dans des contextes politiques parfois instables, logistiques de transport souffrant pour certains trajets d'un manque de rentabilité, aléas climatiques extrêmes fragilisant les productions agricoles, pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

La volonté politique de développer ces échanges régionaux a été plusieurs fois réaffirmée au plus haut niveau politique mais peine à se traduire dans les faits. Pourtant des opportunités existent qui permettraient à la fois d'améliorer le bilan carbone des échanges et de ne pas constituer des concurrences déloyales pour les agriculteurs des territoires.

La France doit être moteur dans les échanges bilatéraux comme multilatéraux pour inciter à la mise en place de groupes de travail techniques compétents qui pourront traiter les obstacles identifiés et contribuer à les lever.

Signatures des auteurs

Simon LAPORTE	Arnaud MARTRENCHAR

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de mission

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet de la ministre

Paris, le 26 MAI 2025

CGAAER / VP
27 MAI 2025
COURRIER / ARRIVÉE

Le directeur de cabinet de la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

à

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER)

N/Réf : SCR/2025D/169
V/Réf : Section 7

Objet : Défis agricoles et alimentaires pour la France dans l'Océan Indien : orientations pour une stratégie d'influence française.

PJ :
L'Océan Indien est le point de passage de 25 % du trafic maritime mondial. Il concentre un grand nombre de défis dans un contexte géopolitique où les tensions vont croissantes. Il concerne très étroitement la France, tant par la présence de ses départements d'outre-mer de Mayotte et de La Réunion, ses territoires (TAAF) que par ses intérêts stratégiques de sécurité. Un ambassadeur est d'ailleurs dédié à la région.

Frappée par le changement climatique, la zone fait face à des nouveaux défis agricoles et alimentaires de plus en plus critiques, et facteurs de risques pour sa stabilité. La Commission de l'Océan Indien (COI) qui regroupe La Réunion, Madagascar, Maurice, Seychelles, Union des Comores, a ainsi fait de ce sujet une thématique prioritaire en adoptant en 2016 un Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnel (PRESAN) soutenu par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Fonds international de développement agricole. Depuis son adoption, la COI a poursuivi ses efforts pour remédier à la situation de dépendance de ses Etats membres aux importations pour couvrir leurs besoins alimentaires. A cette fin[1], elle cherche à promouvoir des activités régionales renforcées contribuant à la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle régionale de la COI, visant à stimuler la production et la productivité et la compétitivité des filières agricoles et alimentaires régionales, à promouvoir les chaines de valeur régionales, à encourager la mutualisation des ressources agricoles, logistiques, technologiques et des infrastructures, et à faciliter l'intégration économique des marchés agricoles et alimentaires de la région.

Comme les principaux bailleurs de fonds internationaux, l'Union européenne a saisi l'importance de l'enjeu en développant le programme « Sécurité alimentaire et nutrition dans l'Océan indien ». Outre un important volet d'assistance technique, il comprend notamment le premier jumelage européen dans le Sud de la zone : conclu avec Madagascar pour un montant de 2 millions d'euros (septembre 2022 - février 2025), il portait sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et était piloté par la France (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire - MASA) et l'Italie (*Istituto Zooprofilattico Sperimentale dell'Umbria e delle Marche « Togo Rosati' »* - IZSUM).

[1] Déclaration ministérielle sur la sécurité alimentaire et la nutrition des Etats membres de la COI (Antananarivo, 21 mars 2025).

78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
Tél : 01 49 55 49 55

Ses résultats démontrent, d'une part, le besoin crucial d'améliorer la qualité des productions animales et végétales malgaches et leur contrôle dans le but de faciliter notamment leur exportation dans la zone, y compris vers La Réunion et Mayotte. D'autre part, Madagascar et les Comores expriment le souhait qu'une suite puisse être donnée à ce premier jumelage pour en maintenir et renforcer la dynamique. La France tient à prendre toute sa place dans cette perspective. Elle prépare à cette fin une conférence de coopération régionale de l'Océan Indien sur l'agriculture et sensibilise la Commission européenne à l'opportunité de nouveaux programmes.

Ces initiatives européenne et française sont essentielles face à l'influence croissante de grandes puissances, la Chine, l'Inde et la Russie notamment, dans la zone. Les projets miniers et d'infrastructures en cours ou en projet situent le niveau des intérêts en jeu.

Le cyclone Chido qui a dévasté Mayotte en décembre 2024, confirme dramatiquement la nécessité de mettre en œuvre à court terme une stratégie agricole et alimentaire globale dans la zone.

Je souhaite donc que le CGAAER réalise une mission définissant des orientations pour une stratégie d'influence française dans l'Océan Indien afin de contribuer à y relever les défis agricoles et alimentaires régionaux.

Dans un premier temps, vous caractériserez ces défis, incluant notamment les questions de gouvernance (chaînes de décision, transparence et régulation du secteur, etc.) et les relations/échanges commerciaux agricoles entre les principales îles de l'Océan Indien et en présenterez un état des lieux. Vous préciserez et quantifierez les filières et productions agricoles et alimentaires concernées. Vous en soulignerez les principales vulnérabilités comme les potentialités.

Dans un deuxième temps, vous décrirez les actions déjà engagées en la matière dans la zone par les divers acteurs français (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement, Agence française de développement, Expertise France, des organisations non gouvernementales telles que Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, etc.).

Dans un troisième temps, vous prioriserez ces enjeux et proposerez des orientations pour une stratégie d'influence française s'appuyant notamment sur une meilleure intégration des échanges dans la zone : vous présenterez ces orientations en les déclinant, le cas échéant, en plan d'actions opérationnelles et définirez un calendrier indicatif de mise en œuvre. Vous vous intéresserez en particulier à l'approvisionnement direct de Mayotte et de La Réunion depuis des pays voisins en fruits et légumes, céréales et/ou alimentation animale, protéines et examinerez dans quelles conditions ces flux pourraient être contrôlés sur le plan sanitaire afin de tarir les importations illégales.

Les orientations proposées devront être concrètes et prendre en compte la contrainte budgétaire actuelle tout en optimisant les moyens d'intervention français, notamment en les mutualisant avec ceux de l'Union européenne, afin de viser un impact maximal et rapide de cette démarche pour répondre à l'urgence de ces enjeux.

Vous vous appuierez pour cette mission sur les directions concernées du MASA, sur les services du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et ceux du Ministère des Outre-mer, sur les services économiques et conseillers aux affaires agricoles compétents, ainsi que sur les acteurs précités.

Je souhaite recevoir votre rapport dans un délai de six mois à compter de la date de désignation des missionnés.

Grégoire HALLIEZ

Annexe 2 : Note de cadrage

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Défis agricoles et alimentaires pour la France dans l'océan indien : orientations pour une stratégie d'influence française

Mission n° 25062

Note de cadrage

établie par

Simon LAPORTE
Inspecteur adjoint

Arnaud MARTRENCHAR
Inspecteur général

Octobre 2025

CGAAER
CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DES ESPACES RURAUX

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET MOTIVATION 4
2. RAPPEL DE LA COMMANDE 4
3. REFORMULATION DE LA PROBLEMATIQUE (CONTEXTUALISATION DE LA DEMANDE) 4
4. OBJET ET PERIMETRE DE LA MISSION, EXCLUSIONS NOTOIRES 5
5. DOCUMENTATION DISPONIBLE 6
6. DEMARCHE ET PHASAGE, JALONS 6
7. SUIVI ET LIVRABLES 6
8. CALENDRIER D'EXECUTION 7
ANNEXES 8
Annexe 1 : Lettre de mission 9

1. CONTEXTE ET MOTIVATION

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a confié au Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) par un courrier du 26 mai 2025 une mission de conseil relative à la définition des orientations pour une stratégie d'influence française dans l'Océan Indien afin de contribuer à y relever les défis agricoles et alimentaires régionaux.

2. RAPPEL DE LA COMMANDE

Il est demandé au CGAAER de présenter un état des lieux des relations et échanges commerciaux agricoles entre les principales îles de l'Océan Indien, d'en souligner les vulnérabilités et les potentialités, de décrire les actions déjà engagées par les principaux acteurs français, et enfin de prioriser les enjeux et de proposer des orientations pour une stratégie d'influence française.

3. REFORMULATION DE LA PROBLEMATIQUE (CONTEXTUALISATION DE LA DEMANDE)

L'Océan Indien borde de très nombreux pays tant sur la côte orientale de l'Afrique (de l'Afrique du Sud à Djibouti), la côte sud de la péninsule arabique (Yemen, Oman et Emirats arabes unis), la côte occidentale de nombreux pays asiatiques (du Pakistan à l'Indonésie en passant par l'Inde et la Thaïlande), jusqu'à l'Australie. Il faut également ajouter les territoires insulaires de la commission de l'océan indien : Madagascar, les Comores, Maurice, les Seychelles et la France. La France est effectivement présente au travers de La Réunion et Mayotte qui sont à la fois des départements français ayant une compétence régionale mais aussi des régions ultrapériphériques (RUP), membres à part entière de l'Union Européenne. La France est également présente via les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) qui n'ont pas de population autochtone et qui ont, pour l'Union Européenne, le statut de Pays et territoires d'outre-mer (PTOM).

La France s'est dotée d'une stratégie indopacifique, dont les premières orientations remontent à 2018 et 2019 à l'initiative du Président de la République, qui a été formalisée dans un premier document interministériel de communication publique paru en 2021 et actualisé en 2022. Elle fait en 2025 l'objet d'une nouvelle actualisation, en parallèle de la revue nationale stratégique, afin d'intégrer les récents bouleversements géopolitiques, de constater les avancées dans sa mise en œuvre et de renouveler ses priorités.

Parallèlement, lors du 5ème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui s'est tenu en avril 2025, la déclaration finale a confirmé :

- la volonté politique pour la coopération régionale en faveur de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition, et la transformation des systèmes agricoles et alimentaires régionaux ;
- le soutien à la prise en compte du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PRESAN ; 2018-2022) dans les politiques nationales, et l'appel à mobiliser des ressources nécessaires à sa mise en œuvre ;

- le souhait d'investir dans la formation des agriculteurs, dans les infrastructures pré et post-récoltes et de lutter contre la malnutrition.

Suite à cette déclaration, une directive de cadrage a été signée entre le secrétariat général de la Commission de l'océan indien et la FAO dont les modalités de mise en œuvre, notamment les financements, restent à préciser.

On observe une volonté politique :

- d'avancer dans le développement de l'agriculture, comme outil de développement des populations en milieu rural mais aussi comme vecteur de lutte contre la malnutrition ;
- de développer les échanges commerciaux agricoles et agroalimentaires, de formation, de recherche et de conseil agronomiques ;
- de bâtir un espace régional de solidarité renforcée, voire un espace de production et d'échanges agricoles et alimentaires.

La difficulté vient de la mise en œuvre de cette volonté politique sachant que des échanges commerciaux existent déjà dans la zone pour de nombreux produits agricoles, que des projets d'échanges commerciaux pour d'autres produits, notamment en provenderie, ont déjà existé dans le passé sans perdurer et que les normes sociales, environnementales et sanitaires peuvent être très différentes entre les pays de la zone.

Il convient également de bien pouvoir coordonner les actions des différents bâilleurs et intervenants qui sont très nombreux (banque mondiale, FIDA, USAID, FAO, BAD, Union Européenne, AFD, coopérations nationales bilatérales, ONG…).

4. OBJET ET PERIMETRE DE LA MISSION, EXCLUSIONS NOTOIRES

La mission s'attachera à :

- rassembler les statistiques agricoles disponibles dans les différents pays de la zone et essayer d'identifier les besoins les plus importants sur la base des potentialités identifiées ;
- collecter les données des échanges commerciaux existants notamment vers ou à partir des territoires français ;
- contacter les différents bailleurs afin de dresser un panorama global des aides apportées aux pays de la zone dans les domaines agricoles, alimentaires, agronomiques et sanitaires ;
- tenter d'identifier les réussites et les échecs précédents, afin d'établir des recommandations.

La mission intégrera dans son champ d'étude les données de production agricole, des échanges commerciaux, des aides économiques, les aides à la formation et à la recherche, les aspects sanitaires (SPS : mesures sanitaires et phytosanitaires) et la pêche. La mission n'étudiera pas les pays de la zone Pacifique qui ne sont pas mentionnés dans la lettre de mission.

5. DOCUMENTATION DISPONIBLE

La mission procédera à une étude documentaire sur la littérature scientifique, technique et politique. Cette documentation sera complétée sur la base des entretiens que conduira la mission. L'appui du MEAE, de la DGPE, de la DGAL, du Ministère des outre-mer et de la Commission Européenne sera particulièrement précieux aux missionnaires.

6. DEMARCHE ET PHASAGE, JALONS

La mission envisage de rencontrer les parties prenantes suivantes :

- -Les directions d'administration centrale du MAASA concernées : DGPE, ainsi que DGER et DGAL,
- Le Ministère des affaires étrangères : ministre de la francophonie, direction générale de la mondialisation, direction Afrique et océan indien, ambassadeur océan indien
- Le ministère des outre-mer
- Le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche : direction générale des affaires maritimes
- Commission européenne : DG INTPA, DG AGRI, DG REGIO
- FranceAgriMer
- FAO
- AFD
- Les correspondants agricoles dans les zones d'échanges au sein de l'océan indien : Afrique de l'Est, pays de la COI, Afrique du Sud, Inde, Thaïlande, Vietnam, Cambodge
- Délégations de l'UE dans la zone océan indien
- Conseil départemental Mayotte
- Conseil régional Réunion
- Conseil départemental Réunion
- CIRAD
- Organisations non gouvernementales.

Les entretiens se dérouleront sur les mois de septembre à décembre 2025.

7. SUIVI ET LIVRABLES

Un rapport sera remis pour fin janvier à la ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire.

La supervision de la mission est assurée par le président de la septième section « International, prospective, évaluation, société » du CGAAER.

8. CALENDRIER D'EXECUTION

Date-période	Nature de l'action
26 mai 2025	Signature lettre de commande
20 juin 2025	Désignation des missionnés
Début novembre	Finalisation de la note de cadrage et validation
Septembre-Décembre 2025	Etude bibliographique et entretiens avec les parties prenantes à rencontrer
Février 2026	Remise rapport définitif

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

NOM	Organisme	Fonction	Date
Thani Mohamed Soilihi	Ministère délégué chargé de la francophonie et des partenariats internationaux	Ministre	18/07/2025
M. François Blanc	Cabinet MAASA	Conseiller	30/10/2025
M. Aurélien De La Noue	Cabinet MAASA	Conseiller	30/10/2025
Mme Laurence Gola de Monchy	Cabinet MOM	Conseillère	24/07/2025
M. Jean-Claude Brunet	Ambassade déléguée à la coopération régionale dans l'océan indien	Ambassadeur	18/07/2025
M. Alexandre Olmedo	MEAE – S/D Afrique australe et océan indien	Sous-Directeur	17/09/2025
Mme Lissa Plesse	MEAE – S/D Afrique australe et océan indien	Adjointe S/D	17/09/2025
Mme Léa Serrero	MEAE – S/D Afrique australe et océan indien	Rédactrice	17/09/2025
Mme Louise Burdloff	MEAE – Direction générale de la mondialisation - S/D développement humain	Adjointe S/D	10/10/2025
Mme Clara Pacceco	MEAE – Direction générale de la mondialisation - S/D développement humain	Cheffe de pôle	10/10/2025
M. Nicolas Fairise	Franceagrimer – Mission des affaires européennes et internationales	Chef mission	31/10/2025
Estelle Bitan-Crespi	Franceagrimer – Mission des affaires européennes et internationales	Cheffe unité	31/10/2025
M. Benoît Bonaime	MAASA/DGER	DGER	03/12/2025
M. Nicolas Ponçon	MAASA/DGAL	S/D	18/07/2025
M. Laurent Méry	MAASA/DGAL/SIVEP	Chef service	11/09/2025
M. Patrick Faivre	MAASA/DGAL/SIVEP	Adjoint	11/09/2025
M. Emmanuel Koen	MAASA/DGAL/SDPV	Sous-Directeur	02/10/2025
M. Nicolas Lenne	MAASA/DGAL/SDPV	Chef bureau	02/10/2025
Mme Pauline de Jerphanion	MAASA/DGAL/SDPV	Adjointe	02/10/2025

NOM	Organisme	Fonction	Date
Mme Isabelle Richard	Préfecture Mayotte	SGAR	17/10/2025
M. Jacques Parodi	DAAF Réunion	Directeur	19/09/2025
M. Boris Calland	DAAF Réunion	Adjoint	19/09/2025
M. Bastien Chalagiraud	DAAF Mayotte	Directeur	25/09/2025
Mme Myriam Ferran	Commission européenne Direction Générale des partenariats internationaux	DG adjointe	21/10/2025
Mme Marion Michaud	Commission européenne Direction Générale des partenariats internationaux	unité F3	21/10/2025
M. Hugo Van Tilborg	Commission européenne Direction Générale des partenariats internationaux	Chef secteur OI	21/10/2025
Mme Marina Lipari	Commission européenne Direction Générale des partenariats internationaux	unité pêche	21/10/2025
M. Pierre-Emmanuel Leclerc	Commission européenne - DG REGIO	Responsable outre-mer	20/10/2025
Mme Alizée Baratte	Commission européenne - DG REGIO	END	20/10/2025
M. Martin Parent	Ambassade de France au Kenya	Conseiller agricole	09/09/2025
Mme Monique Tran	Ambassade de France en Inde	Conseillère agricole	16/09/2025
Mme Marion Chaminade	Ambassade de France au Vietnam	Conseillère agricole	16/09/2025
M. Vincent Abt	Ambassade de France en Afrique du Sud	Conseiller agricole	23/09/2025
Mme Stéphanie Druguet	Délégation UE Maurice	Officier	23/09/2025
M. Laurent Amar	Ambassade de France à Maurice	Conseiller politique	04/11/2025
M. Michel Leveque	RP/FAO	Conseiller agricole	25/09/2025
M. François Gautier	RP/ONU	Conseiller	17/10/2025
Mme Léa Kvaternik Borderon	RP/ONU	Chargée mission	17/10/2025
M. Marc Maminiaina	Commission océan indien	Chargé de mission	20/11/2025
M. Jocelyn Merot	Expertise France	Conseiller agriculture	12/09/2025
M. Olivier Fontaine	Chambre agriculture Réunion	Président	24/11/2025
M. Johnny Apaya	Chambre agriculture Réunion	Directeur	24/11/2025
M. Kadafi Saïd	Chambre agriculture Mayotte	Directeur	24/11/2025

NOM	Organisme	Fonction	Date
Mme Charmila Mohamed Anoir	Ministère agriculture et de la pêche des Comores	Coordinatrice projet AFIDEV	04/11/2025
Mme Catherine Bourgais	CMA-CGM	Vice-Présidente outre-mer	24/10/2025
M. Olivier Beauschene	CMA-CGM	Directeur Mayotte	24/10/2025
M. Christophe Carre	CMA-CGM	Directeur Réunion	24/10/2025
M. Eric Jeuffraut	CIRAD	Directeur régional	09/10/2025
Mme Patricia Aubra	AFD	Directrice régionale	17/09/2025
Mme Pascale Scapecchi	AFD	Economiste	17/09/2025
Mme Sandra Rullière	AFD	Adjointe division agriculture	17/09/2025
M. Guillaume Parizet	AVSF	Délégation Madagascar	19/09/2025
Mme Nadège Leboucq	ENSV-FVI	DG adjointe	18/11/2025
M. Arnaud Bonmarchand	Expertise France	Responsable adjoint pôle agriculture	24/11/2025
M. Benoit Bonaimé	DGER	DG	03/12/2025
M. Cyril Kao	DGER	Chef service	03/12/2025
M. Matthieu Le Hello	DGAMPA	Sous-Directeur	05/12/2025
M. Alexis Martinelli	DGAMPA	Bureau Economie des pêches	05/12/2025
Mme Audrey Bourdette	TAAF	Directrice des pêches	09/12/2025
Mme Guillen Galadriel	TAAF	Chef service des pêches	09/12/2025
M. Paul Bouget	TAAF	Service des pêches	09/12/2025
M. Pierre Marie	INRAE	Directeur relations internationales	19/12/2025
M. Dominique Grevey	INRAE	Directeur DESSE	19/12/2025
Mme Marie Schill	INRAE	Cheffe projet TSARA	19/12/2025

Annexe 4 : Liste des sigles utilisés

AFD	Agence française de développement
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APD	Aide publique au développement
APPD	Accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
CCARDESA	Centre for Coordination of Agricultural Research and Development for Southern Africa
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COCAC	Conseiller de coopération et d'action culturelle
COI	Commission de l'Océan Indien
DAAF	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DGAL	Direction générale de l'alimentation
DGIntpa	Direction générale des partenariats internationaux
DGTrésor	Direction générale du Trésor
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FED	Fonds européen de développement
FEDER	Fonds européen de développement régional
FIDA	Fonds international de développement agricole
FSE	Fonds social européen
FVI	France Vétérinaire international
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IDA	Association internationale de développement
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
IFSAN	Initiative française pour la Sécurité alimentaire et la Nutrition
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
IRD	Institut de recherche pour le développement

MAASA	Ministère de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la Souveraineté Alimentaire
MEAE	Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères
POSEI	Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité
PRESAN	Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PTOM	Pays et territoires d’outre-mer
REAP	Réseau des établissement agricoles professionnels Afrique Australe Océan Indien
RUP	Régions ultrapériphériques
SADC	Southern African Development Community
SER	Service économique régional
TAAF	Terres australes et antarctiques françaises
TSARA	Transformer les Systèmes Alimentaires et l’Agriculture par la Recherche en partenariat avec l’Afrique
UE	Union européenne
UEAD	Unité d’évaluation des activités de développement
URCOOPA	Union Réunionnaise des Coopératives Agricoles
ZEE	Zone économique exclusive

Annexe 5 : Liste des textes de références

Traités et accords de la France, consultables en lignes, https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/recherche/mae_internet___traites

Arrêté préfectoral relatif à l'importation de végétaux à La Réunion, https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/conditions-requises-pour-importer-des-vegetaux-a-la-reunion-a-compter-du-14-a3881.html

Arrêté préfectoral relatif à l'importation de végétaux à Mayotte : https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/importation-des-vegetaux-aout-2025-a733.html

Annexe 6 : Bibliographie

- Socio-écosystèmes halieutiques des régions ultrapériphériques françaises – Rapport du groupe de travail outre-mer 2024, IFREMER, 857 pp.
- Rapport d'activité de la pêche dans les TAAF (2024) : https://taaf.fr/missions-et-activites/peche-durable-et-raisonnee/peche-dans-les-australes/
- Climate change 2023, synthesis report, intergovernmental panel on climate change, 186 pp :

  https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_FullVolume.pdf
- Actes du séminaire agricultures ultramarines et changement climatique, enjeux, transition, adaptation, 2023, Odeadom, Chambres d'agriculture de France, 101 pp.
- Bilan des importations de produits agricoles à La Réunion, DAAF Réunion, Agreste, avril 2025, n° 2. 4 pp.

  https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bilan_imports_2015_2024.pdf
- Bilan des importations des produits agricoles et alimentaires dans la consommation des ménages mahorais, DAAF Mayotte, Agreste, septembre 2022, n° 3, 4 pp.

https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/agreste_bilan_importations_2014_2022-2.pdf

- CCARDESA, plan stratégique 2020-2029, synthèse, https://www.knowledgehub.ccardesa.org/sites/default/files/ickm-documents/FR%20CCARDESA%20strategic%20plan%20%20brochure_0.pdf
- CCARDESA, rapport d'activité annuel 2023, 32 pp. https://www.ccardesa.org/sites/secondsite/files/governance-documents/CCARDESA_Annual%20Report_2023%20%28resized%29%20%28pdfresizer.com%29.pdf
-

Annexe 7 : Dessertes maritimes à destination de Mayotte et de La Réunion depuis les principaux ports de la zone d'intérêt

Armateur	Service	Fréquence de départ (en jour)	Départ	Dessertes intermédiaires	Arrivée	Durée minimale (en jour)	Durée maximale (en jour)
MSC	Multiservices	30	Beira (Mozambique)	Port Louis (Maurice)	Longoni	24	24
CMA CGM	Asia Mozambique Express	6 (moyenne)	Beira (Mozambique)		Pointe des Galets	25	29
CMA CGM	Multiservices	35	Beira (Mozambique)	Port Louis (Maurice)	Longoni	34	34
MSC	Multiservices	15	Beira(Mozambique)	Coega (AfduSud)Durban (AfduSud)Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	17	23
MSC	Multiservices	4 (moyenne)	Chittagong (Bangladesh)	Singapour Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	11	28
MSC	Multiservices	4 (moyenne)	Chittagong (Bangladesh)	Singapour Port Louis (Maurice)	Longoni	22	31
CMA CGM	Multiservices	7 (moyenne)	Chittagong (Bangladesh)	Singapour	Pointe des Galets	22	29
CMA CGM	Multiservices	7 (moyenne)	Chittagong (Bangladesh)	Singapour	Longoni	35	45
CMA CGM	Multiservices	8 (moyenne	Dar Es Salaam (Tanzanie)	Mombasa (Kenya)	Pointe des Galets	11	27
CMA CGM	Multiservices	8 (moyenne	Dar Es Salaam (Tanzanie)	Mombasa (Kenya)	Longoni	21	38
MSC	Multiservices	10 (moyenne)	Dar Es Salaam (Tanzanie)	Salalah (Oman) Mundra (Inde) Vizhinjam international sea port (Inde) Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	32	35

Armateur	Service	Fréquence de départ (en jour)	Départ	Dessertes intermédiaires	Arrivée	Durée minimale (en jour)	Durée maximale (en jour)
MSC	Multiservices	9 (moyenne)	Dar Es Salaam (Tanzanie)	Salalah (Oman) Mundra (Inde) Vizhinjam international sea port (Inde) Port Louis (Maurice)	Longoni	41	45
CMA CGM	Multiservices	4 (moyenne)	Durban (AfduSud)	Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	8	54
CMA CGM	Multiservices	4 (moyenne)	Durban (AfduSud)	Port Louis (Maurice)	Longoni	62	71
CMA CGM	Indian Ocean Feeder 5	14	Fort Dauphin (Madagascar)		Pointe des Galets	5	5
CMA CGM	Multiservices	14	Fort Dauphin (Madagascar)	Port Louis (Maurice)	Longoni	18	24
MSC	Multiservices	6 (moyenne)	Haiphong (Vietnâm)	Singapour Port Louis (Maurice)	Longoni	22	35
CMA CGM	Multiservices	4 (moyenne)	Haiphong (Vietnâm)	Singapour Pointe des Galets	Pointe des Galets	22	33
CMA CGM	Multiservices	4 (moyenne)	Haiphong (Vietnâm)	Singapour Pointe des Galets	Longoni	37	49
MSC	Multiservices	6 (moyenne)	Haiphong(Vietnâm)	SingapourPort Louis (Maurice)	Pointe des Galets	36	47
MSC	Multiservices	7	Ho Chi Minh Ville (Vietnâm)	Vung tau (Vietnâm) Singapour Port Louis (Maurice)	Longoni	23	31
CMA CGM	Multiservices	2 (moyenne)	Ho Chi Minh Ville (Vietnâm)	Vung Tau (Vietnâm) Singapour	Pointe des Galets	23	33
MSC	Multiservices	7	Ho Chi Minh Ville (Vietnâm)	Vung tau (Vietnâm) Singapour Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	38	44
CMA CGM	Multiservices	2(moyenne)	Ho Chi Minh Ville(Vietnâm)	Vung Tau (Vietnâm)SingapourPointe des Galets	Longoni	37	42
MSC	Multiservices	7 (moyenne)	JNPT Inde)	Colombo (Sri Lanka)	Pointe des Galets	11	18

Armateur	Service	Fréquence de départ (en jour)	Départ	Dessertes intermédiaires	Arrivée	Durée minimale (en jour)	Durée maximale (en jour)
MSC	Multiservices	7 (moyenne)	JNPT Inde)	Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka) Pointe des galets Port Louis (Maurice)	Longoni	29	36
CMA CGM	Multiservices	8	JNPT Inde)	Abu Dhabi (EAU)	Pointe des Galets	34	41
CMA CGM	Multiservices	8	JNPTInde)	Abu Dhabi (EAU)	Longoni	45	52
CMA CGM	Multiservices	3 (moyenne	Laem Chabang (Thaïlande)	Singapour	Pointe des Galets	18	31
MSC	Multiservices	6 (moyenne)	Laem Chabang (Thaïlande)	Singapour Port Louis (Maurice)	Longoni	22	31
CMA CGM	Multiservices	3 (moyenne	Laem Chabang (Thaïlande)	Singapour Pointe des Galets	Longoni	31	47
MSC	Multiservices	6 (moyenne)	Laem Chabang (Thaïlande)	Singapour Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	36	44
CMA CGM	Karibu Express (KARIBU)	7	Lamu (Kenya)		Pointe des Galets	11	17
CMA CGM	Karibu Express (KARIBU)	inc	Lamu (Kenya)		Longoni	18	
MSC	Multiservices	7	Le Cap (AfduSud)	Coega (AfduSud) Durban (AfduSud) Port Louis (Maurice	Pointe des Galets	24	31
MSC	Multiservices	7	Le Cap (AfduSud)	Coega (AfduSud) Durban (AfduSud) Port Louis (Maurice	Longoni	30	38
MSC	Indian ocean relay service 4	15	Majunga (Madagascar)		Longoni	10	12
MSC	Multiservices	25	Majunga (Madagascar)	Diego Suarez (Madagascar) Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	10	11

Armateur	Service	Fréquence de départ (en jour)	Départ	Dessertes intermédiaires	Arrivée	Durée minimale (en jour)	Durée maximale (en jour)
CMA CGM	Multiservices	5 (moyenne)	Mangalore (Inde)	Abu Dhabi (EAU)	Pointe des Galets	44	56
CMA CGM	Multiservices	5 (moyenne)	Mangalore (Inde)	Abu Dhabi (EAU)	Longoni	55	67
MSC	Multiservices	8 (moyenne)	Maputo (Mozambique)	Mombasa (Kenya) Dar es salaam (Tanzanie) Beira (Mozambique) Coega (AfduSud) Port louis (Maurice)	Pointe des Galets	33	37
CMA CGM	Multiservices	14 (moyenne)	Maputo (Mozambique)	Beira (Mozambique) Port Louis (Maurice)	Longoni	35	64
CMA CGM	Asia Mozambique Express (MOZEX)	7	Maputo (Mozambique)		Pointe des Galets	41	78
MSC	Multiservices	7 (moyenne)	Maputo (Mozambique)	Mombasa (Kenya) Dar es salaam (Tanzanie) Beira (Mozambique) Coega (AfduSud) Port louis (Maurice)	Longoni	43	54
CMA CGM	Karibu Express (KARIBU)	8 (moyenne	Mombasa (Kenya)		Pointe des Galets	6	13
CMA CGM	Karibu Express (KARIBU)	8 (moyenne	Mombasa (Kenya)		Longoni	16	24
MSC	Multiservices	8 (moyenne)	Mombasa (Kenya)	Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka)	Pointe des Galets	33	51

Armateur	Service	Fréquence de départ (en jour)	Départ	Dessertes intermédiaires	Arrivée	Durée minimale (en jour)	Durée maximale (en jour)
MSC	Multiservices	4 (moyenne)	Mombasa (Kenya)	Mundra (Inde) Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka) Pointe des galets Port Louis (Maurice)	Longoni	41	50
MSC	Multiservices	35	Moroni (Comores)	Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	10	34
MSC	Multiservices	35	Moroni (Comores)	Port Louis (Maurice)	Longoni	10	33
CMA CGM	Multiservices	15 (moyenne)	Moroni (Comores)	Nacala (Mozambique) Abu Dhabi	Pointe des Galets	51	59
CMA CGM	Multiservices	15 (moyenne)	Moroni (Comores)	Nacala (Mozambique) Abu Dhabi	Longoni	60	72
MSC	Multiservices	6 (moyenne)	Mundra (Inde)	Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka)	Pointe des Galets	16	28
CMA CGM	Multiservices	8	Mundra (Inde)	Abu Dhabi (EAU)	Pointe des Galets	36	43
CMA CGM	Multiservices	8	Mundra (Inde)	Abu Dhabi (EAU)	Longoni	46	54
MSC	Multiservices	6(moyenne)	Mundra(Inde)	Vizhinjam international sea port (Inde)Colombo (Sri Lanka) Pointe des galets Port Louis (Maurice)	Longoni	26	35
MSC	Multiservices	7	New Mangalore (Inde)	Cochin (Inde) Colombo (Sri Lanka)	Pointe des Galets	9	18
MSC	Multiservices	7	New Mangalore (Inde)	Cochin (Inde) Tuticorin(Inde) Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka) Pointe des Galets Port Louis (Maurice)	Longoni	23	31
CMA CGM	Multiservices	15	Port Elisabeth (Afdu Sud)	Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	16	25

Armateur	Service	Fréquence de départ (en jour)	Départ	Dessertes intermédiaires	Arrivée	Durée minimale (en jour)	Durée maximale (en jour)
CMA CGM	Multiservices	15	Port Elisabeth (Afdu Sud)	Port Louis (Maurice)	Longoni	26	27
MSC	nwc to ipak	7 (moyenne)	Port Louis (Maurice)		Pointe des Galets	1	3
CMA CGM	Karibu Express (KARIBU)	8 (moyenne	Port Louis (Maurice)		Pointe des Galets	1	1
CMA CGM	Karibu Express (KARIBU)	15	Port Louis (Maurice)		Longoni	9	13
MSC	Indian ocean relay service 4	12	Port Louis(Maurice)		Longoni	3	3
CMA CGM	Multiservices	3 (moyenne	Songkhla (Thaïlande)	Singapour	Pointe des Galets	17	28
MSC	Multiservices	7	Songkhla (Thaïlande)	Singapour Port Louis (Maurice)	Longoni	23	31
CMA CGM	Multiservices	3 (moyenne	Songkhla (Thaïlande)	Singapour Pointe des Galets	Longoni	33	47
MSC	Multiservices	7	Songkhla (Thaïlande)	Singapour Port Louis (Maurice) Tamatave (Madagascar) Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka)	Pointe des Galets	38	44
CMA CGM	Indian Ocean Feeder 1 (IOFEED)	3 (moyenne)	Tamatave (Madagascar)		Longoni	2	10
MSC	Multiservices	6 (moyenne)	Tamatave (Madagascar)	Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka) Pointe des galets Port Louis (Maurice)	Longoni	7	35

Armateur	Service	Fréquence de départ (en jour)	Départ	Dessertes intermédiaires	Arrivée	Durée minimale (en jour)	Durée maximale (en jour)
CMA CGM	Indian Ocean Feeder 1 (IOFEED)	20	Tamatave (Madagascar)		Pointe des Galets	15	15
MSC	Indian ocean relay service 3	6 (moyenne)	Tamatave (Madagascar)	Vizhinjam international sea port (Inde) Colombo (Sri Lanka)	Pointe des Galets	16	29
CMA CGM	Multiservices	4 (moyenne)	Tanga (Tanzanie)	Mombasa (Kenya)	Pointe des Galets	9	20
CMA CGM	Multiservices	4 (moyenne)	Tanga (Tanzanie)	Mombasa (Kenya)	Longoni	19	37
MSC	Multiservices	7	Tanga (Tanzanie)	Mombasa (Kenya) Mundra (Inde) Vizhinjam international sea port (Inde)	Pointe des Galets	42	42
MSC	Multiservices	7	Tanga (Tanzanie)	Mombasa (Kenya) Hazira (Inde) Mundra (Inde) Vizhinjam international sea port (Inde) Port Louis (Maurice)	Longoni	51	52
CMA CGM	Multiservices	7 (moyenne)	Yangon (Myanmar)	Singapour	Pointe des Galets	19	37
CMA CGM	Multiservices	7 (moyenne)	Yangon (Myanmar)	Singapour Pointe des Galets	Longoni	32	48
MSC	Multiservices	7 (moyenne)	Yangon (Myanmar)	Singapour Port Louis (Maurice)	Pointe des Galets	36	43

Note : Les données ont été traitées sur la base des éléments à disposition lors de la consultation des sources

Sources : https://www.cma-cgm.com/ebusiness/schedules [Consulté le 28 novembre 2025]

https://www.msc.com/en/search-a-schedule [Consulté le 28 novembre 2025]

Annexe 8 : Mayotte – Principaux pays d'importation de produits agricoles et agroalimentaires en 2024 par catégorie de produits (en euros)

		VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
PRINCIPALE ORIGINE	PAYS D'ORIGINE	Pologne	Afrique du Sud	Thaïlande	Pologne	Maroc	Belgique	Belgique	Espagne	Thaïlande	Malaisie	Thaïlande	Espagne	Emirats Arabes Unis
	VALEUR (EN €)	20 217 146 €	3 872 462 €	932 €	19 290 888 €	2 393 932 €	2 560 526 €	1 640 001 €	882 831 €	7 818 254 €	787 456 €	2 407 309 €	80 406 €	2 702 985 €
	PART DU TOTAL	15%	33%	95%	39%	43%	32%	42%	22%	31%	25%	29%	70%	17%
TOP 5 DES PAYS d'ORIGINE	PAYS D'ORIGINE	Pologne Thailande Vietnam Italie Belgique	Afrique du Sud Roumanie Madagascar Egypte Chine	Thaïlande EAU Chine	Pologne Brésil Italie Uruguay Pays-Bas	Maroc Chine Inde Indonésie Nouvelle-Zélande	Belgique Italie Emirats Arabes Unis Tunisie Malaisie	Belgique Grèce Roumanie Indonésie Malaisie	Espagne Pays-Bas Pologne Belgique Allemagne	Thaïlande Vietnam Cambodge Maurice Allemagne	Malaisie Tunisie Emirats Arabes Unis Espagne Italie	Thaïlande Italie Emirats Arabes Unis Pays-Bas Indonésie	Espagne Retour France Italie Allemagne Pays-Bas	Emirats Arabes Unis Pays-Bas Espagne Maurice Retour France
	VALEUR (EN €)	54 916 127 €	9 821 981 €	981 €	37 811 215 €	4 951 016 €	6 194 823 €	2 991 949 €	3 017 920 €	24 032 551 €	2 383 664 €	5 696 110 €	115 595 €	9 476 796 €
	PART DU TOTAL	40%	84%	100%	76%	89%	78%	77%	76%	95%	76%	69%	100%	59%

TOP 10 DES PAYS d'ORIGINE	**PAYS D'ORIGINE**	Pologne Thailande Vietnam Italie Belgique Pays-Bas Brésil Cambodge Espagne EAU	Afrique du Sud, Roumanie Madagascar Egypte Chine Inde Pakistan Vietnam Tunisie Liban	-	Pologne Brésil Italie Uruguay Pays-Bas Espagne Belgique Autriche Allemagne Irlande	Maroc Chine Inde Indonésie Nouvelle-Zélande Vietnam Oman Madagascar Tunisie Yémen	Belgique Italie Emirats Arabes Unis Tunisie Malaisie Afrique du Sud Vietnam Chine Retour France Madagascar	Belgique Grèce Roumanie Indonésie Malaisie Emirats Arabes Unis Inde Ukraine Turquie Retour France	Espagne Pays-Bas Pologne Belgique Allemagne Retour France Lituanie Nouvelle-Zélande Autriche Slovénie	Thaïlande Vietnam Cambodge Maurice Allemagne Turquie Portugal Inde Madagascar Egypte	Malaisie Tunisie Emirats Arabes Unis Espagne Italie Madagascar Pays-Bas Turquie Inde Pakistan	Thaïlande Italie Emirats Arabes Unis Pays-Bas Indonésie Maurice Tunisie Belgique Suisse Madagascar	-	Emirats Arabes Unis Pays-Bas Espagne Maurice Retour France Allemagne Tunisie Tanzanie Belgique Portugal
	VALEUR (EN €)	85 688 164 €	11 211 409 €	-	46 550 026 €	5 545 566 €	7 234 511 €	3 688 189 €	3 864 500 €	25 044 894 €	2 841 523 €	7 325 682 €	-	12 734 049 €
	PART DU TOTAL	63%	96%	-	94%	99%	91%	95%	97%	99%	90%	88%	-	79%
TOTAUX	**VALEUR (EN €)**	135 814 387 €	11 677 532 €	981 €	49 687 571 €	5 589 884 €	7 988 081 €	3 882 370 €	3 978 594 €	25 298 703 €	3 143 185 €	8 288 929 €	115 595 €	16 162 962 €
	PART DU TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source Douanes

Annexe 9 : Mayotte - Importations de produits agricoles et alimentaires en 2024 par zone géographique d'origine et par catégories de produits (en euros)

ZONE GEOGRAPHIQUE	TOTAUX	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
AFRIQUE	19 539 530 €	7 212 899 €	-	191 €	2 606 049 €	1 175 817 €	67 071 €	-	2 432 161 €	721 744 €	1 289 788 €	-	4 033 810 €
AMERIQUE	11 601 318 €	-	-	11 471 613 €	-	-	526 €	-	-	-	129 179 €	-	-
ASIE	33 886 080 €	2 004 938 €	949 €	179 261 €	2 761 506 €	1 032 359 €	865 109 €	130 092 €	21 263 351 €	1 026 885 €	3 179 370 €	-	1 442 260 €
AUTRES **(Y.C.** FRANCE**)**	3 268 949 €	45 660 €	-	1 166 054 €	-	193 978 €	64 474 €	345 219 €	11 324 €	61 447 €	80 041 €	34 439 €	1 266 313 €
EUROPE HORS UE	1 205 440 €	215 €	-	176 558 €	314 €	24 029 €	192 516 €	-	306 619 €	94 924 €	229 702 €	-	180 563 €
PROCHE ET MOYEN-ORIENT	5 396 487 €	122 007 €	32 €	-	222 015 €	727 839 €	235 673 €	3 252 €	17 669 €	507 270 €	850 585 €	-	2 710 145 €
UNION EUROPEENNE	60 916 583 €	2 291 813 €	-	36 693 894 €	-	4 834 059 €	2 457 001 €	3 500 031 €	1 267 579 €	730 915 €	2 530 264 €	81 156 €	6 529 871 €
TOTAUX	135 814 387 €	11 677 532 €	981 €	49 687 571 €	5 589 884 €	7 988 081 €	3 882 370 €	3 978 594 €	25 298 703 €	3 143 185 €	8 288 929 €	115 595 €	16 162 962 €

Source Douanes

Annexe 10 : Mayotte - Importations de produits agricoles et alimentaires en 2024 par pays d'origine et par catégorie (en valeur)

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
AFRIQUE DU SUD	4 650 122 €	3 872 462 €	-	191 €	-	294 389 €	-	-	-	33 809 €	83 411 €	-	365 860 €
ALGERIE	19 200 €	19 200 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ALLEMAGNE	3 657 400 €	-	-	1 493 959 €	-	64 993 €	-	408 018 €	901 794 €	-	44 608 €	252 €	743 776 €
ANGOLA	51 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 €	-	-
ARABIE SAOUDITE	6 649 €	2 381 €	-	-	-	558 €	2 208 €	-	49 €	-	1 453 €	-	-
ARGENTINE	301 573 €	-	-	301 573 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUSTRALIE	62 508 €	62 508 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRICHE	1 683 018 €	-	-	1 592 878 €	-	-	-	90 140 €	-	-	-	-	-
BANGLADESH	378 186 €	19 727 €	-	-	-	17 142 €	-	10 554 €	7 116 €	20 019 €	40 984 €	-	262 644 €
BELGIQUE	7 835 488 €	-	-	2 217 204 €	-	2 560 526 €	1 640 001 €	484 485 €	-	830 €	325 495 €	-	606 947 €
BENIN	411 €	100 €	-	-	-	-	-	-	-	-	300 €	-	11 €
BRESIL	7 212 417 €	-	-	7 084 049 €	-	-	-	-	-	-	128 368 €	-	-
BURKINA-FASO	17 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 €	-	-
CAMBODGE	5 955 762 €	-	-	-	-	-	-	-	5 955 762 €	-	-	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
CAMEROUN	103 €	8 €	-	-	-	-	-	-	-	-	95 €	-	-
CANADA	58 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58 €	-	-
CHILI	349 679 €	-	-	349 679 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CHINE	2 342 885 €	765 259 €	17 €	-	1 243 759 €	215 691 €	85 €	-	950 €	994 €	102 451 €	-	13 679 €
CHYPRE	107 783 €	-	-	-	-	65 486 €	-	-	-	-	-	-	42 297 €
COMORES	78 787 €	1 839 €	-	-	-	-	-	-	10 017 €	-	56 921 €	-	10 010 €
CONGO (REPUBLIQUE)	5 €	-	-	-	-	-	5 €	-	-	-	-	-	-
COREE DU SUD	98 000 €	-	-	-	-	13 524 €	-	-	-	-	110 €	-	84 366 €
COTE D'IVOIRE	51 €	51 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CROATIE	126 222 €	-	-	94 310 €	-	-	-	31 912 €	-	-	-	-	-
DANEMARK	155 066 €	-	-	101 728 €	-	-	-	-	-	-	-	-	53 338 €
EGYPTE	1 645 228 €	1 361 915 €	-	-	-	70 254 €	-	-	66 881 €	-	31 201 €	-	114 977 €
EMIRATS ARABES UNIS	4 969 414 €	19 550 €	32 €	-	457 €	727 281 €	233 465 €	3 252 €	17 620 €	465 665 €	799 107 €	-	2 702 985 €
ESPAGNE	5 325 137 €	73 333 €	-	2 242 313 €	-	31 921 €	-	882 831 €	46 162 €	355 774 €	89 205 €	80 406 €	1 523 192 €
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	753 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	753 €	-	-
GRECE	1 072 389 €	43 450 €	-	411 721 €	-	8 132 €	422 738 €	-	-	-	148 034 €	-	38 314 €
HAÏTI	526 €	-	-	-	-	-	526 €	-	-	-	-	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
HONGRIE	48 500 €	-	-	48 500 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-
INDE	2 012 265 €	709 522 €	-	-	738 609 €	31 253 €	205 785 €	510 €	237 330 €	76 550 €	6 703 €	-	6 003 €
INDONESIE	1 185 686 €	-	-	-	315 065 €	-	300 733 €	-	-	-	569 888 €	-	-
IRAK	7 160 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 160 €
IRLANDE	1 192 457 €	-	-	1 192 457 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ITALIE	8 173 591 €	40 443 €	-	4 619 648 €	-	1 851 067 €	-	-	-	275 089 €	1 325 885 €	355 €	61 104 €
JAPON	20 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 €	-	-
KENYA	495 150 €	10 631 €	-	-	-	53 €	-	-	-	-	-	-	484 466 €
LIBAN	142 865 €	100 076 €	-	-	-	-	-	-	-	-	42 789 €	-	-
LITUANIE	258 107 €	-	-	-	-	-	-	231 109 €	26 998 €	-	-	-	-
LUXEMBOURG	442 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	442 €	-	-
MADAGASCAR	2 755 604 €	1 713 644 €	-	-	98 002 €	138 657 €	3 995 €	-	162 822 €	120 376 €	205 523 €	-	312 585 €
MALAISIE	1 552 128 €	-	-	-	-	405 886 €	286 331 €	-	34 305 €	787 456 €	184 €	-	37 966 €
MAROC	2 526 572 €	93 834 €	-	-	2 393 932 €	-	-	-	-	38 806 €	-	-	-
MAURICE	4 103 826 €	-	-	-	27 134 €	8 419 €	22 224 €	-	2 147 107 €	23 789 €	541 710 €	-	1 333 443 €
MOZAMBIQUE	26 425 €	-	-	-	-	-	-	-	26 425 €	-	-	-	-
NOUVELLE-ZELANDE	557 940 €	-	-	179 261 €	259 651 €	-	-	119 028 €	-	-	-	-	-
OMAN	231 897 €	-	-	-	183 056 €	-	-	-	-	41 605 €	7 236 €	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
PAKISTAN	467 902 €	284 968 €	-	-	-	50 419 €	-	-	-	66 820 €	15 325 €	-	50 370 €
PAYS NON CLASSIFIES AILLEURS	82 194 €	-	-	49 980 €	-	21 625 €	-	-	-	-	4 898 €	-	5 691 €
PAYS-BAS	7 309 307 €	5 704 €	-	3 080 318 €	-	99 336 €	52 096 €	722 013 €	-	99 222 €	593 921 €	143 €	2 656 554 €
POLOGNE	20 217 146 €	-	-	19 290 888 €	-	76 997 €	-	520 573 €	53 934 €	-	2 254 €	-	272 500 €
PORTUGAL	893 890 €	20 182 €	-	-	-	75 601 €	20 €	27 138 €	238 691 €	-	409 €	-	531 849 €
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	2 235 €	-	-	-	1 577 €	302 €	-	-	-	-	356 €	-	-
REPUBLIQUE TCHEQUE	40 728 €	-	-	-	-	-	-	40 728 €	-	-	-	-	-
RETOUR FRANCE	3 186 755 €	45 660 €	-	1 116 074 €	-	172 353 €	64 474 €	345 219 €	11 324 €	61 447 €	75 143 €	34 439 €	1 260 622 €
ROUMANIE	2 450 847 €	2 108 701 €	-	-	-	-	342 146 €	-	-	-	-	-	-
ROYAUME-UNI	8 970 €	-	-	-	-	-	-	-	-	33 €	64 €	-	8 873 €
RWANDA	488 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	488 €	-	-
SENEGAL	38 179 €	91 €	-	-	-	-	-	-	60 €	65 €	186 €	-	37 777 €
SINGAPOUR	297 436 €	-	-	-	-	-	31 746 €	-	-	35 393 €	14 €	-	230 283 €
SLOVAQUIE	307 970 €	-	-	307 970 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
SLOVENIE	61 084 €	-	-	-	-	-	-	61 084 €	-	-	-	-	-
SUEDE	11 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 €	-	-
SUISSE	221 241 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	221 241 €	-	-
TAÏWAN	285 460 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 054 €	-	278 406 €
TANZANIE	747 374 €	116 €	-	-	419 €	13 680 €	6 139 €	-	953 €	5 219 €	33 619 €	-	687 229 €
TCHAD	2 €	1 €	-	-	-	-	-	-	-	-	1 €	-	-
THAÏLANDE	10 456 875 €	7 099 €	932 €	-	14 417 €	79 846 €	40 429 €	-	7 818 254 €	39 653 €	2 407 309 €	-	48 936 €
TOGO	306 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	306 €	-	-
TUNISIE	2 449 394 €	139 007 €	-	-	84 985 €	650 063 €	34 708 €	-	17 896 €	499 680 €	335 603 €	-	687 452 €
TURQUIE	697 776 €	215 €	-	-	314 €	24 029 €	91 621 €	-	306 619 €	94 891 €	8 397 €	-	171 690 €
UKRAINE	277 453 €	-	-	176 558 €	-	-	100 895 €	-	-	-	-	-	-
URUGUAY	3 736 312 €	-	-	3 736 312 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-
VIETNAM	8 233 027 €	155 855 €	-	-	190 005 €	218 598 €	-	-	7 209 634 €	-	29 328 €	-	429 607 €
YEMEN	38 502 €	-	-	-	38 502 €	-	-	-	-	-	-	-	-

Source Douanes

Annexe 11 : La Réunion - Principaux pays d'importation de produits agricoles et agroalimentaires en 2024 par catégorie (en valeur)

		VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
PRINCIPALE ORIGINE	**PAYS D'ORIGINE**	Belgique	Roumanie	Madagascar	Pologne	Inde	Belgique	Paraguay	Belgique	Cambodge	Italie	Italie	Espagne	Pays-Bas
	VALEUR (EN €)	41 617 550 €	21 119 601 €	1 417 648 €	23 216 463 €	17 237 734 €	9 845 240 €	8 977 889 €	12 128 000 €	17 969 234 €	4 040 345 €	9 567 219 €	2 510 812 €	12 191 338 €
	PART DU TOTAL	9,0%	24,6%	56,6%	29,2%	26,9%	32,8%	40,3%	47,6%	39,6%	31,4%	27,5%	34,8%	24,1%
TOP 5 DES PAYS d'ORIGINE	**PAYS D'ORIGINE**	Belgique Pays-Bas Espagne Inde Roumanie	Roumanie Afrique du Sud Chine Madagascar Pays-Bas	Madagascar Inde Thaïlande Maurice Israël	Pologne Espagne Pays-Bas Nouvelle-Zélande Retour France	Inde Vietnam Terres australes françaises Madagascar Maroc	Belgique Pays-Bas Espagne Chine Italie	Paraguay Roumanie Argentine Espagne Belgique	Belgique Nouvelle-Zélande Espagne Pays-Bas Retour France	Cambodge Inde Pakistan Thaïlande Vietnam	Italie Belgique Espagne Pays-Bas Pologne	Italie Chine Suisse Belgique Pays-Bas	Espagne Belgique Italie Retour France Allemagne	Pays-Bas Singapour Royaume-Uni Belgique Maurice
	VALEUR (EN €)	176 934 202 €	57 625 292 €	2 248 398 €	60 789 039 €	44 678 278 €	21 014 597 €	19 921 316 €	22 389 221 €	41 323 026 €	9 410 560 €	21 028 079 €	6 932 555 €	32 442 639 €
	PART DU TOTAL	38,4%	67,2%	89,8%	76,3%	69,7%	70,0%	89,4%	87,9%	91,2%	73,1%	60,5%	96,1%	64,1%

TOP 10 DES PAYS d'ORIGINE	**PAYS D'ORIGINE**	Belgique Pays-Bas Espagne Inde Roumanie Pologne Italie Afrique du Sud Cambodge Chine	Roumanie Afrique du Sud Chine Madagascar Pays-Bas Egypte Kenya Inde Italie Espagne	Madagascar Inde Thaïlande Maurice Israël Indonésie Sri Lanka Polynésie française République tchèque Allemagne	Pologne Espagne Pays-Bas Nouvelle-Zélande Retour France Belgique Allemagne Hongrie Italie Royaume-Uni	Inde Vietnam Terres australes françaises Madagascar Maroc Chine Indonésie Espagne Pays-Bas Chili	Belgique Pays-Bas Espagne Chine Italie Allemagne Madagascar Afrique du Sud Retour France Thaïlande	Paraguay Roumanie Argentine Espagne Belgique Malaisie Retour France Turquie Bulgarie Slovénie	Belgique Nouvelle-Zélande Espagne Pays-Bas Retour France Italie Allemagne Slovaquie Bulgarie Lettonie	Cambodge Inde Pakistan Thaïlande Vietnam Maurice Malaisie Belgique Italie Retour France	Italie Belgique Espagne Pays-Bas Pologne Afrique du Sud Retour France Chine Singapour Malaisie	Italie Chine Suisse Belgique Pays-Bas Espagne Thaïlande Maurice Hong-Kong Allemagne	Espagne Belgique Italie Retour France Allemagne Pays-Bas Japon Afrique du Sud Chine République tchèque	Pays-Bas Singapour Royaume-Uni Belgique Maurice Afrique du Sud Espagne Retour France Pologne Pays non classifiés ailleurs
	VALEUR (EN €)	285 986 813 €	71 243 655 €	2 444 649 €	75 156 253 €	57 636 087 €	27 808 715 €	21 325 685 €	25 380 496 €	44 419 083 €	11 576 234 €	27 323 390 €	7 208 322 €	42 830 157 €
	PART DU TOTAL	62,1%	83,1%	97,6%	94,4%	89,9%	92,7%	95,8%	99,6%	98,0%	89,9%	78,6%	99,9%	84,6%
TOTAUX	**VALEUR (EN €)**	460 604 110 €	85 773 129 €	2 503 711 €	79 626 137 €	64 102 361 €	30 013 432 €	22 272 194 €	25 484 341 €	45 327 131 €	12 874 845 €	34 769 657 €	7 215 487 €	50 641 685 €
	PART DU TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source Douanes

Annexe 12 : La Réunion - Importations de produits agricoles et alimentaires par zone géographique d'origine et par catégories en 2024 (en valeur)

ZONE GEOGRAPHIQUE	TOTAUX	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
AFRIQUE	65 098 393 €	*32 491 817 €*	*1 578 596 €*	*550 096 €*	*16 396 826 €*	*3 156 562 €*	*183 995 €*	*1 051 €*	*899 719 €*	*861 543 €*	*2 250 308 €*	*20 866 €*	*6 707 014 €*
AMERIQUE	16 474 818 €	*1 516 761 €*	*515 €*	*32 €*	*1 855 803 €*	*471 461 €*	*11 527 090 €*	*-*	*63 €*	*3 233 €*	*303 276 €*	*248 €*	*796 336 €*
ASIE	127 690 871 €	*17 400 458 €*	*753 361 €*	*6 771 469 €*	*34 356 940 €*	*3 326 061 €*	*790 681 €*	*3 099 469 €*	*42 109 550 €*	*1 519 036 €*	*8 087 475 €*	*80 420 €*	*9 395 951 €*
AUTRES (Y.C. OCEANIE ET TAAF)	23 709 056 €	*539 275 €*	*51 815 €*	*5 734 401 €*	*7 416 194 €*	*1 067 764 €*	*362 777 €*	*1 835 464 €*	*422 725 €*	*489 014 €*	*1 603 529 €*	*356 150 €*	*3 829 948 €*
EUROPE HORS UE	13 601 992 €	*393 647 €*	*24 €*	*1 948 965 €*	*105 957 €*	*30 703 €*	*327 922 €*	*8 261 €*	*31 431 €*	*272 187 €*	*4 587 878 €*	*2 971 €*	*5 892 046 €*
PROCHE ET MOYEN-ORIENT	1 173 207 €	*336 011 €*	*65 908 €*	*-*	*94 536 €*	*2 291 €*	*11 119 €*	*-*	*8 649 €*	*195 127 €*	*115 934 €*	*-*	*343 632 €*
UNION EUROPEENNE	214 153 412 €	*33 138 460 €*	*53 492 €*	*64 621 174 €*	*5 122 762 €*	*21 958 590 €*	*9 068 610 €*	*20 540 096 €*	*1 854 994 €*	*9 534 705 €*	*17 821 257 €*	*6 754 832 €*	*23 676 758 €*
TOTAUX	461 901 749 €	85 816 429 €	2 503 711 €	79 626 137 €	65 349 018 €	30 013 432 €	22 272 194 €	25 484 341 €	45 327 131 €	12 874 845 €	34 769 657 €	7 215 487 €	50 641 685 €

Source Douanes

Annexe 13 : La Réunion - Importations de produits agricoles et alimentaires par pays d'origine et par catégorie en 2024 (en valeur)

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
AFRIQUE DU SUD	22 545 651 €	17 113 293 €	13 462 €	169 910 €	126 225 €	1 433 832 €	4 270 €	-	14 398 €	509 773 €	679 833 €	20 590 €	2 460 065 €
ALBANIE	40 886 €	-	-	-	-	-	-	-	-	40 886 €	-	-	-
ALGERIE	145 €	9 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ALLEMAGNE	8 656 553 €	53 293 €	16 267 €	3 540 207 €	19 737 €	1 878 072 €	984 €	974 087 €	117 604 €	78 332 €	924 815 €	297 257 €	755 898 €
ANCIENNE REPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACEDOINE	3 €	-	-	-	-	3 €	-	-	-	-	-	-	-
ANDORRE	215 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	215 €	-	-
ARABIE SAOUDITE	77 189 €	26 383 €	-	-	-	531 €	-	-	46 €	14 999 €	27 242 €	-	7 988 €
ARGENTINE	2 688 447 €	89 591 €	-	-	15 472 €	-	2 548 799 €	-	-	-	-	-	34 585 €
AUSTRALIE	799 698 €	166 231 €	-	616 619 €	-	-	13 605 €	-	2 112 €	28 €	641 €	407 €	55 €
AUTRICHE	1 481 326 €	3 155 €	-	464 510 €	8 €	78 932 €	-	-	-	-	8 336 €	-	926 385 €
BANGLADESH	536 987 €	-	-	-	412 958 €	103 654 €	-	-	-	9 463 €	7 892 €	-	3 020 €
BELGIQUE	41 617 550 €	1 465 329 €	3 756 €	4 833 802 €	81 521 €	9 845 240 €	468 611 €	12 128 000 €	601 673 €	2 965 027 €	2 305 128 €	2 484 256 €	4 435 207 €
BENIN	70 537 €	361 €	-	-	-	58 €	179 €	-	-	-	382 €	-	69 557 €
BOLIVIE	25 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25 €	-	-
BOSNIE-HERZEGOVINE	24 136 €	24 136 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BRESIL	123 211 €	69 713 €	-	-	-	-	-	-	-	-	159 €	-	53 339 €
BULGARIE	650 810 €	-	-	198 075 €	-	-	205 948 €	74 076 €	171 734 €	-	977 €	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
BURKINA-FASO	108 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	108 €	-	-
CAMBODGE	17 969 519 €	-	-	-	-	-	-	-	17 969 234 €	-	285 €	-	-
CAMEROUN	721 696 €	721 495 €	-	-	-	-	-	-	-	-	201 €	-	-
CANADA	1 114 690 €	1 103 299 €	-	-	-	908 €	-	-	40 €	2 330 €	7 902 €	-	211 €
CAP-VERT	21 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21 €
CHILI	2 195 958 €	3 545 €	-	-	1 569 247 €	-	-	-	-	512 €	-	-	622 654 €
CHINE	17 405 376 €	7 010 566 €	8 532 €	869 €	3 870 412 €	2 029 596 €	63 726 €	9 €	39 639 €	478 598 €	3 756 425 €	16 508 €	130 496 €
CHYPRE	200 512 €	3 666 €	-	-	-	175 753 €	-	-	12 514 €	-	1 €	-	8 578 €
COLOMBIE	6 262 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 262 €	-	-
COMORES	10 227 €	10 106 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	121 €
CONGO (RDC)	4 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 €
COREE DU SUD	916 538 €	-	-	-	-	-	-	-	97 391 €	-	39 880 €	-	779 267 €
COSTA RICA	1 116 €	-	-	-	-	1 116 €	-	-	-	-	-	-	-
COTE D'IVOIRE	214 €	-	-	-	-	-	41 €	-	-	-	173 €	-	-
DANEMARK	1 352 808 €	4 469 €	-	1 125 473 €	-	-	-	8 211 €	-	-	210 568 €	264 €	3 823 €
EGYPTE	4 054 951 €	3 849 109 €	-	-	-	12 911 €	132 338 €	-	-	1 286 €	28 916 €	-	30 391 €
EMIRATS ARABES UNIS	577 410 €	4 022 €	-	-	-	1 760 €	11 119 €	-	8 603 €	179 907 €	58 796 €	-	313 203 €
EQUATEUR	204 717 €	11 351 €	-	-	193 366 €	-	-	-	-	-	-	-	-
ESPAGNE	34 003 388 €	1 923 459 €	-	15 729 081 €	2 049 450 €	2 931 539 €	1 125 994 €	2 693 579 €	302 633 €	1 001 256 €	1 520 282 €	2 510 812 €	2 215 303 €
ESTONIE	13 741 €	-	-	-	-	-	-	-	-	88 €	-	-	13 653 €
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	378 074 €	78 408 €	515 €	32 €	2 035 €	4 793 €	402 €	-	23 €	391 €	284 255 €	248 €	6 972 €
ETHIOPIE	60 €	-	-	-	-	-	-	-	60 €	-	-	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
FINLANDE	347 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	52 €	-	295 €
GRECE	613 977 €	261 832 €	-	-	-	197 561 €	28 330 €	-	-	-	215 €	-	126 039 €
GUATEMALA	103 758 €	99 100 €	-	-	-	-	-	-	-	-	4 658 €	-	-
HONG-KONG	1 115 044 €	-	-	-	-	-	54 031 €	-	3 444 €	6 668 €	1 050 539 €	-	362 €
HONGRIE	2 585 343 €	1 696 €	-	2 319 273 €	-	24 481 €	134 959 €	-	177 €	-	78 536 €	-	26 221 €
INDE	33 470 498 €	2 483 138 €	478 052 €	-	17 237 734 €	170 725 €	127 549 €	-	12 549 765 €	48 666 €	290 436 €	-	84 433 €
INDONESIE	4 044 310 €	65 403 €	58 545 €	-	3 618 763 €	271 €	50 743 €	-	10 050 €	35 949 €	186 859 €	58 €	17 669 €
IRLANDE	509 590 €	7 899 €	-	94 949 €	51 250 €	63 254 €	-	-	-	-	134 049 €	2 471 €	155 718 €
ISLANDE	25 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25 €	-	-
ISRAËL	107 387 €	40 541 €	65 908 €	-	-	-	-	-	-	-	938 €	-	-
ITALIE	24 505 004 €	2 108 798 €	38 €	2 211 363 €	26 194 €	1 985 852 €	72 966 €	1 723 371 €	587 148 €	4 040 345 €	9 567 219 €	1 284 091 €	897 619 €
JAPON	539 315 €	645 €	-	-	319 047 €	148 €	-	-	1 182 €	52 229 €	77 293 €	63 014 €	25 757 €
KAZAKHSTAN	18 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 €	-	-
KENYA	4 104 726 €	3 253 859 €	5 721 €	-	695 560 €	-	-	-	-	-	-	-	149 586 €
LETTONIE	73 331 €	-	-	-	-	65 €	-	73 222 €	-	-	44 €	-	-
LIBAN	287 995 €	265 065 €	-	-	-	-	-	-	-	130 €	359 €	-	22 441 €
LITUANIE	157 135 €	43 692 €	-	-	-	113 349 €	-	-	-	-	94 €	-	-
LUXEMBOURG	189 116 €	-	-	-	-	-	-	-	-	52 €	186 466 €	-	2 598 €
MACAO	1 €	-	-	-	1 €	-	-	-	-	-	-	-	-
MADAGASCAR	16 700 787 €	6 536 311 €	1 417 648 €	380 186 €	6 283 750 €	1 629 367 €	41 505 €	-	1 196 €	14 370 €	115 560 €	-	280 894 €
MALAWI	7 458 €	7 458 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MALAISIE	1 908 414 €	57 897 €	10 482 €	-	71 525 €	28 133 €	372 087 €	3 181 €	614 867 €	322 397 €	235 099 €	-	192 746 €
MALTE	26 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 €	-
MAROC	5 872 251 €	431 545 €	-	-	5 421 613 €	8 €	-	-	-	12 728 €	6 357 €	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
MAURICE	7 672 625 €	456 379 €	141 765 €	-	1 527 870 €	21 048 €	5 349 €	1 051 €	873 347 €	108 428 €	1 336 375 €	276 €	3 200 737 €
MEXIQUE	132 575 €	54 000 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	78 575 €
MYANMAR	32 687 €	32 687 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
NIGERIA	8 681 €	-	-	-	-	-	-	-	1 €	-	21 €	-	8 659 €
NORVEGE (YC SVALBARD)	117 742 €	-	-	-	105 957 €	-	-	-	-	-	11 785 €	-	-
NOUVELLE CALEDONIE	304 €	-	-	-	-	-	-	-	-	88 €	178 €	-	38 €
NOUVELLE-ZELANDE	10 374 450 €	1 419 331 €	-	5 854 190 €	2 836 €	-	-	3 094 066 €	2 862 €	-	1 165 €	-	-
OMAN	123 226 €	-	-	-	94 536 €	-	-	-	-	91 €	28 599 €	-	-
OUGANDA	12 777 €	12 777 €	-	-	--	-	-	-	-	-	-	-	-
PAKISTAN	6 483 335 €	1 576 447 €	-	-	-	1 364 €	-	-	4 715 712 €	39 573 €	66 140 €	-	84 099 €
PARAGUAY	9 442 533 €	-	-	-	-	464 644 €	3 977 889 €	-	-	-	-	-	-
PAYS NON CLASSIFIES AILLEURS	2 620 730 €	72 427 €	-	-	48 078 €	32 652 €	1 802 €	-	3 703 €	8 225 €	704 751 €	2 €	1 749 090 €
PAYS-BAS	39 919 836 €	5 845 521 €	-	10 254 904 €	1 849 937 €	4 222 370 €	8 835 €	2 638 112 €	21 842 €	872 415 €	1 850 589 €	163 973 €	12 191 338 €
PEROU	83 415 €	7 717 €	-	-	75 683 €	-	-	-	-	-	15 €	-	-
PHILIPPINES	32 573 €	-	-	-	-	-	-	-	6 893 €	-	25 680 €	-	-
POLOGNE	26 627 061 €	132 €	-	23 216 463 €	3 590 €	20 119 €	20 231 €	36 652 €	-	531 517 €	915 765 €	-	1 882 592 €
POLYNESIE FRANÇAISE	42 593 €	-	41 997 €	-	-	-	116 €	-	-	-	119 €	9 €	352 €
PORTUGAL	1 822 845 €	288 406 €	-	71 219 €	1 039 869 €	299 392 €	3 214 €	10 833 €	1 109 €	34 964 €	55 744 €	-	18 095 €
REPUBLIQUE TCHEQUE	455 593 €	6 937 €	33 431 €	303 220 €	1 206 €	-	22 158 €	-	38 560 €	10 694 €	27 705 €	11 682 €	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
RETOUR FRANCE	13 697 058 €	466 848 €	9 818 €	5 734 401 €	19 745 €	1 035 112 €	360 859 €	1 835 464 €	419 022 €	480 701 €	898 481 €	356 139 €	2 080 468 €
ROUMANIE	27 922 930 €	21 119 601 €	-	-	-	-	5 800 023 €	-	-	-	3 306 €	-	-
ROYAUME-UNI	7 400 560 €	460 €	24 €	1 462 569 €	-	5 823 €	3 502 €	-	2 441 €	1 221 €	206 084 €	2 971 €	5 715 465 €
SENEGAL	4 144 €	377 €	-	-	-	-	-	-	-	-	3 749 €	-	18 €
SERBIE	328 474 €	118 676 €	-	-	-	-	-	-	-	-	209 788 €	-	10 €
SEYCHELLES	354 209 €	131 €	-	-	353 905 €	-	-	-	173 €	-	-	-	-
SINGAPOUR	7 399 068 €	5 042 €	6 714 €	-	-	10 391 €	25 516 €	2 213 €	661 €	374 205 €	74 415 €	19 €	6 899 892 €
SLOVAQUIE	165 910 €	516 €	-	-	-	-	633 €	146 519 €	-	-	846 €	-	17 396 €
SLOVENIE	591 073 €	59 €	-	258 635 €	-	122 611 €	175 724 €	33 434 €	-	15 €	595 €	-	-
SRI LANKA	609 738 €	503 976 €	46 011 €	-	330 €	-	14 148 €	-	621 €	-	2 655 €	-	41 997 €
SUEDE	29 925 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29 925 €	-	-
SUISSE	3 558 702 €	903 €	-	-	-	491 €	-	8 261 €	-	329 €	3 548 718 €	-	-
SWAZILAND	68 803 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68 803 €	-	-
TAÏWAN	1 514 875 €	1 135 241 €	-	-	-	19 259 €	-	-	6 802 €	29 055 €	129 560 €	-	194 958 €
TANZANIE	742 825 €	823 €	-	-	741 246 €	-	230 €	-	1 €	-	525 €	-	-
TERRES AUSTRALES FRANÇAISES	7 348 371 €	-	-	-	7 348 371 €	-	-	-	-	-	-	-	-
THAÏLANDE	9 398 078 €	1 295 641 €	145 025 €	41 110 €	436 524 €	817 735 €	69 276 €	-	4 650 877 €	88 704 €	1 463 300 €	414 €	389 472 €
TOGO	1 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 €	-	-
TUNISIE	855 535 €	54 484 €	-	-	-	59 338 €	83 €	-	10 543 €	214 958 €	9 168 €	-	506 961 €
TURQUIE	1 391 507 €	249 472 €	-	58 €	-	24 386 €	289 751 €	-	115 €	137 408 €	586 600 €	-	103 717 €
UKRAINE	739 724 €	-	-	486 338 €	-	-	34 669 €	-	28 875 €	92 343 €	24 645 €	-	72 854 €
URUGUAY	37 €	37 €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PAYS D'ORIGINE	VALEUR TOTALE DES IMPORTATIONS	PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA CHASSE (NAF A01Z)	PRODUITS DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE (NAF A03Z)	VIANDE ET PRODUITS A BASE DE VIANDE (NAF C10A)	PREPARATIONS A BASE DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA PECHE (NAF C10B)	PRODUITS A BASE DE FRUITS ET LEGUMES (NAF C10C)	HUILES ET GRAISSES VEGETALES ET ANIMALES (NAF C10D)	PRODUITS LAITIERS (NAF C10E)	PRODUITS DU TRAVAIL DES GRAINS ET PRODUITS AMYLACES (NAF C10F)	PRODUITS DE BOULANGERIE-PATISSERIE ET PATES ALIMENTAIRES (NAF C10G)	AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES (NAF C10H)	ALIMENTS POUR ANIMAUX (NAF C10K)	BOISSONS (NAF C11Z)
VIETNAM	13 140 367 €	1 648 213 €	-	258 681 €	8 386 810 €	144 785 €	-	-	1 437 438 €	33 501 €	679 211 €	-	551 728 €

Source Douanes

Annexe 14 : Montant des importations depuis La Réunion en 2024, par produit (en nomenclature 4 positions)

Nomenclature (SH4)	Produit	Valeur (en euros)	Poids (en tonnes)
1001	Froment [blé] et méteil	19 446 289 €	63 276
0207	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, de coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques]	61 022 348 €	20 309
0805	Agrumes, frais ou secs	11 942 368 €	11 551
0703	Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliacés, à l'état frais ou réfrigéré	9 857 948 €	10 417
1602	Préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des extraits et jus de viande)	59 343 916 €	10 262
2004	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)	19 548 856 €	10 249
0203	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées	36 127 547 €	9 945
2005	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non-congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)	25 791 890 €	9 692
0401	Lait et crème de lait, non-concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	20 343 703 €	8 817
2009	Jus de fruits (y.c. les moûts de raisins) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	13 816 246 €	8 269
0808	Pommes, poires et coings, frais	8 071 059 €	6 796
0710	Légumes, non-cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	9 793 603 €	5 135
0701	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré	4 400 513 €	4 763
0713	Légumes à cosse secs, écossés, même décortiqués ou cassés	6 075 624 €	4 607
2002	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	6 732 278 €	4 500
2008	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non-conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson)	16 459 071 €	4 153
0405	Beurre, y.c. le beurre déshydraté et le ghee, et autres matières grasses provenant du lait ainsi que pâtes à tartiner laitières	27 538 427 €	3 837
1601	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang ; préparations alimentaires à base de ces produits	20 550 863 €	3 714
0706	Carottes, navets, betteraves à salade, salsifis, céleris-raves, radis et racines comestibles simil., à l'état frais ou réfrigéré	2 298 337 €	3 499
0202	Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées	20 350 198 €	2 764
0806	Raisins, frais ou secs	5 693 524 €	2 003
0204	Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées	12 516 986 €	1 749
0210	Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés ; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats	11 602 856 €	1 697
1214	Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil., même agglomérés sous forme de pellets	548 500 €	1 334
0201	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées	16 902 739 €	1 300
0809	Abricots, cerises, pêches (y.c. les brugnons et nectarines), prunes et prunelles, frais	2 857 735 €	1 042
0810	Fraises, framboises, mûres, groseilles et autres fruits comestibles (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, papayes, agrumes, raisins, melons, pommes, poires, coings, abricots, cerises, pêches, prunes et prunelles)	4 309 408 €	977
2303	Résidus d'amidonnerie et résidus simil., pulpes de betteraves, bagasses de cannes à sucre et autres déchets de sucrerie, drêches et déchets de brasserie ou de distillerie, même agglomérés sous forme de pellets	462 553 €	898

Nomenclature (SH4)	Produit	Valeur (en euros)	Poids (en tonnes)
1404	Produits végétaux, n.d.a.	739 585 €	830
2003	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	1 241 350 €	567
0811	Fruits, non-cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	1 817 806 €	546
0601	Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif, en végétation ou en fleur (à l'excl. des oignons, tubercules et racines tubéreuses servant à l'alimentation humaine) ; plants, plantes et racines de chicorée (à l'excl. des racines de chicorée de la variété 'Cichorium intybus sativum')	2 762 033 €	541
0206	Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais, réfrigérés ou congelés	1 581 353 €	522
0910	Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi et baies de genièvre)	2 431 581 €	471
0802	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, des noix du Brésil et des noix de cajou)	2 785 194 €	468
1213	Pailles et balles de céréales brutes, même hachées, moulues, pressées ou agglomérées sous forme de pellets	180 903 €	457
2001	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique	1 207 846 €	438
1202	Arachides, non-grillées ni autrement cuites, même décortiquées ou concassées	740 868 €	388
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles simil. du genre 'Brassica', à l'état frais ou réfrigéré	290 151 €	383
0714	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules simil. à haute teneur en fécule ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pellets ; moelle de sagoutier	423 473 €	340
0709	Légumes, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre, des tomates, des légumes alliacés, des choux et produits comestibles simil. du genre 'Brassica', des laitues 'Lactuca sativa', des chicorées 'Cichorium spp.', des carottes, des navets, des betteraves à salade, des salsifis, des céleris-raves, des radis et des racines comestibles simil., des concombres, des cornichons et des légumes à cosse)	2 360 093 €	331
0504	Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé	3 355 205 €	317
0813	Abricots, pruneaux, pommes, pêches, poires, papayes, tamarins et autres fruits comestibles, séchés et mélanges de fruits comestibles et séchés ou de fruits à coque comestibles (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, agrumes et raisins non-mélangés)	2 044 309 €	312
0208	Viandes et abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés de lapin, de lièvre, de pigeon et d'autres espèces animales (à l'excl. des viandes et abats d'animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, ainsi que des viandes et abats de coq, de poule, de canard, d'oie, de dindon, de dinde et de pintade des espèces domestiques)	2 004 790 €	302
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs	1 207 021 €	273
1104	Grains de céréales autrement travaillés [mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, p.ex.] et germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus (à l'excl. des farines de céréales, du riz décortiqué, du riz semi-blanchi ou blanchi et du riz en brisures)	651 990 €	272
1207	Graines et fruits oléagineux, même concassés (à l'excl. des fruits à coque comestibles, des olives, des fèves de soja, des arachides, du coprah ainsi que des graines de lin, de navette, de colza et de tournesol)	1 133 396 €	263
0407	Oeufs d'oiseaux, en coquilles, frais, conservés ou cuits	2 096 203 €	211
0408	Oeufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, et jaunes d'oeufs, frais, séchés, cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement conservés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	887 782 €	178

Nomenclature (SH4)	Produit	Valeur (en euros)	Poids (en tonnes)
0909	Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi ; baies de genièvre	564 889 €	177
0712	Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés	942 690 €	174
0801	Noix de coco, noix du Brésil et noix de cajou, fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées	673 254 €	166
0705	Laitues 'Lactuca sativa' et chicorées 'Cichorium spp.', à l'état frais ou réfrigéré	1 175 563 €	162
0904	Poivre du genre 'Piper' ; piments du genre 'Capsicum' ou du genre 'Pimenta', séchés ou broyés ou pulvérisés	951 271 €	159
0902	Thé, même aromatisé	2 175 589 €	155
1903	Tapioca et ses succédanés préparés à partir de fécules, sous forme de flocons, grumeaux, grains perlés, criblures ou formes simil.	140 781 €	131
1008	Sarrasin, millet, alpiste et autres céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz et du sorgho à grains)	324 914 €	95
0105	Coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], vivants	3 887 519 €	91
0711	Légumes conservés provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état	109 284 €	73
0702	Tomates, à l'état frais ou réfrigéré	373 252 €	65
0807	Melons, y.c. les pastèques, et papayes, frais	119 967 €	64
1206	Graines de tournesol, même concassées	109 862 €	58
1501	Graisses de porc, y.c. le saindoux, et graisses de volailles, fondues ou autrement extraites (à l'excl. de la stéarine solaire et l'huile de saindoux)	153 722 €	50
2006	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés]	306 841 €	45
1209	Graines, fruits et spores à ensemencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, du café, du thé, du maté, des épices, des céréales, des graines et fruits oléagineux ainsi que des graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasiticides ou simil.)	2 991 766 €	42
0209	Lard sans parties maigres, graisse de porc et graisse de volailles non-fondues ni autrement extraites, frais, réfrigérés, congelés, salés ou en saumure, séchés ou fumés	106 416 €	38
1212	Caroubes, algues, betteraves sucrières et cannes à sucre, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même pulvérisées ; noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux, y.c. les racines non-torréfiées de chicorée de la variété 'Cichorium intybus sativum', servant principalement à l'alimentation humaine, n.d.a.	215 164 €	31
1201	Fèves de soja, même concassées	55 761 €	28
0410	Oeufs de tortues, nids de salanganes et autres produits comestibles d'origine animale, n.d.a.	635 556 €	20
0205	Viandes des animaux des espèces chevaline, asine ou mulassière, fraîches, réfrigérées ou congelées	228 437 €	16
0106	Animaux vivants (à l'excl. des animaux des espèces chevaline, asine, mulassière, bovine, porcine, ovine ou caprine, des coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], des poissons, crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques ainsi que des cultures de micro-organismes et produits simil.)	1 078 156 €	13
0101	Chevaux, ânes, mulets et bardots, vivants	286 948 €	13
0908	Noix muscades, macis, amomes et cardamomes	164 217 €	12
1518	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs fractions, cuites, oxydées, déshydratées, sulfurées, soufflées, standolisées ou autrement modifiées chimiquement ; mélanges ou préparations non-alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions non-comestibles de différentes graisses ou huiles, n.d.a.	68 349 €	7
0708	Légumes à cosse, écossés ou non, à l'état frais ou réfrigéré	36 164 €	7
0803	Bananes, y.c. les plantains, fraîches ou sèches	46 950 €	7
0707	Concombres et cornichons, à l'état frais ou réfrigéré	25 478 €	5
0905	Vanille	169 163 €	2

Source Douanes

Annexe 15 : Montant des importations depuis Mayotte en 2024, par produit (en nomenclature 4 positions)

Nomenclature (SH4)	Produit	Valeur (en euros)	Poids (en tonnes)
0207	Viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, de coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques]	35 869 026 €	17 447
1101	Farines de froment [blé] ou de méteil	4 534 079 €	7 681
0401	Lait et crème de lait, non-concentrés ni additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	6 781 346 €	6 845
0202	Viandes des animaux de l'espèce bovine, congelées	19 048 288 €	3 812
2009	Jus de fruits (y.c. les moûts de raisins) ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants	2 342 522 €	2 795
0703	Oignons, échalotes, aulx, poireaux et autres légumes alliacés, à l'état frais ou réfrigéré	1 852 804 €	2 466
0805	Agrumes, frais ou secs	3 488 904 €	2 390
2002	Tomates, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	3 032 881 €	2 272
2004	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)	3 614 446 €	2 198
0714	Racines de manioc, d'arrow-root ou de salep, topinambours, patates douces et racines et tubercules simil. à haute teneur en fécule ou en inuline, frais, réfrigérés, congelés ou séchés, même débités en morceaux ou agglomérés sous forme de pellets ; moelle de sagoutier	1 006 594 €	1 951
0808	Pommes, poires et coings, frais	2 235 103 €	1 757
2005	Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non-congelés (à l'excl. confits au sucre ainsi que des tomates, des champignons et des truffes)	3 261 468 €	1 315
0402	Lait et crème de lait, concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	5 174 397 €	1 277
0701	Pommes de terre, à l'état frais ou réfrigéré	1 264 734 €	1 245
1601	Saucisses, saucissons et produits simil., de viande, d'abats ou de sang ; préparations alimentaires à base de ces produits	3 096 902 €	868
1602	Préparations et conserves de viande, d'abats ou de sang (à l'excl. des saucisses, saucissons et produits simil. ainsi que des extraits et jus de viande)	4 213 556 €	844
0710	Légumes, non-cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés	1 460 671 €	619
0206	Abats comestibles des animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, frais, réfrigérés ou congelés	1 305 736 €	422
0706	Carottes, navets, betteraves à salade, salsifis, céleris-raves, radis et racines comestibles simil., à l'état frais ou réfrigéré	313 157 €	364
0204	Viandes des animaux des espèces ovine ou caprine, fraîches, réfrigérées ou congelées	2 431 941 €	335
0810	Fraises, framboises, mûres, groseilles et autres fruits comestibles (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, papayes, agrumes, raisins, melons, pommes, poires, coings, abricots, cerises, pêches, prunes et prunelles)	478 776 €	210
2008	Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non-conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson)	317 336 €	207
0806	Raisins, frais ou secs	641 569 €	206
0910	Gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry et autres épices (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannelier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi et baies de genièvre)	448 652 €	166
0804	Dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues et mangoustans, frais ou secs	457 504 €	143

Nomenclature (SH4)	Produit	Valeur (en euros)	Poids (en tonnes)
0713	Légumes à cosse secs, écossés, même décortiqués ou cassés	66 988 €	103
0201	Viandes des animaux de l'espèce bovine, fraîches ou réfrigérées	1 038 536 €	90
0813	Abricots, pruneaux, pommes, pêches, poires, papayes, tamarins et autres fruits comestibles, séchés et mélanges de fruits comestibles et séchés ou de fruits à coque comestibles (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, agrumes et raisins non-mélangés)	187 564 €	69
0704	Choux, choux-fleurs, choux frisés, choux-raves et produits comestibles simil. du genre 'Brassica', à l'état frais ou réfrigéré	68 665 €	51
2001	Légumes, fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique	120 998 €	43
0811	Fruits, non-cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants	125 008 €	34
0709	Légumes, à l'état frais ou réfrigéré (à l'excl. des pommes de terre, des tomates, des légumes alliacés, des choux et produits comestibles simil. du genre 'Brassica', des laitues 'Lactuca sativa', des chicorées 'Cichorium spp.', des carottes, des navets, des betteraves à salade, des salsifis, des céleris-raves, des radis et des racines comestibles simil., des concombres, des cornichons et des légumes à cosse)	341 217 €	30
0208	Viandes et abats comestibles frais, réfrigérés ou congelés de lapin, de lièvre, de pigeon et d'autres espèces animales (à l'excl. des viandes et abats d'animaux des espèces bovine, porcine, ovine, caprine, chevaline, asine ou mulassière, ainsi que des viandes et abats de coq, de poule, de canard, d'oie, de dindon, de dinde et de pintade des espèces domestiques)	430 027 €	29
0705	Laitues 'Lactuca sativa' et chicorées 'Cichorium spp.', à l'état frais ou réfrigéré	287 172 €	25
0210	Viandes et abats comestibles, salés ou en saumure, séchés ou fumés ; farines et poudres, comestibles, de viandes ou d'abats	167 090 €	22
0809	Abricots, cerises, pêches (y.c. les brugnons et nectarines), prunes et prunelles, frais	146 372 €	20
0803	Bananes, y.c. les plantains, fraîches ou sèches	30 900 €	19
0904	Poivre du genre 'Piper' ; piments du genre 'Capsicum' ou du genre 'Pimenta', séchés ou broyés ou pulvérisés	57 517 €	19
0712	Légumes secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés	90 148 €	11
0203	Viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches, réfrigérées ou congelées	79 613 €	11
0802	Fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués (à l'excl. des noix de coco, des noix du Brésil et des noix de cajou)	41 326 €	9
0105	Coqs, poules, canards, oies, dindons, dindes et pintades [des espèces domestiques], vivants	376 231 €	9
0909	Graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin, de carvi ; baies de genièvre	32 080 €	8
0708	Légumes à cosse, écossés ou non, à l'état frais ou réfrigéré	2 922 €	8
1104	Grains de céréales autrement travaillés [mondés, aplatis, en flocons, perlés, tranchés ou concassés, p.ex.] et germes de céréales, entiers, aplatis, en flocons ou moulus (à l'excl. des farines de céréales, du riz décortiqué, du riz semi-blanchi ou blanchi et du riz en brisures)	5 843 €	7
2006	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés]	8 290 €	6
0807	Melons, y.c. les pastèques, et papayes, frais	47 591 €	6
1404	Produits végétaux, n.d.a.	1 101 €	5
1207	Graines et fruits oléagineux, même concassés (à l'excl. des fruits à coque comestibles, des olives, des fèves de soja, des arachides, du coprah ainsi que des graines de lin, de navette, de colza et de tournesol)	6 673 €	2

Nomenclature (SH4)	Produit	Valeur (en euros)	Poids (en tonnes)
2003	Champignons et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique	5 964 €	2
0906	Cannelle et fleurs de cannelier	2 097 €	1
1209	Graines, fruits et spores à ensemencer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, du café, du thé, du maté, des épices, des céréales, des graines et fruits oléagineux ainsi que des graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasiticides ou simil.)	102 061 €	1
0711	Légumes conservés provisoirement [p.ex. au moyen de gaz sulfureux ou dans de l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation], mais impropres à l'alimentation en l'état	2 805 €	1
0604	Feuillages, feuilles, rameaux et autres parties de plantes, sans fleurs ni boutons de fleurs, et herbes, mousses et lichens, pour bouquets ou pour ornements, frais, séchés, blanchis, teints, imprégnés ou autrement préparés	7 486 €	1

Source Douanes

Annexe 16 : Etablissements agréés pour l'export vers l'Union européenne, par pays et production

Pays	Production	Etablissements (unité)
Afrique du Sud	Viande d'ongulés domestiques	4
	Viande de gibier d'élevage	6
	Viande hachée, préparations de viande et viande mécaniquement séparée	3
	Viande de volailles et de lagomorphes	2
	Mollusques bivalves vivants	8
	Produits de la pêche	286
	Autres installations pour la manipulation de sous-produits animaux	20
	Usines de transformation	65
	Usines d'aliments pour animaux de compagnie (y compris les usines fabriquant des os à mâcher et des abats aromatisés)	21
	Usines ou établissements fabriquant des produits intermédiaires	3
	Stockage de produits dérivés	2
Bangladesh	Produits de la pêche	85
	Autres installations pour la collecte ou la manipulation de sous-produits animaux	1
Botswana	Viande d'ongulés domestiques	1
Eswatini	Viande d'ongulés domestiques	1
Inde	Produits de la pêche	604
	Œufs et ovoproduits	7
	Estomacs, vessies et intestins traités : boyaux uniquement	5
	Gélatine	15
	Établissements producteurs de miel et autres produits apicoles	9
	Laiteries	9
	Usines de transformation	162
	Usines d'aliments pour animaux de compagnie	79
	Usines ou établissements fabriquant des produits intermédiaires	17
Indonésie	Produits de la pêche	173
	Cuisses de grenouilles et escargots	20
	Usines de transformation	2
	Usines d'aliments pour animaux de compagnie	2
Kenya	Produits de la pêche	23
	Usines de transformation	11
	Usines d'aliments pour animaux de compagnie	3
	Sang et produits sanguins, à l'exclusion des équidés, à des fins techniques autres que l'alimentation animale	1
Madagascar	Produits de la pêche	75
	Établissements producteurs de miel et autres produits apicoles	4
	Autres installations pour la collecte ou la manipulation de sous-produits animaux	1
	Usines de transformation	6
	Usines ou établissements fabriquant des produits intermédiaires	1
Maurice	Produits de la pêche	17
	Usines de transformation	2
Mozambique	Produits de la pêche	89
	Usines de transformation	3
Myanmar	Produits de la pêche	36
	Établissements producteurs de miel et autres produits apicoles	6
Namibie	Viande d'ongulés domestiques	7
	Viande de gibier sauvage	2

Pays	Production	Etablissements (unité)
	Viande de volailles et de lagomorphes	1
	Produits de la pêche	96
	Usines de transformation	5
Seychelles	Produits de la pêche	27
	Usines de transformation	1
Tanzanie	Produits de la pêche	21
	Établissements producteurs de miel et autres produits apicoles	14
	Usines de transformation	36
Thaïlande	Viande de volailles et de lagomorphes	36
	Viande hachée, préparations de viande et viande mécaniquement séparée	27
	Viande de volailles et de lagomorphes	59
	Mollusques bivalves vivants	3
	Produits de la pêche	291
	Œufs et ovoproduits	13
	Graisses animales fondues et graisses résiduelles	1
	Viande d'ongulés domestiques	19
	Établissements producteurs de miel et autres produits apicoles	6
	Abattoirs et navires de pêche	1
	Autres installations pour la collecte ou la manipulation de sous-produits animaux	1
	Usines de transformation	17
	Usines d'aliments pour animaux de compagnie (y compris les usines fabriquant des os à mâcher et des abats aromatisés)	107
	Stockage de produits dérivés	1
Viêt Nam	Mollusques bivalves vivants	13
	Produits de la pêche	506
	Cuisses de grenouilles et escargots	22
	Établissements producteurs de miel et autres produits apicoles	22
	Autres installations pour la collecte ou la manipulation de sous-produits animaux	9
	Usines de transformation	7
	Usines d'aliments pour animaux de compagnie	7
	Usines ou établissements fabriquant des produits intermédiaires	2

Source Commission européenne

Annexe 17 : Principales exportations agricoles et alimentaires des pays de la zone d'intérêt, en 2023

Pays	Produit	Volume (en tonnes)
Afrique du Sud	Maïs	3 978 399,59
	Oranges	1 231 812,75
	Fèves de soja	688 968,69
	Tangerines, mandarines, clémentines	622 007,90
	Pommes	607 255,46
	Citrons et limes	565 295,10
	Farine de maïs	531 464,63
	Blé	453 841,19
	Vin	349 222,08
Bangladesh	Autres huiles d'origine végétale, brutes	60 091,52
	Pommes de terre	25 479,66
	Sésame	15 027,24
	Autres légumes frais n.a.c.	14 475,53
Botswana	Son de maïs	12 947,62
	Son de blé	11 817,66
	Graines de tournesol	10 135,91
	Céréales, préparations	7 690,78
	Farine de maïs	6 612,23
	Viande, bovin, désossée, fraîche ou réfrigérée	5 636,23
	Autres haricots frais	2 764,96
	Haricots secs	2 572,90
	Aliments, préparations nda	1 787,71
	Légumes conservés n.d.a. (autrement que dans le vinaigre)	1 672,74
Cambodge	Manioc séché	2 012 082,34
	Riz, paddy (riz blanchi équivalent)	640 016,98
	Riz, blanchi	590 220,07
	Bananes	263 765,79
	Huile de palme	64 860,00
	Maïs	36 902,50
Comores	Clous de girofles (tiges entières), crus	8 991,61
	Cacao, fèves	17,78
	Cannelle et fleurs de cannelier, crues	14,84
	Vin	3,48
Eswatini	Bananes	29 054,24
	Fruits préparés nda	13 960,38
	Aliments, préparations nda	11 734,97
	Plantains et bananes à cuire	10 389,33
	Oranges	9 166,78
Éthiopie	Fèves de soja	207 604,40

Pays	Produit	Volume (en tonnes)
	Haricots secs	165 076,59
	Pommes de terre	52 827,90
	Autres légumineuses n.a.c.	52 323,95
	Farines de graines ou de fruits oléagineux, autres que la farine de moutarde	43 379,64
	Autres légumes frais n.a.c.	30 647,05
	Pois chiches, secs	26 591,26
	Tomates, fraiches	22 806,33
Inde	Riz, paddy (riz blanchi équivalent)	17 696 955,46
	Riz, blanchi	16 325 729,67
	Oignons et échalotes, séchés (à l'exclusion des formes déshydratées)	2 528 574,43
	Maïs	2 311 640,98
	Tourteaux de colza	1 996 896,37
	Sucre de betterave ou de canne brut (centrifugé uniquement)	1 940 289,63
	Tourteaux de soja	1 901 054,65
	Viande, buffle, fraîche ou réfrigérée	1 140 026,76
Kenya	Son de blé	243 238,61
	Avocats	122 580,96
	Huile de palme	92 747,95
	Pommes de terre	84 736,54
	Aliments, préparations nda	57 366,24
	Ananas	40 129,52
	Légumes conservés n.d.a. (autrement que dans le vinaigre)	33 411,32
Laos	Manioc, frais	1 996 405,00
	Plantains et bananes à cuire	634 940,00
	Maïs	171 456,26
	Pastèques	93 235,00
	Céréales, préparations	81 937,57
	Autre fruit à noyau n.a.c.	69 950,00
	Bananes	69 742,32
Lesotho	Farine de blé et de méteil	26 374,41
	Farine de maïs	13 727,70
	Son de maïs	10 258,18
	Son de blé	4 266,97
	Autres fruits n.a.c.	1 799,09
	Pâtisseries	1 006,76
Madagascar	Haricots secs	68 356,14
	Arachides décortiquées	67 034,00
	Clous de girofles (tiges entières), crus	39 915,83
	Fruits préparés nda	15 010,13
	Pois à vache secs	14 672,20
	Légumes conservés n.d.a. (autrement que dans le vinaigre)	10 115,72

Pays	Produit	Volume (en tonnes)
	Autres légumineuses n.a.c.	5 381,30
Malawi	Tourteaux de soja	112 645,87
	Fèves de soja	57 897,07
	Arachides décortiquées	56 228,54
	Pois cajan, sec	50 834,46
	Son de céréales n.a.c.	20 801,53
	Pois secs	17 218,90
	Haricots secs	16 303,14
Maurice	Riz, paddy (riz blanchi équivalent)	49 285,50
	Riz, brisures	31 013,97
	Riz, blanchi	18 271,53
	Blé	10 000,07
	Farine de blé et de méteil	9 519,94
	Aliments, préparations nda	4 674,39
Mozambique	Autres légumineuses n.a.c.	282 958,85
	Bananes	135 115,18
	Son de blé	113 698,60
	Fèves de soja	86 427,74
Myanmar	Riz, paddy (riz blanchi équivalent)	1 516 170,51
	Haricots secs	1 334 649,45
	Maïs	1 222 929,65
	Riz décortiqué	791 442,96
	Riz, brisures	713 724,50
	Pois cajan, sec	246 433,49
	Plantains et bananes à cuire	121 083,61
	Oignons et échalotes, séchés (à l'exclusion des formes déshydratées)	105 863,48
Namibie	Raisins	20 491,57
	Viande, bovin, désossée, fraîche ou réfrigérée	16 111,49
	Viande, poulet, fraîche ou réfrigérée	14 390,56
	Aliments, préparations nda	12 484,48
	Tomates, fraiches	8 165,34
	Pâtes alimentaires, non cuites ni farcies ni autrement préparées	7 992,55
	Oignons et échalotes, séchés (à l'exclusion des formes déshydratées)	7 965,88
	Son de maïs	3 852,61
Tanzanie	Eaux, glace et neige	287 969,43
	Son de blé	246 150,62
	Noix d'acajou non décortiquées	219 601,68
	Riz, paddy (riz blanchi équivalent)	212 923,45
	Riz, blanchi	204 682,52
	Pois cajan, sec	188 404,88
	Maïs	174 825,73

Pays	Produit	Volume (en tonnes)
	Pois chiches, secs	133 454,08
Thaïlande	Riz, paddy (riz blanchi équivalent)	8 759 655,25
	Riz, blanchi	7 652 708,62
	Manioc séché	4 555 322,39
	Aliments, préparations nda	1 269 997,64
Viet Nam	Riz, paddy (riz blanchi équivalent)	6 843 978,89
	Riz, blanchi	6 106 056,44
	Riz, brisures	690 777,31
	Bananes	545 474,73
	Autres fruits n.a.c.	518 410,24
	Autres fruits tropicaux frais nda	510 995,73
	Noix d'acajou, écalées	459 483,47
Zambie	Tourteaux de soja	234 829,83
	Fèves de soja	91 902,09
	Son de maïs	61 972,68
	Maïs	59 405,73
	Lait, babeurre en poudre	57 537,96
	Farine de maïs	41 132,39
	Pâtisseries	40 698,31
	Jus de fruits n.a.c.	37 331,47
Zimbabwe	Oranges	54 252,54
	Bananes	6 311,97
	Avocats	5 579,05

Source : FAO, https://www.fao.org/faostat/fr/#homev

[consulté le 25 novembre 2025]

Annexe 18 : Principales productions agricoles et alimentaires des pays de la zone d'intérêt, en 2023

Pays	Produit	Volume (en tonne)
Afrique du Sud	Maïs	16 430 000
	Lait cru de vache	3 810 000
	Fèves de soja	2 770 000
	Pommes de terre	2 415 638
	Blé	2 050 000
	Raisins	1 973 819
	Viande, poulet, fraîche ou réfrigérée	1 860 000
	Oranges	1 611 657
	Pommes	1 198 897
Bangladesh	Riz	58 613 458
	Lait cru de vache	12 661 200
	Pommes de terre	10 431 736
	Maïs	4 592 507
	Oignons et échalotes, séchés (sauf formes déshydratées)	2 546 994
	Autres légumes frais n.a.c.	1 711 272
	Mangues, mangoustans et goyaves	1 508 547
	Autres fruits tropicaux frais nda	1 260 039
Botswana	Racines et tubercules à haute teneur en fécule ou inuline, fraîches	105 407
	Viande, bovine, fraîche ou réfrigérée	68 756
	Autres légumes frais n.a.c.	44 385
	Sorgho	35 852
	Maïs	32 740
	Viande de gibier, fraîche, réfrigérée ou congelée	28 150
	Lait cru de vache	27 000
	Pastèques	15 791
	Lait cru de chèvre	11 169
	Graines de tournesol	9 998
Comores	Bananes	79 667
	Noix de coco	76 623
	Manioc, frais	58 242
	Ignames	30 831
	Maïs	19 684
	Taro	13 365
	Lait cru de vache	13 076
	Tomates, fraiches	11 473
	Patates douces	10 853
	Autres légumineuses n.a.c.	10 198

Pays	Produit	Volume (en tonne)
Éthiopie	Maïs	10 000 000
	Ceréales n.a.c.	6 536 338
	Blé	5 800 000
	Lait cru de vache	4 236 834
	Sorgho	4 010 000
	Orge	2 450 000
	Taro	1 889 591
	Patates douces	1 295 060
	Pommes de terre	1 191 047
	Fèves et féveroles, sèches	1 156 022
Inde	Riz	206 727 000
	Lait cru de vache	127 105 140
	Blé	110 553 675
	Lait cru de bufflesse	104 388 290
	Pommes de terre	60 142 000
	Autres légumes frais n.a.c.	42 641 574
	Maïs	38 085 256
	Bananes	36 614 000
	Oignons et échalotes, séchés (sauf formes déshydratées)	30 208 000
Kenya	Lait cru de vache	4 705 660
	Maïs	4 285 206
	Bananes	2 906 900
	Pommes de terre	2 309 913
	Manioc, frais	1 187 800
	Choux	1 042 800
	Lait cru de chamelle	1 026 467
	Mangues, mangoustans et goyaves	909 900
Laos	Manioc, frais	6 404 414
	Racines et tubercules à haute teneur en fécule ou inuline, fraîches	4 670 358
	Riz	3 835 000
	Autres légumes frais n.a.c.	1 553 817
	Bananes	723 552
	Maïs	450 000
	Pastèques	157 209
Lesotho	Lait cru de vache	174 568
	Pommes de terre	132 482
	Maïs	126 994
	Autres légumes frais n.a.c.	33 155
	Autres fruits n.a.c.	14 893
	Haricots secs	5 251
Madagascar	Riz	5 117 636
	Manioc, frais	2 515 542

Pays	Produit	Volume (en tonne)
	Patates douces	1 301 244
	Lait cru de vache	435 750
	Bananes	402 043
	Autres légumes frais n.a.c.	378 246
	Mangues, mangoustans et goyaves	307 158
	Maïs	268 062
	Pommes de terre	251 037
Maurice	Viande, poulet, fraîche ou réfrigérée	59 200
	Citrouilles, courges et potirons	32 906
	Tomates, fraiches	20 383
	Œufs de poule en coquille frais	14 500
	Pommes de terre	13 719
	Choux	13 124
	Bananes	11 246
	Oignons et échalotes, séchés (sauf formes déshydratées)	8 443
	Concombres, cornichons	7 423
Mozambique	Manioc, frais	7 610 852
	Maïs	2 124 749
	Tomates, fraiches	932 254
	Haricots secs	549 153
	Pommes de terre	526 249
	Patates douces	459 805
	Bananes	371 398
	Noix de coco	284 549
	Oignons et échalotes, séchés (sauf formes déshydratées)	254 292
Myanmar	Riz	25 650 000
	Autres légumes frais n.a.c.	3 632 030
	Haricots secs	2 683 919
	Maïs	2 200 000
	Plantains et bananes à cuire	1 440 483
	Autres fruits n.a.c.	1 308 891
	Noix de coco	1 122 139
	Oignons et échalotes, séchés (sauf formes déshydratées)	1 050 094
Namibie	Racines et tubercules à haute teneur en fécule ou inuline, fraîches	373 655
	Lait cru de vache	128 302
	Maïs	105 609
	Viande, bovine, fraîche ou réfrigérée	41 382
	Raisins	38 941
	Oignons et échalotes, séchés (sauf formes déshydratées)	26 278
	Blé	24 696
	Autres fruits n.a.c.	22 875
	Autres légumineuses n.a.c.	22 700

Pays	Produit	Volume (en tonne)
	Autres légumes frais n.a.c.	21 610
Tanzanie	Maïs	8 010 949
	Manioc, frais	6 355 925
	Patates douces	4 514 919
	Bananes	3 673 671
	Lait cru de vache	3 600 000
	Riz	3 588 000
	Autres légumes frais n.a.c.	1 938 664
	Haricots secs	1 484 000
	Graines de tournesol	1 170 000
Thaïlande	Riz	33 070 957
	Manioc, frais	30 616 586
	Maïs	4 954 166
	Autres fruits tropicaux frais nda	3 210 723
	Viande, poulet, fraîche ou réfrigérée	1 844 651
	Mangues, mangoustans et goyaves	1 618 789
	Autres fruits n.a.c.	1 493 302
Viet Nam	Riz	43 497 625
	Autres légumes frais n.a.c.	16 518 750
	Manioc, frais	10 377 129
	Maïs	4 437 219
	Viande, suidés, fraîche ou réfrigérée	3 549 000
	Autres fruits n.a.c.	2 898 111
	Bananes	2 639 388
	Noix de coco	2 132 034

Source : FAO, https://www.fao.org/faostat/fr/#homev

[consulté le 26 novembre 2025]

Annexe 19 : Projets identifiés portant sur les thématiques agricoles et alimentaires, financés par le FIDA dans la zone d'intérêt

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
Bangladesh	Projet d'amélioration de +B2:C44la résilience climatique et des moyens d'existence (CRALEP)	Création de dessertes villageoises résistantes aux aléas climatiques et aménagement des marchés ; Mise en place de services villageois pour renforcer la résilience des communautés dans la région des haor ; Diversification des moyens d'existence et renforcement de la résilience ; Renforcement des capacités, développement de services d'information sur le climat et innovation.	FIDA, Gouv	$103 250 000	2025
	Programme de transformation agricole et rurale en faveur de la nutrition, de l'entrepreneuriat et de la résilience	Favoriser la diversification, la sécurité sanitaire des aliments, l'entrepreneuriat et la résilience face aux changements climatiques dans les systèmes agroalimentaires bangladais	FIDA, BM, Gouv	$ 1 343 000 000	2023
	Climate and Disaster Resilient Small-Scale Water Resources Management Project	Bâtir la résilience au changement climatique et améliorer la nutrition par un investissement dans des productions alimentaires résilientes, améliorer le revenu des producteurs, promouvoir la diversification et l'éducation à l'alimentation.	FIDA, Asian development bank, Pays-Bas, Gouv, bénéficiaires	$225 000 000	2022
	Projet de transformation des entreprises rurales	Améliorer la productivité et la résilience des entreprises rurales en favorisant l'innovation et l'accès aux marchés.	FIDA, Danemark, secteur privé, Palli Karma-Sahayak Foundation	$200 000 000	2019
Botswana	Agricultural Development: Agricultural Services Support Project	Soutien aux services agricoles, amélioration de la productivité et de la résilience climatique.	FIDA, Gouv, autres	$50 000 000	2016

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
Cambodge	Climate Adaptive Irrigation and Sustainable Agriculture for Resilience (CAISAR)	Améliorer la résilience des fermes au changement climatique et l'efficience des usages de l'eau	FIDA, Asian Infrastructure Investment Bank	$240 000 000	2025
	Climate Adaptive Irrigation and Sustainable Agriculture for Resilience (CAISAR)	Renforcer la résilience des communautés et ménages ruraux pauvres face aux changements climatiques et à d'autres chocs.	FIDA, Gouv, autres	$200 000 000	2023
	Climate Adaptive Irrigation and Sustainable Agriculture for Resilience (CAISAR)	Renforcer la résilience des communautés et ménages ruraux pauvres face aux changements climatiques et à d'autres chocs.	FIDA, Gouv, autres	$200 000 000	2023
	Agriculture Services Programme for an Inclusive Rural Economy and Agricultural Trade (ASPIRE-AT)	Soutien aux petits exploitants agricoles susceptibles de basculer dans la pauvreté en raison de chocs climatique, économique ou autre, mais au potentiel productif et avec des débouchés commerciaux	FIDA, BEI, Gouv, secteur privé, bénéficiaires	$194 050 000	2022
	Agriculture Services Programme for Innovation, Resilience and Extension (ASPIRE)	Améliorer les services de vulgarisation agricole pour les petits agriculteurs et renforcer leur résilience climatique.	FIDA, BEI, UE, Gouv	$194 000 000	2021
	Agriculture Services Programme for Innovation, Resilience and Extension (ASPIRE)	Améliorer les services de vulgarisation agricole pour les petits agriculteurs et renforcer leur résilience climatique.	FIDA, BEI, UE, Gouv	$194 000 000	2021
	Sustainable Assets for Agriculture Markets, Business and Trade Project (SAAMBAT)		FIDA, BEI, Gouv, Collectivités	$167 340 000	2019
Comores	Projet de formation et de renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes ruraux (FORCE-Jeunes)		FIDA, Gouv, Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit ya Komor	$14 440 000	2024

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
Érythrée	Integrated Agricultural Development Project	Réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire, gestion intégrée des bassins versants, adaptation aux changements climatiques.	FIDA (37 050 000 : 21 100 000 en subvention, 15 950 000 en prêt)	$46 600 000	2020
Éthiopie	Lowlands Livelihood Resilience Project - Phase 2	Améliorer la résilience des moyens de subsistance dans les basses terres.	FIDA, BM, secteur privé	$424 000 000	2025
	Participatory Agriculture and Climate Transformation Programme (PACT)	Paysages productifs, climato-compatibles et gérés par les communautés ; Développement d'entreprises agricoles ; Renforcement des institutions et des politiques et fourniture de services d'appui à l'exécution.	FIDA, UE, ASAP+ 2RP Trust Fund, Bill & Melinda Gates Foundation, Gouv, secteur privé, bénéficiaires	$193 490 000	2023
	Lowlands Livelihood Resilience Project	Améliorer la résilience des moyens de subsistance dans les basses terres.	FIDA, BM, bénéficiaires	$322 620 000	2019
	Programme d'intermédiation financière rurale – Phase III		FIDA, UE, Alliance for a Green Revolution In Africa, banques locales, Gouv	$294 670 000	2019
Kenya	Programme de gestion intégrée des ressources naturelles (INReMP)		FIDA, Finlande, Gouv, secteur privé, bénéficiaires	$271 400 000	2024
	Rural Kenya Financial Inclusion Facility (RK-FINFA)	Inclusion financière rurale, sécurité alimentaire, résilience climatique.	FIDA, Gouv, Partenariats privés	$136 200 000	2021

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
	Kenya Livestock Commercialization Project (KeLCoP)	Commercialisation du bétail, sécurité alimentaire, résilience climatique.	FIDA, Gouv	$93 500 000	2020
Laos	Agriculture for Nutrition - Phase 2 (AFN II)		FIDA, GAFSP, Gouv, Secteur privé, Bénéficiaires	$46 800 000	2022
	Projet de partenariats en faveur de l'irrigation et de la commercialisation dans le secteur de l'agriculture paysanne (PICSA)		FIDA, ADB, DGIZ, Gouv, secteur privé, bénéficiaires	$166 270 000	2019
Lesotho	Lesotho Landscape and Livelihoods Regeneration Project	Régénération des paysages et des moyens de subsistance, résilience climatique, réduction de la pauvreté.	FIDA, FAO, OPEC, ASAP+ 2RP Trust Fund Global Environmental Facility , Gouv, Bénéficiaires	$50 750 000	2021
	Smallholder Agricultural Development Project II	Améliorer la productivité et la résilience des petits agriculteurs.	FIDA, BM,Japan International Cooperation Agency,Global Agriculture and Food Security Programme, bénéficiaires	$70 500 000	2019
Madagascar	PROGRES	Développement de l'entrepreneuriat des jeunes ruraux ; Développement de systèmes alimentaires pro-pauvres ; Renforcement institutionnel et gestion du programme.	FIDA, Gouv, bénéficiaires	$125 000 000	2022

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
	PA2R	Restauration des capacités productives des ménages ruraux, amélioration de l'alimentation et des pratiques nutritionnelles.	FIDA, Gouv, Bénéficiaires	$11 020 000	2022
	Recovery and Resilience of Rural Households in the South	Soutenir le relèvement et le renforcement de la résilience des populations rurales du Grand Sud touchées par l'insécurité alimentaire sévère via les agriculteurs, les éleveurs de petits ruminants et de volailles, ou les petits pêcheurs.	FIDA,	$11 020 000	2021
	DEFIS	Renforcement de la base de production des exploitations familiales, accès aux services d'appui à la production et à la commercialisation.	FIDA, Fonds de l'OPEP, Fonds vert pour le climat, Gouv, Bénéficiaires	$250 000 000	2017
	AD2M-II	Amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire des petits producteurs, résilience climatique.	FIDA, Fonds de l'OPEP, Fonds d'équipement des Nations Unies	$56 700 000	2016
	FORMAPROD	Accroître les revenus des petits exploitants agricoles par la formation professionnelle.	FIDA, Fonds fiduciaire espagnol, Gouv, Bénéficiaires	$86 100 000	2012
Malawi	Sustainable Agricultural Production Programme – Phase II (SAPP II)	Amélioration de la productivité et résilience climatique des petits agriculteurs.	FIDA, UE, Bénéficiaires, Gouv	$53 340 000	2022
	Agricultural Transformation Program through Diversification and Entrepreneurship (TRADE)	Transformation agricole et diversification pour les petits agriculteurs.	FIDA, OPEC Fund, Secteur privé, Gouv	$125 400 000	2020
Mozambique	Projet de renforcement de la résilience de la pêche artisanale		FIDA, GEF, The Norwegian	$63 380 000	2023

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
			Agency for Development Cooperation, Gouv, secteur privé, bénéficiaires		
	Inclusive Agro-Food Value Chain Development Programme	Réduction de la pauvreté, sécurité alimentaire, résilience climatique, développement des chaînes de valeur agroalimentaires.	FIDA, Fonds vert pour le climat, Bénéficiaires, Gouv	$72 500 000	2020
	Small-scale Aquaculture Development Project		FIDA, The Norwegian Agency for Development Cooperation, gouv, bénéficiaires	$50 220 000	2019
	Inclusive Agrifood Value Chain Development Programme		FIDA, CRI, UE, BAD	$189 290 000	2019
Myanmar	Fostering Agricultural Revitalisation in Myanmar Project	Revitalisation de l'agriculture, amélioration de la résilience climatique et de la sécurité alimentaire.	FIDA, Gouv, autres	$100 000 000	2016
Namibie	Agricultural Development: Agricultural Services Support Project	Soutien aux services agricoles, amélioration de la productivité et de la résilience climatique.	FIDA, Gouv, autres	$50 000 000	2016
Ouganda	Resilient Livestock Value Chain Project (ReLIV)	Chaînes de valeur résilientes du bétail, sécurité alimentaire, résilience climatique.	FIDA, Gouv, autres	$200 760 000	2020
Pakistan	Projet de résilience côtière dans le Sindh (SCRP)	Amélioration et diversification de la production des groupes organisés de petits exploitants et de pêcheurs ; Amélioration de la base d'avoirs productifs des personnes les plus démunies et multiplication des possibilités d'emploi au profit des défavorisés	FIDA, Asian development bank, Gouv, bénéficiaires	$288 540 000	2024

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
		(jeunes, femmes et paysans pauvres sans terre) ; approche participative et			
	Khyber Pakhtunkhwa Rural Economic Transformation Project	Transformer l'économie rurale dans la province de Khyber Pakhtunkhwa.	FIDA, EU, bénéficiaires, Gouv local	$178 570 000	2021
	Gwadar-Lasbela Livelihoods Support Project II	Améliorer les moyens de subsistance dans les zones côtières.	FIDA, Gouv, Saudi Fund for Development	$75 800 000	
Rwanda	Kayonza Irrigation and Integrated Watershed Management Project	Gestion intégrée des bassins versants, sécurité alimentaire, résilience climatique.	FIDA, Gouv	$61 025 000	2021
Tanzanie	Tanzania Food Systems Resilience Programme – Horticulture (TFSRP-H)	Résilience des systèmes alimentaires, sécurité alimentaire, inclusion des jeunes et des femmes.	Gouv, BM, FIDA	$ 2 114 500 000	2024
	Projet de transformation climato-compatible de la filière laitière (C-SDTP)	Promouvoir la transformation climato-compatible des systèmes alimentaires.	FIDA, Fonds vert pour le climat, Heifer Project International, OPEC, AFD, Bénéficiaires, Gouv	$198 240 000	2023
	Agriculture and Fisheries Development Programme (AFDP)	Développement agricole et halieutique, sécurité alimentaire, résilience climatique.	FIDA, The Norwegian Agency for Development Cooperation, Gouv, bénéficiaires	$78 630 000	2020
Vietnam	Projet d'infrastructure hydraulique inclusive et résiliente au climat au service des petits exploitants ruraux des provinces de Thanh Hoa et Nghe An (CRWIS)	Favoriser une gestion de l'eau tenant compte des considérations climatiques à des fins d'irrigation et de maîtrise des crues grâce à la rénovation des infrastructures essentielles, de transformer la production agricole et de faciliter les relations commerciales au profit de moyens d'existence ruraux résilients aux	FIDA, Gouv, bénéficiaires	$78 940 000	2024

Pays	Intitulé du projet	Objectifs	Financeurs	Montant (en USD)	Approbation du projet
		changements climatiques, durables et rentables.			
	Réduction des émissions dans les hauts plateaux du Centre et sur la côte centre-sud du Viet Nam à l'appui des objectifs du Programme d'action national REDD+ (RECAF)	Faire baisser la quantité de gaz à effet de serre émise par le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres, tout en contribuant au développement durable et résilient face aux changements climatiques des populations tributaires des forêts dans les provinces ciblées.	FIDA, Fonds vert pour le climat, Gouv, bénéficiaires	$127 510 000	2024
	Climate Smart Agriculture Transformation Project (CSAT)	achieve sustainable and climate-resilient rural transformation in Ben Tre and Tra Vinh Provinces. It will generate sustainable income opportunities and improved rural livelihoods for 60,000 smallholder farmers' households, with a focus on women, youth, and ethnic minorities.	FIDA, Dutch Fund for Climate and Development, Gouv, Secteur privé	$136 380 000	2021
Zimbabwe	Horticulture Enterprise Development Project	Développement des chaînes de valeur horticoles, sécurité alimentaire, inclusion des jeunes et des femmes, adaptation climatique.	FIDA, OPEC Fund, Petits exploitants, Entreprises pivots, Gouv	$66 545 000	2021

Source : FIDA, https://www.ifad.org/fr/liste-des-projets

[consulté le 25 novembre 2025]

Annexe 20 : Projets identifiés portant sur les thématiques agricoles et alimentaires, financés par la Banque mondiale dans la zone d'intérêt depuis 2019

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
Afrique de l'Est et australe	Food Systems Resilience Program for Eastern and Southern Africa (Phase 3) FSRP	Accroître la résilience des systèmes alimentaires et la préparation du bénéficiaire face à l'insécurité alimentaire dans la zone du projet	2025	AID		$94 600 000	
	Additional Finance to Food Systems Resilience Program for East and Southern Africa - Phase 3	Accroître la résilience des systèmes alimentaires et la préparation du bénéficiaire face à l'insécurité alimentaire dans la zone du projet	2025	Subvention			$61 000 000
	Additional Financing to the Food Systems Resilience Program for Eastern and Southern Africa – Phase 1 under the Multi-Phase Program	Accroître la résilience des systèmes alimentaires et la préparation du bénéficiaire face à l'insécurité alimentaire dans la zone du projet	2024	Subvention		$50 000 000	$20 000 000
	Food Systems Resilience Program for Eastern and Southern Africa (Phase 3) FSRP	Accroître la résilience des systèmes alimentaires et la préparation du bénéficiaire face à l'insécurité alimentaire dans la zone du projet	2023	Subvention		$697 600 000	$79 000 000
	Food Systems Resilience Program for Eastern and Southern Africa	Accroître la résilience des systèmes alimentaires et la préparation du bénéficiaire face à l'insécurité alimentaire dans la zone du projet	2022	AID		$808 099 970	$65 500 000

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	De-risking, inclusion and value enhancement of pastoral economies in the Horn of Africa	Améliorer l'accès des éleveurs aux services financiers pour atténuer les risques de sécheresse, les inclure dans les chaînes de valeur et faciliter le commerce du bétail dans la Corne de l'Afrique	2021	Subvention		$327 500 000	$33 000 000
Bangladesh	Technical Assistance for Repurposing of Agricultural Public Support Towards a Sustainable Food System Transformation in Bangladesh	Générer des données probantes sur les stratégies de réaffectation des subventions aux intrants vers des programmes visant à développer une agriculture climato-intelligente	2024	Subvention			$14 500 000
	First Green and Climate Resilient Development Credit	Aider le gouvernement à passer à un développement vert et résilient au climat, (i) en améliorant la planification, le financement et la mise en œuvre d'interventions publiques vertes et résilientes ; et (ii) en promouvant des réformes sectorielles clés pour une production et des services plus verts et plus efficaces	2023	AID		$500 000 000	
	Program on Agricultural and Rural Transformation for Nutrition, Entrepreneurship, and Resilience in Bangladesh(PARTNER)	Promouvoir la diversification, la sécurité alimentaire, l'entrepreneuriat et la résilience climatique dans les systèmes agroalimentaires	2023	AID		$500 000 000	$43 000 000

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Resilience, Entrepreneurship and Livelihood Improvement Project	Améliorer les conditions de vie des populations pauvres et extrêmement pauvres, renforcer leur résilience et soutenir l'entrepreneuriat rural	2021	AID		$300 000 000	
	Climate-Smart Agriculture and Water Management Project	Afin d'améliorer la résilience climatique et la productivité de l'agriculture irriguée et de la pêche	2021	AID		$120 000 000	
	Additional Financing For Modern Food Storage Facilities Project	Accroître les réserves de céréales disponibles pour les ménages afin de répondre à leurs besoins après une catastrophe et améliorer l'efficacité de la gestion du stockage des céréales	2020	AID		$202 000 000	
Birmanie	National Food and Agriculture System Project	Accroître la productivité et la diversification agricoles et améliorer l'accès aux marchés pour certaines chaînes de valeur	2020	AID		$200 000 000	
Cambodge	Cambodia Inclusive Livestock Value Chains Project	Améliorer durablement les moyens de subsistance liés à l'élevage et renforcer les services de santé animale dans les zones cibles du projet	17-juil-05	Subvention			$20 000 000
	Cambodia Water Security Improvement Project	Poser les bases d'une meilleure sécurité hydrique au Cambodge et accroître la productivité agricole dans certains bassins fluviaux	2024	AID		$145 000 000	$-

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Cambodia Sustainable Livelihood for Indigenous Communities Project (CSLICP)	Améliorer les conditions de vie des communautés autochtones ciblées dans les provinces de Ratanakiri et de Mondulkiri, grâce à des pratiques agricoles innovantes, complétées par des activités hors exploitation et non agricoles	2021	Subvention			$2 746 732
	Land Allocation for Social and Economic Development Project III	Assurer l'accès à la sécurité foncière, aux services agricoles et sociaux, et à certaines infrastructures aux petits agriculteurs et aux communautés	2020	AID		$93 000 000	
	AF Cambodia Sustainable Landscape and Ecotourism Project	Améliorer la gestion des aires protégées et renforcer les services d'écotourisme sur des sites ciblés des monts Cardamomes et du paysage du Tonlé Sap	2020	Other			$4 420 000
	Cambodia Sustainable Landscape and Ecotourism Project	Améliorer la gestion des aires protégées et renforcer les services d'écotourisme sur des sites ciblés des monts Cardamomes et du paysage du Tonlé Sap	2019	AID		$50 660 000	
	Cambodia Agricultural Sector Diversification Project	Faciliter le développement de chaînes de valeur agricoles diversifiées dans des zones géographiques sélectionnées	2019	AID		$91 670 000	
Ethiopie	Ethiopia Rural Connectivity to Support Food Security Program	Améliorer l'accessibilité des populationsaux marchés et services alimentaires ; et renforcer les capacités institutionnelles de gestion des routes rurales	2024	AID		$300 000 000	

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Lowlands Livelihood Resilience Project, Phase Two (LLRP II)	Améliorer les moyens de subsistance et la résilience climatique des communautés pastorales et agropastorales des basses terres d'Éthiopie.	2024	AID		$340 000 000	$80 000 000
	Oromia Forested Landscape Program – Emission Reduction Project	Générer des réductions d'émissions (RE) mesurées et vérifiées grâce à la réduction de la déforestation, de la dégradation des forêts, à l'augmentation des stocks de carbone forestier (REDD+), à l'agriculture et à d'autres secteurs d'utilisation des terres	2023	Subvention			$16 950 000
	Development Response to Displacement Impacts Project in the Horn of Africa Phase II	Améliorer l'accès aux services sociaux et économiques de base, élargir les possibilités de subsistance et renforcer la gestion environnementale pour les communautés d'accueil et les réfugiés	2022	AID		$180 000 000	
	Second Additional Financing for the Second Agriculture Growth Project	Accroître la productivité agricole et la commercialisation des petits exploitants agricoles ciblés	2021	Subvention			$5 000 000
	Second Ethiopia Resilient Landscapes and Livelihoods Project	Améliorer la résilience climatique, la productivité des terres et le stockage du carbone, et accroître l'accès à des activités génératrices de revenus diversifiées dans certains bassins versants ruraux	2021	Subvention			$178 240 000

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Strengthen Ethiopia's Adaptive Safety Net	Les objectifs sont (a) d'étendre la couverture géographique et d'améliorer la prestation de services du filet de sécurité rurale de l'Éthiopie afin d'améliorer le bien-être des ménages extrêmement pauvres et vulnérables dans les communautés sujettes à la sécheresse, et (b) en cas d'événement admissible au FIR, d'y répondre rapidement et efficacement.	2020	Subvention		$1 100 000 000	$738 150 660
	AGP2 - Additional Financing	Accroître la productivité agricole et la commercialisation des petits exploitants agricoles ciblés	2020	AID		$80 000 000	
	Ethiopia Resilient Landscapes and Livelihoods Project Additional Financing	Améliorer la résilience climatique, la productivité des terres et le stockage du carbone, et accroître l'accès à des activités génératrices de revenus diversifiées dans certains bassins versants	2020	Subvention			$12 000 000
	Lowlands Livelihood Resilience Project	Améliorer la résilience des moyens de subsistance des communautés pastorales et agropastorales en Éthiopie	2019	AID		$222 694 608	$90 000 000
Inde	Uttar Pradesh Agriculture Growth and Rural Enterprise Ecosystem Strengthening Project	Accroître les revenus des agriculteurs grâce à une meilleure productivité des cultures, une résilience accrue face au changement climatique et la commercialisation des systèmes	2024	BIRD	$325 101 792		

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
		agroalimentaires dans certaines régions de l'Uttar Pradesh					
	Kerala Climate Resilient Agri- Value Chain Modernization (KERA) Project	Promouvoir la résilience et la commercialisation du secteur agroalimentaire du Kerala	2024	BIRD	$200 000 000		
	Uttarakhand Climate Responsive Rainfed Farming Project	Améliorer la résilience des systèmes de production pour rendre l'agriculture de montagne compétitive et rentable en termes d'émissions dans certains micro-bassins versants de l'Uttarakhand	2024	BIRD	$96 200 000		
	Additional Financing for Resilient Kerala Program	Renforcer la résilience du Kerala face aux impacts du changement climatique et des catastrophes naturelles, notamment les épidémies et les pandémies	2023	BIRD	$150 000 000		
	West Bengal Accelerated Development of Minor Irrigation Project - Phase II	Accroître la disponibilité en eau et renforcer les associations d'usagers de l'eau pour améliorer l'agriculture irriguée dans les zones du projet au Bengale occidental	2023	BIRD	$148 000 000		
	Animal Health System Support for One Health Program (AHSSOH)	Améliorer la qualité et la couverture des services de santé animale pour les éleveurs et renforcer la coordination de l'approche « Une seule santé »	2023	BIRD	$82 000 000		

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Fisheries Sector Prosperity Project	Soutenir la reprise du secteur de la pêche grâce à un accès élargi au fonds de roulement et à l'assurance, à l'amélioration des chaînes de valeur de la pêche et au renforcement de la sécurité des produits de la pêche	2022	BIRD	$150 000 000		$50 000 000
	Rejuvenating Watersheds for Agricultural Resilience through Innovative Development	Renforcer les capacités des institutions nationales et étatiques à adopter une meilleure gestion des bassins versants afin d'accroître la résilience des agriculteurs et de soutenir les chaînes de valeur dans certains bassins versants	2021	BIRD	$102 800 000		
	The Resilient Kerala Program	Renforcer la résilience du Kerala face aux impacts du changement climatique et des catastrophes naturelles, notamment les épidémies et les pandémies	2021	BIRD	$125 000 000		$245 000 000
	Chhattisgarh Inclusive Rural and Accelerated Agriculture Growth Project	Améliorer les perspectives de revenus et l'accès à des aliments nutritifs dans les ménages ciblés des zones à forte population tribale du Chhattisgarh	2020	BIRD	$2 209 693		$67 000 000
	Integrated Project for Source Sustainability and Climate Resilient Rain-fed Agriculture in Himachal Pradesh	Améliorer la gestion des bassins versants en amont et accroître la productivité de l'eau agricole dans certains Gram Panchayats de l'Himachal Pradesh	2020	BIRD	$80 000 000		

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	State of Maharashtra's Agribusiness and Rural Transformation Project	Soutenir le développement de chaînes de valeur agricoles inclusives et compétitives, en mettant l'accent sur les petits exploitants agricoles et les agro-entrepreneurs du Maharashtra	2019	BIRD	$185 000 000		
	West Bengal Major Irrigation and Flood Management Project	Améliorer la prestation des services d'irrigation, renforcer la gestion des risques d'inondation et accroître la résilience face aux changements climatiques	2019	BIRD	$145 000 000		$145 000 000
	Odisha Integrated Irrigation Project for Climate Resilient Agriculture	Intensifier et diversifier la production agricole et renforcer la résilience climatique dans certains districts de l'Odisha	2019	BIRD	$165 000 000		
	First Resilient Kerala Program Development Policy Operation	Renforcer la résilience de l'État du Kerala face aux impacts des catastrophes naturelles et du changement climatique	2019	AID		$250 000 000	
Kenya	Fiscal Sustainability and Inclusive Green Growth (FIGG) Development Policy Operation	Créer des marges de manœuvre budgétaires de manière durable et équitable ; améliorer la compétitivité pour stimuler les exportations agricoles ; et améliorer la gouvernance et l'inclusion financière pour un développement dirigé par le secteur privé	2023	BIRD	$500 000 000	$500 000 000	
	NATIONAL AGRICULTURAL VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (NAVCDP)	Accroître la participation au marché et la valeur ajoutée pour les agriculteurs dans des chaînes de valeur sélectionnées	2022	AID		$250 000 000	

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Kenya Inclusive Growth and Fiscal Management DPO 2	Attirer les investissements et les financements privés pour le logement abordable ; améliorer les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire ; dégager des marges de manœuvre budgétaires pour soutenir le programme de croissance inclusive ; attirer les investissements privés	2020	BIRD	$250 000 000	$750 000 000	
	Marine Fisheries and Socio-Economic Development Project	Améliorer la gestion des pêcheries prioritaires et de la mariculture et accroître l'accès aux activités de subsistance complémentaires dans les communautés côtières	2020	AID		$100 000 000	
	Inclusive Growth and Fiscal Management Development Policy Financing	Attirer les investissements et les financements privés pour le logement abordable ; améliorer les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire ; dégager des marges de manœuvre budgétaires pour soutenir le programme de croissance inclusive ; attirer les investissements privés	2019	AID		$750 000 000	
Lesotho	Smallholder Agriculture Development Project - II	Soutenir l'adoption accrue de technologies agricoles climato-intelligentes, le renforcement de la commercialisation et l'amélioration de la diversité alimentaire	2019	Subvention		$50 000 000	$2 000 000

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
Madagascar	Support for resilient livelihoods in the South of Madagascar	Améliorer l'accès aux infrastructures de base et aux possibilités de subsistance et renforcer la gouvernance locale dans le sud de Madagascar en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, et apporter une réponse rapide et efficace à la crise de sécurité alimentaire	2025	AID		$54 000 000	
	Rural Livelihoods Productivity and Resilience Project	Accroître la productivité et renforcer la résilience des moyens de subsistance ruraux dans les zones ciblées de Madagascar	2023	AID		$200 000 000	$25 000 000
	Phase 2 of Improving Nutrition Outcomes Using the Multiphase Programmatic Approach	Accroître la santé reproductive, maternelle et infantile et de nutrition et améliorer les comportements nutritionnels pour réduire le retard de croissance	2022	AID		$85 000 000	
	Madagascar Agriculture Rural Growth and Land Management - Additional Financing	Améliorer la sécurité foncière rurale et l'accès aux marchés des ménages agricoles ciblés dans les chaînes de valeur agricoles sélectionnées	2019	AID		$52 000 000	
Malawi	Regional Climate Resilience Program for Eastern and Southern Africa 2 Project (RCRP2)	Améliorer la résilience aux chocs climatiques liés à l'eau au Malawi et dans la région de l'Afrique orientale et australe	2023	AID		$250 000 000	
	Shire Valley Transformation Program - Phase 2	Développer l'agriculture commerciale irriguée et renforcer la gestion des ressources naturelles	2022	AID		$134 000 000	

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Additional Financing Second Agriculture Sector Wide Approach Support Project	Améliorer la productivité des petits exploitants agricoles et leur accès au marché pour certains produits agricoles	2021	Subvention			$14 800 000
Mozambique	SREP Food Security Additional Financing	Améliorer les performances des petits producteurs agricoles ciblés et des PME agricoles et améliorer les pratiques de gestion des ressources naturelles	2022	Subvention		$50 000 000	$4 000 000
	Mozambique Institutions and Economic Transformation DPF	Soutenir les réformes pour une croissance durable et la transformation économique	2022	AID		$300 000 000	
	Northern Mozambique Rural Resilience Project	Améliorer l'accès aux moyens de subsistance pour les communautés vulnérables et la gestion des ressources naturelles dans certaines zones rurales	2021	AID		$150 000 000	
	Sustainable Rural Economy Program	Améliorer les performances des petits producteurs agricoles ciblés et des PME agricoles et améliorer les pratiques de gestion des ressources naturelles	2021	AID		$150 000 000	
Pakistan	Sindh Flood Emergency Rehabilitation Project	Réhabiliter les infrastructures endommagées et offrir des possibilités de subsistance à court terme dans certaines zones de la province du Sindh touchées par les inondations de 2022 ; renforcer la capacité du gouvernement du Sindh à répondre aux impacts des changements climatiques et des catastrophes naturelles	2025	AID		$150 000 000	

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Sindh Livestock and Aquaculture Sectors Transformation Project	Promouvoir auprès des petits prodducteurs les pratiques climato-intelligentes et compétitives dans les secteurs de l'élevage et de l'aquaculture au Sindh	2024	AID		$135 000 000	
	Khyber Pakhtunkhwa Rural Investment and Institutional Support Project	Renforcer les capacités de l'État à fournir des services essentiels et des infrastructures résilientes au changement climatique dans les zones du projet, notamment pour les populations pauvres et vulnérables	2023	AID		$200 000 000	
	Sindh Water and Agriculture Transformation Project (SWAT)	Accroître la productivité de l'eau agricole dans les zones irriguées par les organisations agricoles sélectionnées, améliorer la gestion intégrée des ressources en eau et contribuer à la restauration de la production agricole des petits et moyens exploitants agricoles	2022	AID		$292 000 000	
	Punjab Resilient and Inclusive Agriculture Transformation	Améliorer l'accès équitable à l'eau agricole et sa productivité, et accroître les revenus des agriculteurs	2022	AID		$200 000 000	
	Locust Emergency and Food Security Project	Maîtriser l'invasion de criquets pèlerins, rétablir les moyens de subsistance dans les zones touchées et renforcer le système national de surveillance et de gestion de la sécurité alimentaire du Pakistan	2020	AID		$200 000 000	

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Balochistan Livelihoods and Entrepreneurship Project	Créer des opportunités d'emploi pour les communautés rurales et assurer la pérennité des entreprises dans certains districts du Baloutchistan	2020	Subvention		$35 000 000	$15 000 000
	Khyber Pakhtunkhwa Irrigated-Agriculture Improvement Project	Améliorer les performances de l'agriculture irriguée pour les agriculteurs	2019	AID		$171 000 000	
Tanzanie	Tanzania Scaling-up Sustainable Marine Fisheries and Aquaculture Management Project (TASFAM)	Améliorer la gestion durable des ressources marines et faciliter l'accès aux opportunités économiques pour les bénéficiaires ciblés	2025	Subvention		$112 000 000	$5 000 000
	Promoting Community Led Nature-based Solutions to Climate Change Adaptation in the Usangu Catchment	Promouvoir des solutions communautaires fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin versant de l'Usangu	2025	Subvention			$2 800 000
	Tanzania Food Systems Resilience Program	Soutenir la résilience des systèmes alimentaires en renforçant les services agricoles, l'adoption de technologies résilientes au climat et la performance fiscale du secteur agricole	2023	Subvention		$300 000 000	$8 300 000
	Tanzania First Inclusive and Resilient Growth Development Policy Financing	Soutenir la reprise et la croissance inclusives et résilientes de la Tanzanie en appuyant les réformes visant à améliorer l'environnement de la croissance du secteur privé et de la création d'emplois, à renforcer l'efficacité et la transparence du	2022	AID		$500 000 000	

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
		secteur public et à développer la résilience					
Viet Nam	North Central Region Emission Reductions Program	Générer des réductions d'émissions (RE) mesurées et vérifiées grâce à la réduction de la déforestation, de la dégradation des forêts, à l'augmentation des stocks de carbone forestier (REDD+), à l'agriculture et à d'autres secteurs d'utilisation des terres	2020	Subvention			$51 500 000
	Climate Change and Green Growth DPF	Promouvoir une gestion des paysages résiliente au climat et l'adoption de systèmes de transport et d'énergie plus propres	2020	AID		$84 400 000	
Zambie	Transforming Landscapes for Resilience and Development in Zambia II	Renforcer la résilience des moyens de subsistance et la gestion des ressources naturelles dans les zones cibles de l'écorégion de Miombo en Zambie	2025	Subvention		$100 000 000	$27 375 112
	Zambia Agribusiness and Trade Project-II (ZATP-II)	Accroître l'accès aux marchés et au financement et promouvoir la croissance des entreprises du secteur agroalimentaire zambien	2023	AID		$170 000 000	
	Zambia Growth Opportunities Program	Promouvoir la diversification agricole, la durabilité et la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire de la Zambie	2022	AID		$300 000 000	

Pays	Projet	Objectifs du projet	Année approbation	Nature de l'aide	Engagements BIRD (en dollar US)	Engagements IDA (en dollar US)	Subvention (en dollar US)
	Irrigation Development Support Project - Additional Financing	améliorer l'accès aux services d'irrigation	2020	AID		$30 000 000	

Source : Banque mondiale

https://projects.banquemondiale.org/fr/projects-operations/projects-list?os=0

[Consulté le 25 novembre 2025]

Annexe 21 : Priorités d'intervention dans les secteurs agricoles et alimentaires, par pays, dans la zone d'intérêt de la mission

Pays	Axes d'intervention identifiées par la mission	Sources
Afrique du Sud	Transformation du secteur agricole pour une production durable et compétitive, avec un accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Promotion de l'agriculture climato-intelligente, de l'accès aux marchés pour les petits agriculteurs, et de la diversification des cultures. Renforcement des politiques de soutien aux agriculteurs, notamment pour les populations défavorisées. Intégration des technologies et innovations pour améliorer la productivité et la résilience.	National Food and Nutrition Security Plan for South Africa 2018-2023 Department of Agriculture, Land Reform and Rural Development – Strategic Plan
Bangladesh	Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, avec un accent sur la réduction de la malnutrition et l'amélioration des régimes alimentaires. Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la diversification des cultures pour une meilleure résilience face aux chocs climatiques. Renforcement des filets de sécurité sociale et des programmes de protection pour les populations vulnérables. Augmentation de la productivité agricole et de l'accès aux marchés pour les petits agriculteurs, notamment les femmes.	National Food and Nutrition Security Policy (NFNSP, 2020) FAO – Country Programming Framework for Bangladesh World Bank – Agriculture and Food Security in Bangladesh
Botswana	Amélioration de la sécurité alimentaire par la production locale, réduction des importations, diversification du secteur agricole, valorisation des produits, création d'emplois, promotion de la consommation de produits locaux, et mise en place de projets d'éradication de la pauvreté basés sur l'agriculture. Adoption de pratiques agricoles intelligentes face au climat (agriculture climato-intelligente, techniques de conservation des sols, gestion de l'eau). Renforcement des capacités institutionnelles et des partenariats multisectoriels pour la nutrition et la sécurité alimentaire. Développement de codes de pratique nationaux pour la sécurité alimentaire et la compétitivité des marchés.	Ministère du Développement Agricole et de la Sécurité Alimentaire du Botswana FAO – Botswana: Country Food and Agriculture Delivery Compact Scaling Up Nutrition – Botswana
Comores	Renforcement de la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique et aux risques naturels. Développement de systèmes semenciers résilients et promotion de l'agriculture climato-intelligente. Amélioration de l'accès aux marchés et aux intrants agricoles pour les petits producteurs.	FAO – Strengthening Resilience in Comoros
Inde	Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous, notamment par la mise en œuvre de la **National Food Security Act (NFSA, 2013)**, qui garantit un accès légal à des céréales subventionnées pour 67 % de la population.	National Food Security Mission

Pays	Axes d'intervention identifiées par la mission	Sources
	Promotion de l'agriculture durable et climato-intelligente, avec un accent sur la gestion des ressources en eau, l'utilisation de biotechnologies, et la réduction des pertes post-récolte. Renforcement des systèmes de protection sociale et des filets de sécurité pour les populations vulnérables, notamment les femmes et les petits agriculteurs. Augmentation de la productivité agricole par la diversification des cultures, l'adoption de pratiques agricoles modernes, et l'amélioration des infrastructures rurales.	FAO – Country Programming Framework for India UN – Nutrition and Food Security in India NABARD – National Action Plan on Food Security and Climate Change
Indonésie	Transformation des systèmes alimentaires pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec un accent sur la durabilité et la résilience climatique. Promotion de l'autosuffisance alimentaire et de la diversification des cultures, notamment le riz, le maïs, le soja. Renforcement des infrastructures rurales et des chaînes de valeur agricoles pour une meilleure compétitivité et accès aux marchés. Intégration des petits agriculteurs et des femmes dans les activités agricoles et les processus décisionnels.	Indonesia's Food Security Policy analysis FAO – Indonesia Country Programming Framework Indonesian Food Security policy - Research paper WBG - Food security in Indonesia
Kenya	Transformation des systèmes alimentaires pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle, avec un accent sur les régimes alimentaires sains et durables. Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la diversification des cultures. Renforcement des chaînes de valeur agricoles et de l'accès aux marchés pour les petits agriculteurs. Intégration des technologies et innovations pour améliorer la productivité et la résilience face au changement climatique.	Kenya Food Systems and Land Use Action Plan Ministry of Agriculture and Livestock Development
Madagascar	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la diversification des cultures et l'accès aux marchés. Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la résilience face aux chocs climatiques. Renforcement des capacités des petits agriculteurs, en particulier des femmes, pour une production durable. Développement des infrastructures rurales et des systèmes d'irrigation.	WFP – Strengthening Food Security in Madagascar Climate-Smart Farming in Madagascar
Maurice	Promotion de l'autosuffisance alimentaire par la diversification et l'innovation dans l'agriculture. Adoption de technologies agricoles durables, comme l'agriculture verticale et les serres contrôlées. Renforcement de la résilience face au changement climatique et aux chocs économiques. Intégration des jeunes et des femmes dans les activités agro-industrielles.	Mauritius – Strategic Plan for Food Crops, Livestock and Forestry Sectors Ministry of Agro-Industry and Food Security
Mozambique	Renforcement de la résilience face aux chocs climatiques et aux conflits, notamment dans les zones touchées par les cyclones et la sécheresse.	FAO – Mozambique: Country Food and Agriculture Delivery Compact

Pays	Axes d'intervention identifiées par la mission	Sources
	Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la diversification des cultures pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Soutien aux petits agriculteurs, en particulier les femmes et les jeunes, pour l'accès aux marchés et aux intrants agricoles. Amélioration des infrastructures rurales et des systèmes d'irrigation pour augmenter la productivité.	ReliefWeb – Mozambique Food Security Outlook
Myanmar	Renforcement de la résilience des systèmes agricoles face aux chocs climatiques et aux conflits, avec un accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la diversification des cultures pour une meilleure productivité et accès aux marchés. Soutien aux petits agriculteurs et aux communautés vulnérables, notamment par l'amélioration des infrastructures rurales et des systèmes d'irrigation. Intégration des femmes et des jeunes dans les activités agricoles et les chaînes de valeur.	UNDP – Strengthening Food Security in Myanmar Ministry of Agriculture, Livestock and Irrigation – Agricultural Policy World Bank – Agricultural Resilience in Myanmar
Namibie	Renforcement de la résilience climatique et de la sécurité alimentaire, notamment par la promotion de pratiques agricoles durables et adaptées au climat aride. Amélioration de l'accès à l'eau pour l'agriculture et développement de systèmes d'alerte précoce pour les risques climatiques. Soutien aux petits agriculteurs et aux communautés vulnérables, avec un accent sur la diversification des cultures et l'autosuffisance alimentaire. Intégration des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles.	National Food and Nutrition Policy for Namibia WFP – Namibia Country Strategic Plan FAO in Namibia – Programmes and Projects
Seychelles	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'augmentation de la production locale et la diversification. Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la résilience face aux chocs climatiques. Renforcement des chaînes de valeur agricoles et de l'accès aux marchés pour les petits producteurs. Intégration des technologies et innovations pour une agriculture durable.	Seychelles Agricultural Agency – National Agricultural Investment Plan Climate-Smart Agriculture in Seychelles
Tanzanie	Transformation agricole pour une production durable et compétitive, avec un accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Promotion de l'agriculture climato-intelligente, de l'accès aux marchés, et du financement agricole. Renforcement des coopératives et des chaînes de valeur pour les petits agriculteurs. Intégration des femmes et des jeunes dans les activités agricoles et les processus décisionnels.	Tanzania: Country Food and Agriculture Delivery Compact Ministry of Agriculture – Annual Report
Thaïlande	Maintien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle malgré les risques climatiques, avec un accent sur la production durable et la qualité des aliments.	Thailand's National Action Plan on Climate Change and Food Security

Pays	Axes d'intervention identifiées par la mission	Sources
	Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la réduction des pertes post-récolte. Renforcement des infrastructures agricoles et des chaînes de valeur pour une meilleure résilience et compétitivité. Intégration des petits agriculteurs dans les marchés locaux et internationaux, avec un accent sur la sécurité sanitaire des aliments.	FAO – Thailand Country Profile Ministry of Agriculture and Cooperatives – Food Security Strategic Plan
Vietnam	Développement d'un système alimentaire transparent, responsable et durable d'ici 2030, avec un accent sur la qualité et la sécurité des produits agricoles. Promotion de l'agriculture climato-intelligente et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole. Renforcement de la résilience des petits agriculteurs face aux chocs climatiques et économiques, notamment dans le delta du Mékong. Augmentation de la productivité et de la compétitivité des produits agricoles vietnamiens sur les marchés internationaux.	National Action Plan for Food Systems Transformation FAO – Vietnam Country Programming Framework Sustainable Agriculture and Rural Development Strategy 2021-2030